

guide municipal 2014/2015

la ville pour tous



bezons

Destination : BEZONS

Bords de Seine

L'entrée du Val d'Oise, face à La Défense, se dessine ...

Le quartier « Bords de Seine » poursuit sa transformation avec le développement de nouveaux bureaux, logements, commerces, base nautique et hôtel autour de la station de tram T2, dans un environnement paysagé.

Avec un aménagement exceptionnel des berges de Seine et un lien rapide à La Défense et la capitale, ce quartier deviendra rapidement une destination de loisirs et de commerces, de travail et de détente.



Édito	3
Numéros utiles	4-5

découvrir bezons

Un peu d'histoire	8-12
Bezons aujourd'hui	12

vie municipale

Vie politique	14
■ le conseil municipal	14
■ l'agglomération Argenteuil-Bezons	18
■ la démocratie locale	18
Formalités administratives	19
Les autres administrations	25

vie quotidienne

Économie	30
Emploi	30
Urbanisme	31
Mission commerce	31
Maison des projets	32
Logement	33
Environnement	33
Agenda 21	34
Transports	40
Maison de la citoyenneté	41
Sécurité	41
Communication	42
Quartiers	44
Culte	47

enfance

Petite enfance	50
Scolaire	52
Enfance	56
Jeunesse	57

santé, social, solidarité internationale, retraités

Santé	62
Social	67
Solidarité, violences faites aux femmes	68
Solidarité internationale	69
Retraités	70

culture

Culture	76
---------	----

sport et loisirs

Sports	80
--------	----

associations

Sportives	88
Solidarité	104
Culturelles	109
Loisirs	112
Citoyenneté-démocratie	114
Environnement	119
Écoles	120
Syndicats	121
Commerce	122
Formation	122

Index	124
-------	-----



Entreprise Générale

Tél. : 01 43 00 55 22

contact@carlconstruction.fr

Citélec

Entreprise générale d'électricité

32, avenue Suzanne Buisson - 93140 BONDY

Tél : 09 51 52 47 25

Email : idf.citelec@gmail.com



madame, monsieur,

avec la nouvelle équipe municipale que j'anime, nous avons le plaisir de vous offrir cette nouvelle édition du guide de Bezons. Celui-ci a pu être réalisé grâce au concours des annonceurs que nous tenons, ici, à remercier cordialement.

Nous l'avons imaginé comme un moyen simple et efficace de renseigner les Bezonnais et toute personne intéressée par la vie de notre cité.

Sans prétendre être exhaustif, il rassemble de nombreux éléments utiles à votre vie quotidienne et facilitera ainsi vos démarches auprès des diverses administrations ou associations qu'elles soient sportives, culturelles, de loisirs ou de solidarité. Beaucoup d'entre elles sont prêtes à vous accueillir.

Reflet d'une ville en mouvement, ce guide est l'indispensable complément de nos médias municipaux que sont, notamment, le site Internet de la commune et le magazine *Bezons Infos*.

N'hésitez pas à faire part de vos remarques et suggestions à la direction de la communication qui a réalisé ce document. Vous l'aidez ainsi à compléter la prochaine édition.

Dominique Lesparre

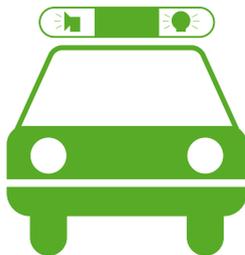
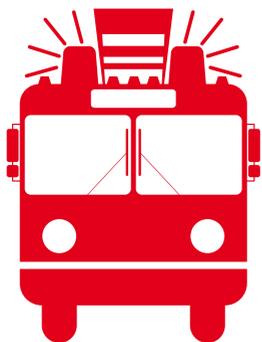
Maire de Bezons

Conseiller général du Val-d'Oise

Directeur de la publication : Dominique Lesparre • Rédaction : direction de la communication - services municipaux • Photos: Gilles Larvor - direction de la communication • Conception et réalisation: K double B - www.kdoubleb.com • Publicité: Médias et publicité: Tél.: 01 49 46 29 46 • Impression: Public Imprim • Distribution: Régie des quartiers. 15 500 exemplaires, septembre 2014.



numéros utiles



en cas d'urgence

Pompiers : 18

Police : 17 ou 01 39 96 53 50

Urgences médicales ou dentaires (SAMU) :

15 ou 01 30 75 42 15

Médecin de garde, nuit ou jour férié (SAMU) :

15 ou 01 30 75 42 15

Pour la pharmacie de garde,

s'adresser au commissariat : 01 39 96 53 50

Brûlures graves :

Hôpital Foch : 40, rue Worth

92150 Suresnes - 0 826 20 72 20

Centre antipoison :

Hôpital Fernand-Widal :

200, rue du Faubourg Saint-Denis

75010 Paris - 01 40 05 45 45

Centre Hospitalier d'Argenteuil

Victor-Dupouy

69, rue Lieutenant Colonel-Prudhon

95100 Argenteuil

■ **Standard** : 01 34 23 24 25

■ **Urgences** : 01 34 23 26 05 ou 01 34 23 25 14

EDF : 39 29

■ **Urgences EDF** : 09 72 67 50 95

■ **Urgences GDF** : 09 72 67 50 95

Compagnie générale des eaux :

■ **Renseignements administratifs** :

0 811 90 09 00

■ **Urgences fuites** : 0 811 90 09 18

en cas de détresse

Accueil Sans Abris : 115

Allô Enfance Maltraitée : 119

Croix-Rouge écoute : 0 800 85 88 58 (N° vert)

Drogues, alcool, tabac info-service :

0 800 23 13 13 (N° vert)

Écoute Cancer : 0 810 810 821

Hébergement d'urgence : 115

Maison des femmes : 01 30 73 51 52

MRAP (Mouvement contre le racisme) :

01 53 38 99 99

SOS Racisme : 01 40 35 36 55

SOS futures mères : 01 42 85 14 70

Sida Info Service : 0 800 840 800 (N° vert)

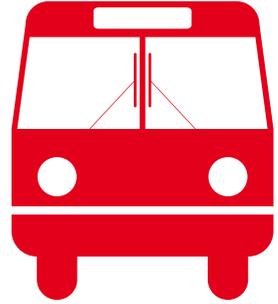
SOS Amitié Île-de-France :

01 42 96 26 26

ou sur Internet : www.sosamitieidf.asso.fr

Viol Femmes Informations :

0 800 05 95 95 (N° vert)



NUMÉROS PRATIQUES

Mairie : 01 34 26 50 00

Taxis : 01 39 47 87 47

Aéroport d'Orly : 01 49 75 52 52

Aéroport de Roissy : 39 50

Annuaire électronique : www.pagesjaunes.fr

Association départementale
pour l'information sur le logement (ADIL) :

0 820 16 95 95 - fax : 01 30 38 38 05

www.adil95.org

Horloge parlante : 36 69

Infos routières : 0 800 10 02 00

ou sur internet :

www.bison-fute.equipement.gouv.fr

Inspection du travail (95) : 01 34 35 48 97 section XI

Météo France : 0 899 71 02 95 ou 32 50

ou sur internet : www.meteofrance.com

Mouvement Français pour le Planning Familial
(MFPF 95) : 01 30 38 23 94

Objets trouvés (Préfecture de Police) :

0 821 00 25 25

Ordre des Avocats (95) : 01 34 35 39 39

Renseignements R' Bus - TVO :

0 820 20 93 99 (tarif à 0,09 € TTC/min)

ou sur internet : www.idf.veolia-transport.fr

Renseignements RATP : 32 46

ou sur internet : www.ratp.fr

Renseignements SNCF :

■ Transilien : www.transilien.com

■ Grandes lignes : 36 35

ou sur internet : www.sncf.com

Renseignements SVP : 01 47 87 11 11

Société Protectrice des Animaux -

Gennevilliers (SPA-refuge) : 01 47 98 57 40

Violences faites aux femmes au travail

(AVFT) : 01 45 84 24 24

www.avft.org

Permanence téléphonique

du lundi au vendredi de 9 h 30 à 15 h



Notre savoir-faire
vous met à l'abri



Générale d'Étanchéité et de Couverture

- **Étanchéité**
Élastomère - PVC - Photovoltaïque
Protection végétalisée - Résine
- **Couverture**
Acier - Aluminium
Zinc - Tulle - Ardoise
- **Isolation**
- **Bac acier**
- **Entretien de terrasses**
- **Lanterneaux**
- **Bardage**
- **Désenfumage**

283, avenue Laurent Cély - 92230 Gennevilliers
Tél. : 01 41 47 30 30 - Fax : 01 41 47 03 26
Email : contact@gecidf.com - www.gecidf.com



www.**VOUSSERT**.fr

[Entretien et Equipement]



Hygiène ⊗ Maison ⊗ Jardin ⊗ Piscine

ZI de la Prévauté - BP48 - 78550 Houdan
Tél. : 01 30 46 94 70 - Fax : 01 30 88 13 90
Email : info@voussert.fr

La Ville de Bezons & **médias**
& PUBLICITE

remercient les annonceurs qui,
par leur présence ont contribué
à la réalisation de ce guide.

Agence Paris

ZAC « Le Cornillon » • 6, rue des Bretons
93218 Saint-Denis La Plaine Cedex
Tél. : 01 49 46 29 46 • Fax : 01 49 46 29 40
www.groupemedias.com

Depuis Novembre 2012

Les lignes de bus ont évolué
avec l'arrivée du Tramway au
pont de Bezons.



**UN NOUVEAU RÉSEAU DE BUS,
POUR UNE NOUVELLE MOBILITÉ**



découvrir
bezons



découvrir bezons



un peu d'histoire

Les armoiries

La ville industrielle de Bezons, bordant la Seine, est symbolisée par la couronne dentée de la fontaine héraldique dont les ondes évoquent le fleuve. L'activité des travailleurs est exprimée par les trois avant-bras tenant la couronne dentée. En chef, les trois couronnes sont aux armes de Claude Bazin qui épousa en 1580 Marie Chanterel qui possédait la Seigneurie de Bezons. Anobli par Louis XIII en 1611, Claude Bazin de Bezons perpétua les origines de sa famille, marchand de toile à Troyes, à l'enseigne « des Trois Couronnes », enseigne qui fut reprise comme blason familial.

L'écu est timbré de la couronne murale des villes, celle que portaient les déesses grecques tutélaires des cités. Il est entouré de pampres pour rappeler que la vigne, jadis florissante, faisait vivre une population de vigneron.



Le Logo

Un premier logo, créé en 1986, a progressivement remplacé les armes de la ville.

La grande courbe bleu ciel évoquait la Seine, berceau historique de la ville et de son développement. La flèche rouge, lancée vers le point rouge, symbolisait l'évolution de la ville vers un objectif.

En janvier 2004, le logo de la ville a été modifié et modernisé. Si la vague bleue qui fait référence à la Seine subsiste, la ligne rouge a par contre été supprimée. Elle était souvent comparée à la route départementale 392 qui coupe la ville en deux.

Le rond rouge a, quant à lui, pris du volume. Il est la marque des valeurs de solidarité et d'unité de la ville. Enfin, le trait vert évoque l'attachement de la commune à l'environnement et à ses espaces verts.

Désormais inscrit en exergue de ce nouveau logo, « la ville pour tous » affirme l'attachement de notre ville à ses traditions d'ouverture, d'écoute, de mixité, de convivialité et de solidarité.

1470 : Bezons compte 12 maisons.

1507 : Consécration de l'église Saint-Fiacre.

1665 : La pièce « la foire de Bezons » est jouée devant Louis XIV.

1740 : Inondation catastrophique qui détruit la presque totalité du village.

1783 : Point culminant de l'extension de la vigne qui occupe 75 hectares.

1791 : Premières élections municipales.

1811 : Inauguration du premier pont de Bezons par Napoléon.

1813 : Premier instituteur laïc.

1823 : Le choléra fait 20 victimes.

1848 : Destruction du pont de la Morue (à la limite de Bezons-Carières) par les révolutionnaires.

1863 : Implantation de l'usine de caoutchouc Ratier.

1865 : Première école de jeunes filles.

1871 : Bezons est occupée par les Prussiens.

1914-1918 : La guerre coûte la vie à 258 Bezonnais.

1919 : Première municipalité ouvrière dont la majorité des élus s'apparente en 1920 à l'Internationale communiste.

1925 : Réélection d'une liste municipale à direction communiste.

1932 : Gabriel Péri est élu député d'Argenteuil-Bezons.

1933 : Suppression du barrage de Bezons.

1936 : Front populaire, grèves et occupations des entreprises.

1938 : Construction de l'église actuelle de Bezons.

1939 : Installation à la mairie de la délégation spéciale du gouvernement de Vichy, après l'interdiction du Parti Communiste Français. Louis Péronnet et Henri Weiler sont internés en

France puis déportés en Algérie.

1941 : Gabriel Péri, député, est fusillé par les Nazis le 15 décembre au Mont-Valérien.

1944 : Libération de Bezons. 38 Bezonnais, déportés ou fusillés, sont victimes de ces années de guerre.

1952 : Grandes grèves politiques. Les entreprises de Bezons sont occupées.

1953 : Inauguration du pont de Bezons sous sa forme actuelle.

1958 : Bezons est une des rares villes françaises où le « Non » est majoritaire au référendum pour la Constitution de la V^e République.

1961 : Albert Bettencourt succède à Louis Péronnet. Dès cette date et jusqu'à la fin des années 1970, de grands projets voient le jour : le lycée Eugène-Ronceray, le collège Henri-Wallon, les écoles Marcel-Cachin, Victor-Hugo, Paul-Langevin, Léon-Feix, les crèches, les nouveaux locaux du dispensaire, le complexe Jean-Moulin, le CAC Paul-Eluard, de nombreux logements...

1962 : Fin de la guerre d'Algérie. De nombreux jeunes bezonnais resteront marqués par cette guerre qui a coûté la vie à sept d'entre eux.

1968 : Les grandes grèves de mai-juin sont suivies à Bezons dans toutes les entreprises. La municipalité développe un large soutien matériel aux grévistes.

1979 : Jacques Leser succède à Albert Bettencourt. Dès cette date et jusqu'en 2001, de nouveaux projets émergent : construction de la cité du Colombier, de nouvelles résidences sortent de terre à l'instar de la cité des Impressionnistes offrant des possibilités de logements confortables et diversifiés dans tous les quartiers de la ville. Le CAC Paul-Eluard se métamorphose en véritable théâtre et reçoit en 1998 le label « plateau pour la danse » délivré par le ministère de la culture. C'est aussi la création de la

découvrir bezons

bibliothèque municipale, des centres sociaux dont le dernier, au Nouveau-Bezons, ouvrira en 1999, la réhabilitation du parc Sacco-et-Vanzetti et de la cité de la Paix construite en 1956. La construction du centre de loisirs Croky, nom de scène de Raymond Rémy - ancien directeur de l'équipement - quand il se transformait en clown. C'est également la création des conseils de quartier, le lancement d'une vaste campagne de résorption de l'habitat insalubre, l'inauguration de la résidence Rimbaud, près de la place du Grand-Cerf, de l'école Jacques-Prévert, le réaménagement de la rue Édouard-Vaillant, la création de centres de loisirs, la réhabilitation du gymnase Gabriel-Péri...

1989 : Début des tournages de la célèbre série policière Navarro avec Roger Hanin. Les scènes dans lesquelles l'on retrouve l'appartement de Navarro, le café de Ginoux et le commissariat sont tournées à Bezons.

1992 : Jacques Leser lance l'idée d'un tramway à Bezons. 4 500 Bezonnais signeront une pétition de soutien au projet.

1993-1994 : Nouvelle campagne de résorption de l'habitat insalubre. Inauguration de la résidence Christophe-Colomb.

1998 : Le ministre des transports de l'époque, Jean-Claude Gayssot, fait le déplacement pour Bezons et mesure l'intérêt de la réalisation d'une ligne de tramway. Lancement d'un vaste plan de rénovation des crèches de la commune. Création du Forum des sports. Travaux d'aménagement paysager au parc Bettencourt.

1999 : Ouverture de l'espace jeunes.

2000 : La bibliothèque municipale se transforme en médiathèque.

2001 : Dominique Lesparre succède à Jacques Leser. Adoption par le conseil municipal de la Charte pour une politique globale de l'Enfance et de l'Adolescence. Rénovations des espaces Nelson-Mandela et Aragon, du marché couvert.

2002 : Nouvelle campagne de pétitions de soutien au projet de tramway qui recueillera, en l'espace de trois mois seulement, 5 500 signatures. Rénovation de l'école de musique et de danse, de la cuisine centrale.

2003 : Requalification des zones d'activités de la ville. Inauguration de la piscine rénovée, construite en 1972. Lancement d'un vaste plan de restauration des écoles de la commune. Création de la maison de la citoyenneté.

2005 : L'enquête publique relative au tramway est lancée et un calendrier de travaux est proposé, parmi lesquels ceux visant à conforter et élargir, dès 2006, le pont de Bezons (en réalisant, de chaque côté, une passerelle destinée aux circulations douces, piétons et deux roues), l'étape suivante étant le démontage du toboggan. Inauguration du premier terrain de football (Michel-Caminada) doté d'un enrobé synthétique. Réhabilitation du foyer Péronnet destiné aux anciens. 66 % des Bezonnais disent NON au référendum sur le traité de constitution européenne.

2006 : La municipalité s'appuie sur le tramway pour repenser la ville, avec les Bezonnais et l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU), notamment les quartiers des Bords-de-Seine et de l'Agriculture, la cité des Brigadières. Objectif : renforcer son dynamisme, construction de logements, reconquête des berges de Seine, nouveaux équipements publics, installation de nouvelles entreprises, de nouveaux commerces... Naissance officielle de la Communauté d'agglomération Argenteuil/Bezons.

2007 : Inauguration du terrain d'honneur de football en gazon synthétique et de la piste d'athlétisme rénovée.

2008 : Démarrage des travaux relatifs à l'arrivée du tramway. Élections municipales : 5 listes sollicitent les suffrages des Bezonnais. La liste d'union de la gauche l'emporte dès le 1^{er} tour (56,51 %).

2009 : La ville a son agenda 21, traduction globale de la volonté d'inscrire résolument Bezons dans l'action pour le développement durable. Inauguration de l'immeuble de bureaux River Ouest.

2010-2011 : Double anniversaire pour Bezons : les 90 ans de gestion des municipalités de gauche animées par un maire communiste, ainsi que les 90 printemps de l'USOB, principale association de la ville, forte de ses 19 sections sportives et de ses 2 704 adhérents. Inauguration du centre municipal de santé rénové, créé en 1929. Inauguration des passerelles du pont de Bezons. Lancement des travaux de la zone 30, du centre de loisirs Jacques-Tati. Inaugurations des résidences Lucie-et-Raymond-Aubrac et rue Aimé-Césaire. Lancement de la concertation pour l'aménagement du futur centre-ville autour de la Grâce-de-Dieu...

2012 : Année historique pour notre ville qui a accueilli le tramway tant désiré. L'aboutissement d'une vingtaine d'années de travail et de combats menés avec les Bezonnais ! Le tramway est enfin à nous ! Il relie désormais Bezons à La Défense en 12 minutes et améliore les déplacements quotidiens de 58 000 voyageurs. Avec un paradoxe : le décès du maire honoraire de la ville, Jacques Leser, le 15 février, qui, en 1992, lança cette belle idée relayée par son successeur Dominique Lesparre.

La métamorphose de notre cité s'est poursuivie avec des constructions de logements dans le quartier des Chênes et dans celui des Bords-de-Seine qui voit également sortir de terre de nouveaux immeubles de bureaux face à la gare du tram. Côté équipements : ouverture de l'aire d'accueil des gens du voyage. Extension de la zone 30, rénovation de l'éclairage public, championnat de France FSGT de natation, 1^{ère} édition de Ciné Poème, assises de la solidarité.

2013 : Dans le domaine de la culture, Ciné Poème et REV'Arts continuent de gagner en audience au fil des ans.

Plusieurs rénovations d'équipements publics sont entreprises : médiathèque Maupassant, théâtre Paul-Eluard, centre municipal de santé, centre social Robert-Doisneau, gymnase Pierre-de-Coubertin. Le nouveau square Julian-Grimau est installé. D'autres réalisations importantes sont envisagées comme la salle polyvalente (sports et associations) du Val et le nouvel hôtel de ville, place de la Grâce-de-Dieu, qui réunira en un seul lieu l'ensemble des services municipaux. Dans ce cadre, le maintien de notre commissariat et le droit à la sécurité sont l'objet d'une importante mobilisation citoyenne.

2014 : Avec la rénovation en profondeur du parc Sacco-et-Vanzetti et l'inauguration de la première tranche de la plage des fêtes avec le parc Mandela, les familles bezonnaises pourront encore mieux profiter des espaces verts. Le développement économique de la commune se poursuit avec les travaux bien avancés de l'immeuble de bureaux HRO situé près de la gare du T2, qui accueillera dans quelques mois des milliers de nouveaux emplois. L'aménagement du Cœur de ville se poursuit aux abords du carrefour de la Grâce-de-Dieu, avec la construction du nouvel hôtel de ville et d'un groupe scolaire de 16 classes. Le nombre de places d'accueil dédiées à la petite enfance a augmenté avec la crèche Madiba, plus grande que l'ancienne située aux Sycomores. La rentrée est l'occasion de mettre en pratique dans nos écoles une réforme des rythmes scolaires complexe et coûteuse pour offrir malgré tout des activités épanouissantes aux petits bezonnais.

découvrir bezons

Les maires de bezons depuis 1901

1901 : M. Delille

1915 : M. Lavinay

1919 : M. Luziau

1922 : M. Branchard

1926 : M. Péronnet

De 1940 à 1944, une délégation spéciale nommée par Pétain dirige la commune.

En août 1944, Henri Barrau reprend la mairie avec le Comité de Libération.

1945 : M. Péronnet

1961 : M. Bettencourt

De 1979 à 2001 : M. Leser

Depuis 2001 : M. Lesparre

Les personnalités qui ont marqué la vie bezonnaise

Bazin : Seigneurs de Bezons. L'un des Bazin fut intendant du roi Louis XIV. Le Maréchal Bazin de Bezons fut membre du conseil de régence du Duc d'Orléans.

Bernard Claude : Célèbre biologiste français du XIX^e siècle. A habité rue de Sartrouville à Bezons.

Berteaux Maurice : Né en 1852, député radical de la Seine-et-Oise. Ministre de la guerre dans les années 1900. Mort en 1911 à Issy-les-Moulineaux.

De Chantrel : Propriétaire du château au XII^e siècle.

Destouches Louis-Ferdinand dit Céline : L'un des plus grands écrivains du siècle. Médecin-chef du dispensaire de Bezons, de 1940 à 1944. La guerre révéla ses positions antisémites. Il s'exilera de France pour échapper à la justice. Puis y reviendra terminer son œuvre romanesque.

Gherardi Évariste : Auteur au XVII^e siècle d'une pièce de théâtre intitulée « Le retour de la foire de Bezons ».

Henri IV : La légende dit que le Roi de France venait passer ses fins de semaine à Bezons avec Gabrielle d'Estrées, sa favorite.

Maupassant Guy (de) : Romancier et nouvelliste français. Il est considéré comme l'un des plus grands auteurs mondiaux de nouvelles. A séjourné souvent dans une auberge bezonnaise, chez Poulain, pour faire du canotage. Bezons est souvent présente dans ses récits.

De Fels (Comte) André : Député d'Argenteuil-Bezons. Battu aux élections par Gabriel Péri en 1932. Il se rendit tristement célèbre par un télégramme de félicitations à Adolf Hitler en 1938.

bezons aujourd'hui

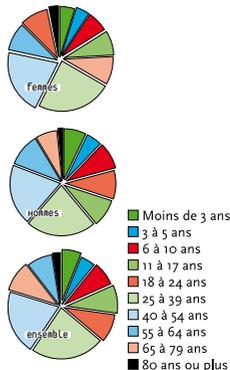
bezons en chiffres

Superficie : 417 hectares.

Recensement

Le résultat du recensement indiquait 28 602 Bezonnais en 2011, dont 9 988 avaient moins de 25 ans. Ils représentent 34,92 % de la population.

répartition de la population de bezons selon le sexe et l'âge



© Insee - Nom de la zone : Bezons (9504 - Canton ou ville) Insee - POP1A - Population totale par sexe et âge regroupé - Source : Insee, RP2007 exploitation principale. - Nom de la zone : Bezons (9504 - Canton ou ville)

vie

municipale



vie municipale

vie politique

Le conseil municipal

Les élections municipales ont lieu tous les six ans. Les électeurs de la commune votent pour choisir les conseillers municipaux. À Bezons, ils sont au nombre de 35. Ce sont eux qui désignent le maire et les adjoints.

Le conseil élu en mars 2014 se compose de trois groupes :

■ Majorité municipale

Dominique Lesparre, maire
Florelle Prio, 1^{ère} adjointe au maire
Kévin Cu villier, adjoint au maire
Nessrine Menhaouara, adjointe au maire
Patricia Jaouen, adjointe au maire
Christian Ourmières, adjoint au maire
Martin Lolo, adjoint au maire
Michèle Vasic, adjointe au maire
Jean-Luc Lantenois, adjoint au maire
Marjorie Noël, adjointe au maire
Arnaud Gibert, adjoint au maire
Pierre Bordas, conseiller
Françoise Salvaire, conseillère
Lionnel Houssaye, conseiller
Raymond Ayivi, conseiller
Sylvie Etchemendy-Szkobel, conseillère
Philippe Noël, conseiller
Catherine Vachia, conseillère
Khalid El Fara, conseiller
Catherine Pinard, conseillère
Jean-Marc Renault, conseiller
Abdellah Wakrim, conseiller
Sidikatou Geraldo, conseillère
Gilles Rebagliato, conseiller
Nadia Aouchiche, conseillère
Célia Abdédaim, conseillère
Laëtitia Hivert, conseillère



■ Opposition municipale

Evelyne Heyman, conseillère
Aïcha De Hulster, conseillère
Laurent Peaucellier, conseiller
Malik Benidir, conseiller
Olivier Régis, conseiller
Jérôme Ragenard, conseiller
Sophie Stenstrom, conseillère
Michel Campagnac, conseiller

Le bureau municipal

Le bureau municipal (appelé aussi municipalité) est la réunion du maire et de ses adjoints. C'est « l'exécutif » de la commune. Chacun de ses membres est chargé d'un secteur particulier et se tient à votre disposition pour les problèmes qui le concernent plus particulièrement.

Le maire et ses adjoints reçoivent sur rendez-vous. Tél. : 01 34 26 50 00

Dominique Lesparre

- Maire de Bezons en charge de la démocratie, des relations publiques, de la vie associative, de la communication, des grands projets et de l'habitat.
- Conseiller Général du Val-d'Oise.
- Conseiller communautaire de l'agglomération Argenteuil-Bezons.

Florelle Prio

- 1^{ère} adjointe au maire en charge de la santé et référente du quartier Bords-de-Seine
- Conseillère communautaire de l'agglomération Argenteuil-Bezons.

Kévin Cuvillier

- Adjoint au maire en charge de l'école et des activités périscolaires.
- Conseiller communautaire de l'agglomération Argenteuil-Bezons.

Arnaud Gibert

- Adjoint au maire en charge de l'aménagement urbain, des transports et du déploiement des réseaux techniques de communication.
- Vice-président de l'agglomération Argenteuil-Bezons.

Patricia Jaouen

- Adjointe au maire, référente du quartier de l'Agriculture.

Jean-Luc Lantenois

- Adjoint au maire en charge de la coordination culturelle.

Martin Lolo

- Adjoint au maire, référent du quartier Chênes-Val.
- Vice-président de l'agglomération Argenteuil-Bezons.



Nessrine Menhaouara

- Adjointe au maire en charge de la tranquillité des espaces publics.
- Vice-présidente de l'agglomération Argenteuil-Bezons.

Marjorie Noël

- Adjointe au maire en charge de la jeunesse et des sports
- Conseillère communautaire de l'agglomération Argenteuil-Bezons.

Christian Ourmières

- Adjoint au maire en charge des ressources humaines, des finances et des moyens généraux.
- 1^{er} vice-président de l'agglomération Argenteuil-Bezons.

Michèle Vasic

- Adjointe au maire en charge de la solidarité et de l'action sociale.
- Vice-présidente de l'agglomération Argenteuil-Bezons.

vie municipale

délégations des élus de quartier

Afin d'éviter les chevauchements de responsabilités entre les délégations, trois adjoints de quartier ont été mis en place.

Florelle Prio

- 1^{ère} adjointe au maire en charge de la santé et référente du quartier Bords-de-Seine.
- Conseillère communautaire de l'agglomération Argenteuil-Bezons.

Patricia Jaouen

- Adjointe au maire, référente du quartier de l'Agriculture.

Martin Lolo

- Adjoint au maire, référent du quartier Chênes-Val.
- Vice-président de l'agglomération Argenteuil-Bezons.

Ces trois adjoints sont dotés de compétences très étendues sur tout ce qui concerne la vie d'un seul quartier : opération d'urbanisme, circulation et stationnement, hygiène, insalubrité, travaux sur les équipements publics (sauf sportifs).

L'adjoint de quartier a aussi en charge les animations de proximité, conseil de quartier et vie participative, lien social.

Les conseillers municipaux délégués

- **Célia Abdédaïm** : comptes communaux.
- Conseillère communautaire de l'agglomération Argenteuil-Bezons.
- **Nadia Aouchiche** : grandes animations, fêtes, cérémonies, protocole et vie associative.
- Conseillère communautaire de l'agglomération Argenteuil-Bezons.

- **Raymond Ayivi** : solidarité internationale et culture de la paix.

- Conseiller communautaire de l'agglomération Argenteuil-Bezons.

- **Pierre Bordas** : formation, insertion et économie solidaire.

- Conseiller communautaire de l'agglomération Argenteuil-Bezons.

- **Khalid El Fara** : relations avec les copropriétés du Colombier et manifestations sportives.

- **Sophie Etchemendy-Szkobel** : retraités.

- **Sidikatou Geraldo** : sécurité publique et prévention.

- **Laëtitia Hivert** : égalité des femmes et des minorités.

- Conseillère communautaire de l'agglomération Argenteuil-Bezons.

- **Lionnel Houssaye** : handicap.

- **Philippe Noël** : relations avec les locataires du quartier de l'Agriculture.

- Vice-président de l'agglomération Argenteuil-Bezons.

- **Catherine Pinard** : enfance et petite enfance

- Conseillère communautaire de l'agglomération Argenteuil-Bezons.

- **Gilles Rebagliato** : développement de l'usage des nouvelles technologies.

- **Jean-Marc Renault** : développement culturel.

- Conseiller communautaire de l'agglomération Argenteuil-Bezons.

- **Françoise Salvaire** : pré-adolescents, adolescents et lien lycées/collèges.

- Conseillère communautaire de l'agglomération Argenteuil-Bezons.



- **Catherine Vachia** : politique de la ville et environnement
- **Abdellah Wakrim** : commerce et marché.
- Conseiller communautaire de l'agglomération Argenteuil-Bezons.
- **Sophie Stenström**
- Conseillère communautaire de l'agglomération Argenteuil-Bezons.
- **Michel Campagnac**

Les conseillers municipaux

- **Malik Benidir**
- Conseiller communautaire de l'agglomération Argenteuil-Bezons.
- **Aïcha De Hulster**
- **Evelyne Heyman**
- Conseillère communautaire de l'agglomération Argenteuil-Bezons.
- **Laurent Peaucelier**
- **Jérôme Ragenard**
- Conseiller communautaire de l'agglomération Argenteuil-Bezons.
- **Olivier Regis**
- Conseiller communautaire de l'agglomération Argenteuil-Bezons.

Le conseiller général

- **Dominique Lesparre** est membre du conseil général. Il reçoit les Bezonnais en mairie sur rendez-vous au 01 34 26 50 00.

Le député

- **Philippe Doucet**, député de la circonscription d'Argenteuil-Bezons.



L'agglomération Argenteuil- Bezons

La communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons regroupe sur un même territoire environ 132 000 habitants. Les villes d'Argenteuil et de Bezons ont choisi de mettre en commun certaines de leurs compétences pour améliorer la qualité des services publics.

Les compétences transférées sont le développement économique, l'emploi, l'eau, l'environnement avec plus particulièrement les berges de Seine et la lutte contre le bruit, le programme local de l'habitat, la politique de la ville, certains équipements culturels, l'enseignement de la musique, de la danse et des arts dramatiques, les espaces verts, la propreté, les transports et la voirie.

L'hôtel de l'agglomération est situé au 203, rue Michel-Carré à Bezons.
Tél. : 01 39 96 26 00 - Fax : 01 39 96 25 82
N° vert : 0 800 35 20 71

Le conseil communautaire est constitué de **48 membres** (dont 10 vice-présidents), soit **24 conseillers municipaux** par ville. Son Président est le député d'Argenteuil-Bezons, Philippe Doucet, son premier Vice-Président est l'adjoint au maire de Bezons, Christian Ourmières.

Lien social, participation : La démocratie par les citoyens

Être informé sur la gestion de sa ville, pouvoir donner son avis et participer activement à la vie locale sont des droits essentiels pour chaque citoyen.

La charte de la démocratie locale, adoptée le 14 décembre 1999 par le conseil municipal puis réactualisée début 2006, réaffirme ces principes et en précise les modalités.

Espace de concertation, d'expression, d'initiative et de démocratie participative, **le conseil de quartier**, sous la conduite de l'adjoint de quartier permet d'émettre des propositions innovantes et aider à trouver des solutions collectives pour améliorer la vie du quartier.

L'assemblée de quartier s'ouvre à tous les habitants du secteur. Son objectif majeur est de communiquer et de recueillir les avis sur les grands projets et les réalisations à venir dans notre ville.

Des structures de concertation spécifiques : réunions thématiques, forum de la ville, conseil des seniors, conseils d'usagers dans diverses structures municipales, atelier des projets urbains, diagnostics en marchant... complètent ce dispositif qui vise à renforcer le lien avec les habitants en les associant à la réflexion et à la conduite des projets structurants pour la ville.



vie associative

Au cœur de cette démarche participative et citoyenne, la municipalité s'appuie sur un tissu associatif important et investi.

Plus de 180 associations et clubs sportifs animent la vie communale et créent une véritable dynamique locale.

Cette grande diversité est une richesse et un atout majeur pour renforcer les liens dans les quartiers, favoriser l'échange, les contacts humains et la convivialité, étendre les pratiques citoyennes.

La ville dispose ainsi d'un potentiel de créativité, de solidarité et de générosité qui s'appuie sur la disponibilité et l'investissement de nombreux bénévoles.

Pour encore mieux les soutenir dans leur engagement et leurs actions, une mission vie associative est venue renforcer la mission démocratie participative depuis 2011. Elle propose relais, conseils et accompagnements variés à l'activité associative. Dans ce cadre, une permanence vie associative a d'ailleurs été mise en place :

- Accueil libre : tous les jeudis de 15 h 30 à 19 h 30 au bureau vie associative (rez-de-chaussée de l'hôtel de ville de Bezons)

- Sur rendez-vous : du lundi au vendredi de 10 h à 18 h, excepté le jeudi matin.

Contact Mission vie associative (permanence vie associative) : Tél. : 01 34 26 50 60

Les services de la mairie

Hôtel de ville

Rue de la Mairie - CS 30 122

95875 Bezons CEDEX

Tél. : 01 34 26 50 00

Fax : 01 30 76 06 60

E-mail : courrier@mairie-bezons.fr

Site : www.ville-bezons.fr

Les services en mairie reçoivent le public le lundi, mardi, mercredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.

Le jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h 30.

Le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Attention !

Les services population et action sociale sont fermés au public le jeudi matin.

Formalités administratives

service population

Rez-de-chaussée de la mairie

Tél. : 01 34 26 50 01 - Fax : 01 34 26 50 15

E-mail : courrier@mairie-bezons.fr

Attention !

Fermeture de ce service le jeudi matin et permanence le même jour de 13 h 30 à 19 h 30.

C'est auprès du service population que vous pourrez effectuer un certain nombre de démarches et formalités concernant :

- l'état civil, en particulier naissances, mariages, décès et demandes d'actes,
- les affaires générales,
- les élections.

état civil

Pour une naissance

La déclaration doit être faite à la mairie du lieu de naissance, dans les trois jours qui suivent l'accouchement (non compris le jour de la naissance). L'acte de naissance est immédiatement rédigé en présence du déclarant, muni du livret de famille, sur simple production d'un certificat de constatation de naissance signé du médecin, de la sage-femme ou de l'officier de santé qui aura procédé à l'accouchement. Le déclarant peut être le père, le médecin, la sage-femme, l'officier de santé ou une personne de la famille.

Pour un mariage

Pour constituer le dossier, les futurs époux doivent se présenter ensemble au service population, sur rendez-vous. Tél. : 01 34 26 50 01

Pièces à fournir pour chacun des futurs époux (cas général) :

- copie intégrale d'acte de naissance établi depuis moins de trois mois (moins de six mois s'il a été délivré à l'étranger),
- des justificatifs de domicile (document administratif, impôts sur le revenu, impôts locaux, impôts fonciers...),
- une pièce d'identité,
- l'identité des témoins, leur profession et leur adresse actuelle,
- si enfants, apporter le livret de famille.

Pour une reconnaissance d'enfant de parents non mariés

Se présenter au service population, muni d'une pièce d'identité, si l'enfant est né, d'une copie récente de son acte de naissance.

Pour un décès

La déclaration se fait à la mairie du lieu du décès par un membre de la famille ou un tiers ayant sur le défunt des renseignements. Le médecin constate le décès. Il remet à la famille un certificat portant les renseignements nécessaires pour la mairie. Faites porter aussitôt ce certificat à la mairie, au service état civil, avec le livret de famille et les pièces d'état civil de la personne décédée et une pièce d'identité du déclarant. Au vu du certificat du médecin, l'officier de l'état civil délivrera l'acte de décès.

Les cimetières

Bureau des cimetières

Cimetière du Val Tél. : 01 34 10 88 84

Il existe deux cimetières à Bezons :

- Le cimetière du Val, rue du Cimetière.
- Le cimetière rue de la Paix.

Les cimetières sont ouverts au public tous les jours de 8 h 30 à 17 h du 2 novembre au 31 mars, de 8 h 30 à 18 h du 1^{er} avril au 29 octobre.



affaires générales

Vous pouvez effectuer au sein de ce service un certain nombre de démarches et formalités telles que :

- l'obtention ou le renouvellement de la carte nationale d'identité,
- certificat de vie, certificat d'hérédité,
- légalisation de signature,
- livret de famille,
- recensement citoyen,
- chauffeurs de taxi,
- débits de boisson,
- fermeture annuelle des boulangeries,
- légalisation de signature et certification de copies conformes uniquement pour des documents destinés à une autorité étrangère,
- remise des formulaires pour les médailles du travail et autres pièces administratives,
- attestation d'accueil pour les visiteurs étrangers.



La future mairie.

recensement citoyen

Le recensement, en vue de la journée de défense et citoyenneté, est obligatoire pour les filles et les garçons de nationalité française. Il doit se faire dès l'âge de 16 ans et au plus tard les 3 mois suivant la date d'anniversaire. Les jeunes gens nés en France de parents étrangers, qui ont acquis la nationalité française après 16 ans, sont soumis à l'obligation de se faire recenser dès l'acquisition de la nationalité. Pour se faire recenser, il faut se présenter personnellement à la mairie (en cas d'impossibilité, le représentant légal peut effectuer la démarche, muni de sa pièce d'identité) en présentant :

- le livret de famille,
- la carte nationale d'identité,
- un justificatif de l'acquisition de nationalité (s'il y a lieu).

L'accomplissement de cette démarche sera vérifié lors de l'inscription à tout type d'examen relevant de l'autorité publique (y compris pour le permis de conduire).

Attention ! Une attestation de recensement vous sera délivrée. Conservez précieusement cet original, et ne délivrez aux organismes demandeurs que des copies.



élections

Vous obtiendrez auprès du service population les renseignements nécessaires pour effectuer vos inscriptions sur les listes électorales pour les scrutins locaux, nationaux ou européens, ainsi que pour les élections professionnelles.

INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Qui doit s'inscrire ?

- Les habitants de Bezons de nationalité française, âgés de 18 ans ou plus, non encore inscrits sur la liste électorale ou déjà électeurs dans leur précédente commune.
- Les Bezonnais ressortissants des pays de l'Union Européenne (pour les élections municipales et les élections européennes uniquement).
- Les électeurs déjà inscrits à Bezons, mais qui ont changé d'adresse à l'intérieur de la commune, doivent le signaler au service élections. Aucun changement d'adresse ne peut se faire sans cette démarche.
- Les personnes qui ont obtenu la nationalité française peuvent se renseigner au service élections.

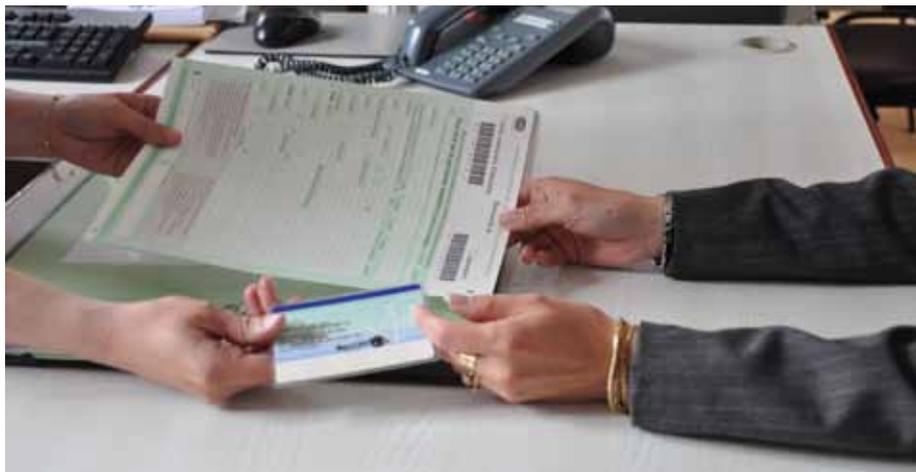
Quand s'inscrire ?

Du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Pour pouvoir voter, il faut s'être fait inscrire sur les listes électorales avant le 1^{er} janvier de l'année du scrutin.

Pièces à fournir :

- document d'identité (carte nationale d'identité, passeport...),
- justificatif de domicile (quittance de loyer, d'électricité ou de téléphone fixe, avis d'imposition).



papiers

OÙ ET COMMENT LES OBTENIR ?

Copies d'actes d'état civil

(naissance, mariage, décès)

Elles sont délivrées en mairie par le service population si la naissance, le mariage ou le décès y ont été enregistrés. La délivrance se fait sur place, par courrier sur justificatif de l'identité du demandeur, ou en ligne (www.ville-bezons.fr). Il est nécessaire d'indiquer la filiation précisément dans la demande. Pour les demandes traitées par courrier et en ligne elles sont dorénavant envoyées à la mairie de domicile du demandeur.

Autorisation de sortie du territoire

supprimée depuis le 1^{er} janvier 2013.

Carte nationale d'identité

Pour obtenir ou faire renouveler votre carte d'identité vous devez présenter au service population :

- une copie intégrale de votre acte de naissance seulement en cas de 1^{ère} demande, de perte ou de vol, si passeport en cours de validité ou périmé de moins de 2 ans cela remplace l'acte de naissance,
- acte de mariage,
- selon le cas (à étudier par le service) un justificatif de nationalité,
- deux photos d'identité récentes, identiques, de face et tête absolument nue, sans reflet sur les lunettes. Le fond de la photo doit être clair, neutre et uni,

- un justificatif administratif récent de domicile au nom du demandeur.

Pour les personnes hébergées

- un certificat d'hébergement, pièce d'identité de l'hébergeant et son justificatif de domicile,
- un document administratif au nom de l'hébergé.

S'il s'agit d'un renouvellement, fournir l'ancienne carte d'identité ou une déclaration de perte ou de vol enregistrée par le commissariat de police ou la mairie (uniquement pour la carte nationale d'identité). En cas de perte ou vol, un timbre de 25 euros sera réclamé.

Pour les mineurs :

La demande de carte nationale d'identité est formulée par le représentant légal, titulaire de l'autorité parentale. En cas de divorce, fournir le jugement définitif. En cas de famille naturelle, seul le parent détenteur de l'autorité parentale peut formuler la demande. La présence de l'enfant est nécessaire lors de la demande.

Rappel : La pièce d'identité est nécessaire aux enfants, dès la naissance, pour quitter le territoire français même accompagnés des parents.

Le livret de famille n'est pas une pièce d'identité. Le délai minimum pour obtenir la carte d'identité est de 3 à 8 semaines selon les périodes.

Les demandes urgentes ne peuvent être satisfaites.

Attestation d'accueil pour les personnes venant de l'étranger

La demande doit être faite auprès du service population en mairie.

Pièces à fournir par l'hébergeant :

- titre de propriété, ou contrat de location,
- justificatif de domicile récent (quittance de loyer, EDF, téléphone fixe, taxe d'habitation...),
- dernier bulletin de paie des personnes vivant au domicile,
- autres ressources (talon retraite, Sécurité sociale, Assedic, Caisse d'allocations familiales, bilan d'activité...),
- pièce d'identité de l'hébergeant en cours de validité (carte nationale d'identité, passeport, carte de séjour, etc.),
- s'acquitter d'un droit de timbre fiscal de 30 € à obtenir en perception ou bureau de tabac.

Pièces à fournir par l'hébergé :

- état civil (nom, prénom et date de naissance),
- numéro et validité du passeport,
- adresse exacte,
- date obligatoire d'arrivée et de départ de l'hébergé.

Important : Le maire dispose d'un délai de 1 à 30 jours pour délivrer l'attestation d'accueil.

Carte d'invalidité d'anciens combattants

S'adresser directement à l'ONAC :
25, rue de la Constellation
95805 Cergy-Pontoise
Tél. : 01 30 31 14 00

Carte d'invalidité

À la mairie (service d'action sociale).

Présenter :

- le certificat médical remis à la mairie lors de la demande,
- deux photos.

Certificat de vie

À la mairie du domicile.

La personne concernée doit se présenter personnellement munie d'une pièce d'identité.

Certificat d'hérédité

Les tribunaux ne sont plus habilités à délivrer les certificats d'hérédité et les mairies non plus. Toutefois, Bezons le fait encore pour les montants inférieurs à 5 335,74 €. Au-delà, s'adresser à un notaire.

Pièces à fournir :

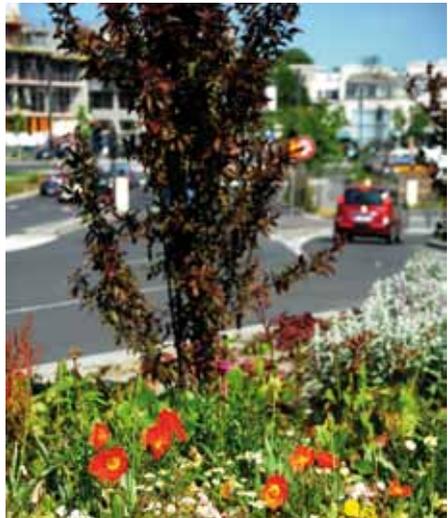
- pièce d'identité de l'héritier mandataire,
- le ou les livrets de famille du défunt,
- l'acte de naissance et l'acte de décès du défunt
- les courriers des organismes demandeurs justifiant les sommes à percevoir,
- une attestation sur l'honneur à rédiger sur place concernant la situation du défunt,
- les noms et adresses de tous les héritiers y compris les enfants naturels,
- la présence de deux témoins majeurs (en dehors de la famille) est obligatoire.

Légalisation de signature

À la mairie du domicile.

Pièces à fournir :

- pièce d'identité,
- présence de l'intéressé,
- justificatif de domicile,
- le document à légaliser non signé par l'intéressé.



vie municipale

Livret de famille

Le livret de famille est remis lors du mariage par la mairie du lieu de mariage, ou lors de la naissance d'un enfant du lieu de naissance de l'enfant. Les duplicatas de livret sont établis au lieu du domicile sous réserve d'une déclaration de perte ou vol ou d'un jugement de séparation ou de divorce. La présence des demandeurs est nécessaire.

Pièces à fournir :

- une pièce d'identité,
- un extrait d'acte de naissance de l'enfant,
- un justificatif de domicile.

Passeport biométrique

La mairie de Bezons n'est pas équipée. Contacter la mairie, qui vous indiquera les mairies bénéficiant de l'équipement biométrique.
Tél. : 01 34 26 50 00

Permis de chasser

Renseignements auprès de la Préfecture.
Tél. : 01 34 20 95 95

divers (autres documents)

Aide juridictionnelle

Permanence d'aide aux victimes et d'accès au droit.

Maison de la citoyenneté

42, rue Maurice-Berteaux - Tél. : 01 30 76 10 39

Certificat de scolarité

Demande à effectuer auprès du directeur de l'établissement scolaire.

Certificat de travail

Demande à effectuer auprès de l'employeur.

Certificat de vaccination

Demande à effectuer auprès du praticien ayant effectué la vaccination, ou la PMI ou le centre de santé.

Couverture médicale universelle (CMU)

Demande à effectuer auprès du centre de Sécurité sociale du domicile.



Extrait de casier judiciaire n°3

Demande à effectuer par correspondance auprès du :

Casier judiciaire national

44317 Nantes Cedex 3

Envoyer le formulaire Cerfa n°10071*09

ou par Internet : www.service-public.fr

Carte d'électeur

Délivrée par voie postale aux personnes nouvellement inscrites sur les listes électorales. Une nouvelle carte est distribuée tous les trois ou cinq ans à tous les électeurs inscrits sur la liste électorale de la commune.

Modalités d'inscription page 21.



Les autres services administratifs

Préfecture du Val-d'Oise

Avenue Bernard-Hirsch

95010 Cergy-Pontoise cedex

Tél. : 01 34 20 95 95

Site : www.val-doise.pref.gouv.fr

Sous-Préfecture

2, rue Alfred-Labrière - 95100 Argenteuil

Tél. : 01 34 23 36 36

- Administration générale et réglementations (délivrance des cartes de commerçants ambulants, de VRP, des permis de chasser, des cartes grises et permis de conduire, dépôt des statuts des associations loi 1901, autorisation de détention d'armes de 1^{ère} et 4^e catégorie, autorisation de transport de corps à l'étranger, certificats de non-gage, commission de conciliation en matière de loyers impayés, instruction des demandes de naturalisation et d'introduction des familles étrangères),
- Bureau des affaires communales,
- Bureau de l'équipement et des affaires économiques.

Conseil général du Val-d'Oise

Avenue du Parc - 95000 Cergy

Tél. : 01 34 25 30 30

Site : <http://www.valdoise.fr>

Conseil régional d'Île-de-France

33, rue Barbet-de-Jouy - 75007 Paris

Tél. : 01 53 85 53 85

Site : <http://www.iledefrance.fr>

Direction départementale des Territoires du Val-d'Oise (DDT 95)

5, avenue Bernard-Hirsch - BP 60158

95022 Cergy-Pontoise cedex

Tél. : 01 34 25 25 00



justice

Maison intercommunale de la justice et du droit

14, rue Alfred-Labrière - 95100 Argenteuil
Tél. : 01 34 34 62 30

Procureur de la République

Tribunal de grande instance de Pontoise
Cité judiciaire
3, rue Victor-Hugo
BP 95220 - 95302 Cergy-Pontoise cedex
Tél. : 01 72 58 70 00

Tribunal d'instance de Pontoise

Cité judiciaire
3, rue Victor-Hugo
BP 20217 - 95302 Cergy-Pontoise cedex
Tél. : 01 72 58 74 60

Tribunal d'instance de Sannois

5, square Jules-Ferry - 95110 Sannois
Tél. : 01 39 81 01 38

Conseil des Prud'hommes

9, rue des Celtes - 95100 Argenteuil
Tél. : 01 39 80 40 40

Greffe du tribunal de commerce

Cité judiciaire - 3, rue Victor-Hugo
95300 Pontoise
Tél. : 01 34 25 47 60
Site : www.infogreffe.fr

Aide aux victimes (CIDFF-CIDAV)

Permanence gratuite d'aide aux victimes et d'accès au droit. Sur rendez-vous à la maison de la citoyenneté
42, rue Maurice-Berteaux - 95870 Bezons
Tél. : 01 30 76 10 39

Fil d'Ariane

Aide à gérer les litiges administratifs des particuliers.
21, avenue des Grenottes - BP 8315
95803 Cergy

impôts

Centre des impôts

36, avenue de Verdun - 95100 Argenteuil
Tél. : 01 39 96 35 00
Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 45 à 12 h 15
et de 13 h 30 à 16 h 45.

Trésor Public

18, boulevard Gabriel-Péri
Résidence Christophe-Colomb - 95870 Bezons
Tél. : 01 39 47 79 03
Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de
13 h à 16 h.

sécurité

Commissariat de Bezons

24, boulevard Gabriel-Péri - 95870 Bezons
Tél. : 01 39 96 53 50

Urgences : 17

Centre de secours incendie

120, rue Jean-Jaurès - 95870 Bezons
Administration : 01 39 96 54 90

Urgences : 18

communications

France Telecom / Orange

Centre Commercial « Côté Seine » à Argenteuil
Tél. : 10 14 (agence commerciale)

La Poste

■ La Poste - Bureau Principal

45 à 49, rue des Frères-Bonneff - 95870 Bezons
Tél. : 36 31 - Fax : 01 34 34 36 69
Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30
et de 14 h à 18 h 30, le samedi de 9 h à 12 h 15.

■ La Poste - annexe du Grand-Cerf

154, rue Édouard-Vaillant - 95870 Bezons
Tél. : 36 31 - Fax : 01 34 34 66 91
Uniquement les après-midi, du lundi au vendredi
de 14 h 30 à 17 h 30, fermé le samedi.

■ La Poste - annexe du Colombier

5, rue Robert-Branchard - 95870 Bezons
Tél. : 36 31 - Fax : 01 34 34 30 81
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à midi.



SECPIT

SOCIÉTÉ D'ENTREPRISES DE COUVERTURE, DE PLOMBERIE ET D'INSTALLATIONS THERMIQUES
SA AU CAPITAL DE 176 000 €

CHAUFFAGE CENTRAL - TUYAUTERIE INDUSTRIELLE
CONDITIONNEMENT - CLIMATISATION
COUVERTURE - PLOMBERIE

180, RUE ANDRÉ-KARMAN - 93300 AUBERVILLIERS - Tél. : 01 48 11 29 00 - Fax : 01 48 11 98 83

GRANDES ADMINISTRATIONS - HLM - COPROPRIÉTÉ - COLLECTIVITÉS

RÉFÉRENCE



ATARAXIA réunit dans une même dynamique l'intégralité des métiers de l'immobilier pour répondre aux préoccupations urbanistiques et aux enjeux de la société actuelle.

Fidèle à ses valeurs qu'il partage avec le CM-CIC, son actionnaire principal, le groupe est animé par la recherche permanente de l'équilibre entre performance économique, bien être de l'individu et développement durable.

INTERCONSTRUCTION, avec 50 ans d'existence, est aujourd'hui l'une des plus anciennes sociétés de promotion immobilière de France à capitaux privés et indépendants.

Ces références sont pluri-disciplinaires : Tertiaire, logements collectifs et individuels.

Enfin, désireux d'affirmer sa différence, le groupe signe chacune de ses opérations par une œuvre d'art.



ataraxia.fr



interconstruction.fr

vie

quotidienne



économie

Le développement économique est une compétence transférée à la communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons.

Élu délégué au développement économique :
Dominique Lesparre, Maire.

Direction du développement économique

Hôtel de Communauté Argenteuil-Bezons
203, rue Miche-Carré - 95870 Bezons
Tél. : 01 39 96 26 00
Fax : 01 39 96 25 82
E-mail : deveco@ca-ab.fr

La direction du développement économique est l'interlocuteur privilégié des entrepreneurs qui souhaitent s'installer sur le territoire d'Argenteuil-Bezons, ou y développer leurs activités. Il vise à compléter l'action des structures existantes, à valoriser les zones d'activités du territoire, à développer le partenariat et impulser les initiatives en faveur de l'activité économique.

L'ouvre-boîte

Un lieu dédié à l'accompagnement des porteurs de projets.
11 bd, de la Résistance
95100 Argenteuil
Tél. : 01 34 34 15 10
creation@ca-ab.fr

Silicon-Banlieue, les bains-douches

Un lieu de coworking et d'animations autour de l'innovation et du numérique.
9, rue de Calais
95100 Argenteuil
Tél. : 01 30 25 18 31
Contact@siliconbanlieue.fr

L'emploi

L'emploi est une compétence transférée à la communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons.

Vice-président : Fabien Bénédic

Il est aussi chargé de l'insertion, la formation, l'enseignement supérieur, le numérique et le pôle mécatronique (associé à Dominique Lesparre).

Hôtel de la Communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons

203, rue Michel-Carré - 95870 Bezons
Tél. : 01 39 96 26 00 - 01 39 96 25 90
Fax : 01 39 96 25 82
E-mail : emploi@ca-ab.fr

Mission Locale Argenteuil-Bezons

Une structure d'accompagnement global des moins de 26 ans : orientation, formation, emploi, santé.
4, rue Notre-Dame
95100 Argenteuil
Tél. : 01 34 11 40 00
Fax : 01 34 11 40 09
Le conseiller Mission locale assure les permanences au PIJ (espace jeunes)
39, rue Villeneuve - 95870 Bezons
Tél. : 01 78 70 72 27

PLIE (Plan Local d'Insertion et d'Emploi d'Argenteuil-Bezons)

Un accompagnement individualisé et renforcé des publics éloignés du marché du travail
143, rue Paul-Vaillant-Couturier
95100 Argenteuil
Tél. : 01 30 76 07 06

autres partenaires

AFI (Association pour la Formation et l'Insertion)

144, rue Henri-Barbusse - 95100 Argenteuil
Tél. : 01 34 34 16 50
Fax : 01 39 47 78 22

ARSI [Association pour la réalisation et le soutien à l'initiative (aide à la création d'entreprise)]

84, boulevard Héloïse - 95100 Argenteuil
Tél. : 01 30 76 08 38
Fax : 01 30 76 01 71

CIO (Centre d'Information et d'Orientation)

27, boulevard Jeanne-d'Arc - 95100 Argenteuil
Tél. : 01 30 76 29 47

Chambre de Commerce et d'Industrie (Centre de développement des entreprises)

5, avenue Gabriel-Péri - 95100 Argenteuil
Tél. : 01 34 34 45 05

Chambre des Métiers du Val-d'Oise

1, avenue du Parc - 95015 Cergy-Pontoise cedex
Tél. : 01 34 35 80 00
Site : www.artisan95.com

Inspection du Travail et direction départementale du travail, de l'emploi et de la Formation Professionnelle (DDTE)

Immeuble Atrium
3, bld de l'Oise - 95000 Cergy-Pontoise
Tél. : 01 34 35 49 49
Fax : 01 34 22 13 62

École de la 2^e chance

95, rue Paul-Vaillant-Couturier - 95100 Argenteuil
Tél. : 01 39 96 42 70
www.E2c95.com

Pôle emploi

1, boulevard du Général Delambre - 95870 Bezons
Tél. : 39 49

Régie des quartiers

9, rue Parmentier - 95870 Bezons
Tél. : 01 39 47 60 35
E-mail : rdqdiop@orange.fr

urbanisme

Élu responsable de l'urbanisme :
Arnaud Gibert, adjoint au maire

Élus responsables de l'urbanisme par quartier :

- Quartier Agriculture : **Patricia Jaouen**, adjointe au maire
- Quartier Bords-de-Seine : **Florelle Prio**, première adjointe au maire
- Quartier Chênes - Val-Notre-Dame : **Martin Lolo**, adjoint au maire

Le service de l'aménagement urbain

31, rue Émile-Zola - 95870 Bezons

Tél. : 01 34 26 16 80

Ouvert au public :

lundi et mercredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h,
mardi et jeudi de 13 h 30 à 18 h,
vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Vous pouvez y retirer les formulaires nécessaires à l'instruction des dossiers suivants :

- permis de construire,
- déclaration préalable de travaux.

Le service de l'aménagement urbain se tient également à votre disposition pour les consultations du cadastre relatives à l'identification des propriétés ainsi qu'à la réglementation du plan local d'urbanisme (PLU).

La mission commerce

Élu délégué aux actions commerciales et au marché :
Abdellah Wakrim, conseiller municipal

Il reçoit sur rendez-vous à prendre au
01 34 26 50 00.

La mission commerce a en charge, au travers d'un processus de partenariat, la mise en œuvre d'un plan de dynamisation et d'animation du tissu commercial local.

Ses missions

- Être le relais entre les commerçants et les partenaires locaux, notamment dans le cadre du projet de ville ;
- Proposer le développement de services nouveaux ;
- Proposer les interventions nécessaires sur la recommercialisation des cellules vacantes ;
- Aider à la création et à la dynamisation d'associations locales de commerçants et d'artisans commerçants par la mise en place :
 - d'actions de promotion et d'animation commerciale ;
 - d'actions d'information/formation et de soutien aux commerçants sur leur développement commercial, études clientèles, démarches administratives ;
 - d'un accompagnement et d'un suivi de l'association des commerçants de Bezons.

Mission commerce

Direction de l'aménagement urbain
31, rue Émile-Zola
Contact : Catherine Bocquez
Chargée de mission commerce
Tél. : 01 34 26 16 76



Maison des projets

**Élue déléguée au quartier Bords-de-Seine :
Florelle Prio, première adjointe au maire**

Le projet de rénovation urbaine des Bords-de-Seine prévoit logements, équipements publics, commerces et bureaux autour de la Tête-de-Pont, à l'entrée de la ville. Il s'achèvera vers 2017-2018.

Le rôle de la Maison des Projets est d'informer le public et de recueillir ses observations sur ce programme ANRU. Mais elle a comme principale mission la coordination entre la ville et ses partenaires (État, Agglomération, Conseils général et régional, ANRU, bailleurs, aménageurs et financeurs).

L'équipe coordonne les actions des différents acteurs, s'assure du bon avancement du projet, veille au maintien des conditions de propreté et de sécurité autour des chantiers et dans les espaces publics (gestion urbaine de proximité), impulse en lien avec le centre social du Colombier des animations sociales et coordonne la mise en œuvre de l'insertion professionnelle et sociale dans les entreprises intervenant dans le projet.

Chaque année, deux rencontres publiques sur l'avancement du projet et la gestion urbaine de proximité sont organisées par la ville.

Maison des Projets

50, rue Édouard-Vaillant

Tél. : 01 34 34 43 70

Horaires d'ouverture :

lundi fermé, mardi de 14 h à 17 h 45

mercredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 45

jeudi de 14 h à 19 h 15 et vendredi de 10 h à 12 h.

En dehors de ces horaires, vous pouvez être reçu sur rendez-vous en appelant le 01 34 34 43 70.

Logement

Élu délégué au logement :
Dominique Lesparre, maire

Il reçoit sur rendez-vous, au service logement.
Tél. : 01 34 26 16 80

Pour préserver son originalité et ses équilibres, la municipalité a pour objectif de répondre aux nombreuses demandes de logement, elle agit pour diversifier les réalisations : habitat, collectif ou individuel, locatif aidé ou en accession à la propriété.

Depuis janvier 2013, une nouvelle procédure « la critérisation » est désormais en place, plus juste, plus transparente, plus lisible pour les demandeurs sur la ville de Bezons.

Service municipal de l'habitat

31, rue Émile-Zola, au 1^{er} étage
95870 Bezons. Tél. : 01 34 26 16 80

Ouvert au public sur rendez-vous : lundi et mercredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h ; mardi et jeudi de 13 h 30 à 18 h ; vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Ce service :

- instruit les demandes de logements sociaux, transmission au système national pour la délivrance du numéro régional,
- renseigne les locataires, du secteur public ou privé, sur leurs droits et devoirs,
- renseigne les candidats à l'accession à la propriété sur les divers programmes en cours dans la ville,
- participe à l'éradication de l'habitat insalubre,
- accompagne les personnes qui sont en situation d'impayés locatifs,
- assure le partenariat nécessaire auprès des amicales quand elles en font la demande.

Demandes de logement social

Le service logement reçoit les demandeurs de logement sur rendez-vous. Tél. : 01 34 26 16 80



- Pour renouveler ou modifier votre demande directement sur Internet sans avoir à vous déplacer : www.demande-logements-social.gouv.fr
- Liste des organismes sociaux se référer au guide du logement disponible au service habitat et à l'accueil de la mairie.
- Guide des loyers impayés également disponible au service habitat.

environnement

Dominique Lesparre, maire
Catherine Vachia, conseillère municipale déléguée au développement durable, Agenda 21 et environnement

Élus responsables de l'environnement par quartier

- Quartier Agriculture :
Patricia Jaouen, adjointe au maire
- Quartier Bords-de-Seine :
Florelle Prio, première adjointe au maire
- Quartier Chênes - Val-Notre-Dame :
Martin Lolo, adjoint au maire

Les parcs et squares dans la ville

- Parc Nelson-Mandela - rue Jean-Carasso
- Parc Bettencourt - rue Francis-de-Pressensé et rue des Barentins.
- Parc Sacco-et-Vanzetti - rue de la Berthie et rue Prudence,
- Square de la République - boulevard Gabriel-Péri,
- Square de la Grenouillère - place des Impressionnistes.
- Square Desmoulin - rue Camille-Desmoulin.
- Square Julian-Grimau - angle rues Claude-Bernard et Maurice-Berteaux.
- Square Rouget-de-l'Isle - angle rues Cécile-Duparc et Rouget-de-l'Isle

Les jardins et espaces verts des structures communales

Les écoles, les équipements sportifs et autres structures communales sont très souvent dotés d'espaces verts.

Les espaces verts sur voirie

De nombreuses rues sont accompagnées d'alignements d'arbres et de fleurissement. Tous les grands projets prévoient une extension des espaces verts.

Le chemin de halage

Les accès au chemin de halage se font par la rue de la Pâture et la rue des Carrossiers. Il relie aujourd'hui le territoire de Carrières-sur-Seine. L'entretien et le projet de réaménagement des berges de Seine sont des compétences intercommunales. L'association d'insertion Halage entretient le chemin de façon extensive.



Agenda 21

Élue déléguée à l'Agenda 21 : Catherine Vachia, conseillère municipale

Bezons a élaboré son Agenda 21 afin que toute l'activité municipale s'inscrive dans une démarche de développement durable, et pour construire ainsi la ville du XXI^e siècle. Le développement durable répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs besoins.

Un Agenda 21 local est une démarche, celle d'un programme d'actions élaboré avec la participation des habitants, et en amélioration continue ; elle est suffisamment souple pour s'adapter aux spécificités locales.

L'Agenda 21 de la ville s'est construit en trois étapes.

- **Le diagnostic**, réalisé en 2010, a mis en avant 22 enjeux regroupés en cinq finalités :
 - **Finalité 1** : lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
 - **Finalité 2** : préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources
 - **Finalité 3** : cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
 - **Finalité 4** : épanouissement des êtres humains et qualité de vie
 - **Finalité 5** : dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Le bilan carbone patrimoine et services :

Profitant du diagnostic Agenda 21, la ville a fait établir, en 2010, le bilan carbone « Patrimoines et services ». Pendant toute une année, un cabinet d'expertise avec le soutien des techniciens de la commune a collecté les informations nécessaires à la réalisation de ce bilan carbone ; dont le résultat global a été présenté en même temps que le diagnostic Agenda 21, aux habitants lors de l'assemblée générale des conseils de quartier, en novembre 2010.

- **La stratégie**, élaborée en 2011, a décidé de 7 axes :
 1. se déplacer autrement ;
 2. habiter autrement ;
 3. les arbres et les hommes ;
 4. réduire les exclusions ;
 5. favoriser un autre développement ;
 6. revivifier la démocratie ;
 7. 21 gestes pour le XXI^e siècle.

Le programme d'actions

La troisième phase d'élaboration a été construite durant l'année 2012. Après plusieurs

réunions de concertation, le programme d'action et le document final de l'Agenda 21 ont été adoptés à l'unanimité par le conseil municipal, le 19 décembre 2012. Il s'agit d'un document très dense, consultable et téléchargeable sur le site de la ville.

L'Agenda 21 comporte une spécificité : la résistance citoyenne.

Depuis de nombreuses années, les Bezonnais se mobilisent en faveur de grands projets de développement ou contre certaines injustices pouvant affecter leur territoire (fermeture de certains services publics notamment). Le prolongement de la ligne de tramway T2 jusqu'à Bezons en est l'exemple même : ce projet n'aurait pu voir le jour sans la forte mobilisation des habitants.

Le développement durable fait partie de ces enjeux qui nécessitent la mobilisation des citoyens car c'est la multiplication des petites actions locales, menées par des personnes de conviction, qui conduira à des changements significatifs à l'échelle de la ville, du pays et de la planète.

Tout au long de ce document d'Agenda 21, certaines actions seront estampillées « Résistance citoyenne » et mettront en valeur l'engagement des Bezonnais.

Le plan d'actions de l'Agenda 21 de Bezons est composé de 55 actions, dont :

- 17 actions nouvelles, à engager au plus vite selon leur degré de priorité ;
- 38 actions déjà engagées ou finalisées, qui démontrent la dynamique déjà en place sur le territoire en termes de développement durable.
- 21 actions labellisées « Résistance Citoyenne ».



Fleurissement

La ville de Bezons dispose d'environ 200 jardinières situées sur les trottoirs ou les barrières, et d'une centaine de massifs situés sur les places et dans les rues.

Elle met en œuvre un plan de fleurissement bi-annuel (à l'automne/hiver d'une part et au printemps/été d'autre part).

Règles d'usages

Dans de nombreux sites, la ville met à disposition des jeux d'enfants. Ils sont sous la responsabilité des accompagnateurs. Une centaine de jeux sont répartis sur une vingtaine de sites.

Des corbeilles sont mises à disposition des usagers afin de garder les espaces publics propres.

Les chiens sont interdits même en laisse sous peine d'amende.

Nourrir les oiseaux est interdit par réglementation départementale, sous peine d'amende.

Voler ou dégrader des arbustes ou du matériel communal est interdit sous peine d'amende.

Les véhicules à moteur sont interdits sauf ceux des jardiniers. L'entretien des espaces verts est réalisé par les services de l'agglomération.



Règles de jardinage pour les habitants

Élagage

Afin de garantir des circulations sécurisées sur les trottoirs et conformément au Code civil, les arbres, les branches, les haies et les racines qui dépassent sur les voies publiques doivent être coupés par les propriétaires ou les occupants des lieux à l'aplomb des limites de propriété. À défaut, la ville pourra mettre en demeure le propriétaire ou leur représentant et exécuter les travaux à leurs frais si ceux-ci n'ont pas été réalisés au terme de la date limite.

Feux dans les jardins

Conformément à l'article 84 du règlement sanitaire départemental, le brûlage à l'air libre des ordures ménagères et de tout autre déchet est interdit.

Nuisances sonores

Pour le bien-être de chacun et conformément à l'arrêté préfectoral du 28 avril 2009, les travaux de bricolage et de jardinage

réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage peuvent être effectués :

- du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

Pour tous travaux liés à l'activité professionnelle, les horaires sont :

- du lundi au vendredi de 7 h à 20 h ;
- le samedi de 8 h à 19 h et interdits les dimanches et jours fériés.

De plus, conformément à l'arrêté préfectoral du 16 juillet 2003, les appareils à moteur ne doivent pas compromettre la tranquillité, et les propriétaires et détenteurs d'animaux sont tenus de prendre les mesures pour éviter une gêne du voisinage.

Les campagnes de dératisation

La ville peut mettre en demeure des propriétaires de dératiser leur bien de manière à avoir une action conjointe avec les opérations de dératisation de la commune.

La régie espaces verts est constituée d'une petite vingtaine de jardiniers qui entretiennent ces espaces avec plusieurs machines et de multiples outils. Le parc Bettencourt et les espaces verts de la zone industrielle sont entretenus par une entreprise privée. Les squares Desmoulins et Grimau sont entretenus par l'association d'insertion Halage.

Les Bezonnais sont encouragés à fleurir leur jardin, leur jardinière et leur balcon tout au long de l'année. Ils sont également invités à participer au concours « Fleurir Bezons » qui se déroule au mois de juin et permet de gagner de nombreux lots. Les inscriptions ont lieu au mois de mai auprès de la mairie.

Patrimoine arboré

Le patrimoine de Bezons compte près de soixante-dix espèces arborées et un total de 2 000 arbres.

Il ne s'agit là que de ceux dénombrés dans le domaine public, à savoir dans les écoles, les centres de loisirs, les parcs et squares publics, les rues, les équipements sportifs et culturels, les cimetières.

On dénombre environ :

- 250 érables planes et sycomores,
- 240 tilleuls communs à grandes feuilles,
- 220 platanes,
- 110 pruniers,
- 100 robiniers...

Charmes, saules pleureurs, cerisiers d'ornement, tilleuls argentés, catalpas, pins noirs et sylvestres, marronniers, arbres de Judée, représentent, pour chaque catégorie, entre 35 et 80 sujets...

Des groupes, moins nombreux, peuvent, malgré tout, se flatter, d'être plus rares, avec entre 10 et 25 dignes représentants. Il en va ainsi des peupliers, paulownias, peupliers d'Italie, pins pleureurs, pommiers, poiriers décoratifs, sophoras, pommier d'ornement, ailantes (dits aussi faux vernis du Japon), aubépines arborescentes, aulnes, cèdres de l'Atlas (bleus, verts, au choix).



Forment des paires ou des trios, mais parfois sont éparpillés, les noyers communs, ormes, sumacs, tamaris, thuyas, tulipier de Virginie, érables champêtres, chênes, ifs, épicéas communs. Les valeureux poirier, séquoia géant, zélkova, chêne rouge, cognassier, gleditzia (févier d'Amérique) et mélèze, portent, quant à eux, haut leur solitude.

Le cadre de vie

Hygiène publique

Le service du cadre de vie est aussi à votre disposition pour les problèmes relevant de la salubrité et de la santé publique :

- lutte contre les nuisances sonores (émanant d'habitations particulières ou d'entreprises) ;
- lutte contre l'habitat insalubre et interventions pour mise aux normes de logements locatifs ;
- interventions pour les immeubles menaçant ruine ou représentant un péril imminent ;
- campagnes de désinsectisation ;
- application du règlement sanitaire départemental ;
- réglementation des emplacements publicitaires ;
- déclaration obligatoire des chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie.

Dispositif anti-tags

La communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons propose ses services aux particuliers, en résidences aussi bien individuelles que collectives, pour effacer les tags dont ils sont victimes. Pour les aider à réparer les dégradations subies, l'agglomération a recours à une société spécialisée et propose un nettoyage gratuit des murs souillés sous certaines conditions.

Pour tous renseignements, appeler le numéro vert : 0 800 35 20 71.

Gestion des déchets

Philippe Noël, cinquième vice-président délégué à la propreté, voirie et espaces verts.

La communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons adhère au syndicat intercommunal AZUR à qui est déléguée la compétence de traitement des déchets. L'agglomération a mis en place un service de collectes en régie. Les conseillers du tri sont à votre disposition pour répondre à vos questions concernant le ramassage des déchets au 0 800 35 20 71. Ne pas hésiter à laisser un message sur le répondeur en cas d'absence, les conseillers du tri vous rappelleront. Les encombrants doivent être sortis la veille du jour de ramassage. Il est demandé aux riverains de ne pas encombrer le trottoir et de ne pas sortir les déchets dangereux (batteries, pneumatiques, déchets de démolition...).

Une déchetterie pour les particuliers est située 4, rue du Chemin Vert à Argenteuil. Tous les jours sauf 1^{er} janvier, 1^{er} mai, 25 décembre. De 9 h à 18 h du 1^{er} octobre au 31 mai, de 9 h à 20 h du 1^{er} juin au 30 septembre. Accès sur simple présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois. Déchets acceptés : déblais et gravats issus du bricolage familial, déchets végétaux, déchets d'équipements électriques et électroniques, emballages en carton, plastique et bois, encombrants ménagers, ferrailles, piles, batteries, huiles de vidange et de friture (20 l maxi), peintures, solvants et produits toxiques (5 l maxi).

Renseignements : 01 30 25 23 15

Le ramassage des ordures ménagères (OM) a lieu deux fois par semaine dans les secteurs pavillonnaires et les petites résidences, et tous les deux jours dans les grands collectifs. Les conteneurs doivent être sortis avec le couvercle fermé la veille du ramassage, mais seulement après 20 h au soir pour les pavillons et 18 h pour les immeubles collectifs. Afin de garantir le service de collecte, les propriétaires et usagers de véhicules sont priés de garer les véhicules de façon à laisser passer les camions de collecte des ordures. Pour ne pas gêner les piétons et limiter les risques de vol, ils doivent être retirés de la voie publique dès que le camion de ramassage est passé.

Pour toute question concernant la fourniture des conteneurs OM, s'adresser aux conseillers du tri, au 0 800 35 20 71.

Les services de l'agglomération ont mis en place la collecte des déchets verts. Du 1^{er} avril au 30 novembre, le ramassage s'effectue une fois par semaine, les lundis, mercredis ou vendredis selon les quartiers.

Emballages et papiers

Le ramassage des emballages et des papiers a lieu une fois par semaine. En triant et en utilisant à bon escient les conteneurs à couvercle bleu mis à leur disposition pour les déchets recyclables (papiers, cartons, plastiques, journaux, canettes...), les Bezonnais participent à l'effort de préservation de l'environnement et de maîtrise de coût du traitement des déchets. Ces conteneurs doivent être sortis la veille du ramassage, seulement après 20 h pour les pavillons et 18 h pour les immeubles collectifs avec le couvercle fermé. Afin de garantir le service de collecte, les propriétaires et usagers de véhicules sont priés de garer les véhicules de façon à laisser passer les camions de collecte des emballages. Pour ne pas gêner les piétons et limiter les risques de vol, ils doivent être retirés de la voie publique dès que le camion de ramassage est passé.

Encombrants

La collecte des objets encombrants d'origine ménagère - à l'exception des matériaux de construction (gravats, pots de peinture, etc.) et des pièces de voiture (pneus, batteries, huiles, etc.) - a lieu une fois par semaine selon le calen-



drier distribué chaque début d'année dans les boîtes aux lettres. Ces « monstres » doivent être sortis la veille du jour du ramassage à partir de 20 h. Afin de garantir le service de collecte, les propriétaires et usagers de véhicules sont priés de garer les véhicules de façon à laisser passer les camions de collecte des encombrants. Les autres jours, tout dépôt sur la voie publique est interdit et passible de sanctions. À défaut, la ville pourra mettre en demeure le propriétaire ou leur représentant et exécuter les enlèvements à leur frais.

Collecte du verre

Des conteneurs pour la récupération du verre usagé sont répartis sur le territoire communal. En y déposant votre verre, vous protégez l'environnement tout en aidant à financer la recherche contre le cancer.

La liste est disponible sur le site Internet de la ville.

Propreté

Afin de conserver l'espace public propre et pour le bien-être de tous, les habitants sont invités à utiliser les corbeilles et les distributeurs de sachets de ramassage de déjections canines mis à disposition sur les voies publiques par l'agglomération.

Depuis la mise en place du plan propreté, l'équipe bezonnaise est constituée d'une vingtaine d'agents et un chef de régie intervenant 365 jours par an. Le secteur de travail correspond à 54 kilomètres de voirie, 108 kilomètres de trottoirs et environ 120 corbeilles de rue. Le matériel comprend 4 balayeuses, 1 motocrotte, 1 camion propreté, 1 laveuse et 1 camion avec grue. La régie a en outre la mission de salage en période hivernale. La propreté des voies publiques est assurée par la régie propreté de la communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons.

Les services techniques à votre écoute

Pour des problèmes de nettoyage, de trous dans la chaussée, d'entretien des espaces verts publics, d'éclairage... appelez la communauté d'agglomération au 0800 35 20 71.

En cas de panne de secteur la nuit, appelez le commissariat qui transmettra à l'entreprise concernée - Tél. : 01 39 96 53 50.

Pour les sujets concernant la voirie, l'assainissement et la propreté, ou déposer vos demandes :

- d'autorisation de branchements à l'égout (Tél. : 01 39 96 26 20),
- d'installation de bennes à gravats sur la voie publique (attention au côté du stationnement et aux délais : 15 jours), pose d'échafaudages, passage bateau... (Tél. : 0800 35 20 71).

S'adresser à l'agglomération, hôtel de communauté 203, rue Michel-Carré - 95870 Bezons.

Pour les sujets concernant l'environnement, les bâtiments et la salubrité, contacter les services techniques de la ville, 31, rue Émile-Zola, qui sont ouverts du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h, le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

La Direction du Cadre de Vie de l'agglomération Argenteuil-Bezons est à votre disposition pour toute information concernant ses compétences (destruction des déchets, environnement, voirie, circulation).

Tél. : 0800 35 20 71.

Marché

Le marché de Bezons « Au Temps des Cerises », entrée rue Maurice-Berteaux, est ouvert tous les jeudi et dimanche matin. Parkings à proximité.



Transports

**Élu délégué aux transports et aux déplacements :
Arnaud Gibert, adjoint au maire.**

Tramway

Depuis novembre 2012, Bezons est relié à La Défense par le tramway, en 12 minutes seulement. Le T2 est équipé de rames doubles d'une capacité de 426 places, soit l'équivalent de 6 bus. Le service est assuré de 5 h 30 (6 h 30 le dimanche) à 0 h 30 (1 h 30 les vendredi et samedi) à raison d'un tram toutes les 8 minutes et un toutes les 4 minutes aux heures de pointe. Plus de 58 000 voyageurs prennent le tramway dans l'année. L'agglomération participe au fonctionnement d'un réseau de bus intercommunal avec la société Transports du Val-d'Oise. Les fiches horaires de ces lignes sont à votre disposition dans les mairies de Bezons et Argenteuil, dans les gares d'Argenteuil et de Sartrouville et sur Internet.

R'Bus - TVO (Transports du Val-d'Oise)

■ Informations :

Tél. : 0 820 209 399 (0,09 €/min)

Site : www.idf.veoliatransdev.com/reseau-bus-tvo

■ Lignes TVO desservant Bezons :

Ligne 3 : Sartrouville (Sureau) - Argenteuil - Pont de Bezons

Ligne 4 : Gare d'Argenteuil - Bezons Val-Notre-Dame - Gare de Houilles/Carrières-sur-Seine

Ligne 6 : Gare d'Argenteuil - Pont de Bezons - Gare de Houilles/Carrières-sur-Seine

Ligne 34 : Argenteuil (Marché des Coteaux) - Pont de Bezons - Gare de Houilles/Carrières-sur-Seine



RATP

■ Informations :

Tél. : 3246

Site : www.ratp.fr

■ Lignes RATP desservant Bezons :

262 : Maisons-Laffitte - Pont de Bezons
Navette 262 entre Pont de Bezons et La Défense entre 5h et 5h30

367 : Pont de Bezons - Nanterre - Rueil
Malmaison

272 : Sartrouville RER - Bezons - Gare
d'Argenteuil



Plan du réseau sur le site de l'agglomération :
www.waglo-argenteuil-bezons.fr/lagglo-et-vous/se-deplacer/en-transports-en-commun/

La maison de la citoyenneté

Maison de la Citoyenneté
42, rue Maurice-Berteaux - 95870 Bezons
Tél. : 01 30 76 10 39

La Maison de la Citoyenneté est un équipement municipal qui accueille un ensemble de services et de permanences gratuites qui visent à permettre à chaque Bezonnais de mieux exercer ses droits et connaître ses devoirs.

Elle est également un guichet d'accueil, d'écoute et d'orientation pour les personnes rencontrant des problèmes de tranquillité publique.

Accès aux droits et aides aux victimes (CIDFF-CIDAV)

Permanence gratuite assurée par un juriste sur rendez-vous, pour :

- vous informer sur les droits de la famille (divorce...),
- renseigner les victimes sur leurs droits et les orienter vers les services compétents afin de les aider (écoute, aide psychologique, suivi juridique pour violences, escroquerie, vol, dégradations...).

Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL)

Permanence gratuite sur rendez-vous pour :

- vous conseiller et vous répondre sur toute question juridique relative au droit des locataires et des propriétaires.

Dossiers d'aide juridictionnelle

Des dossiers d'aide juridictionnelle peuvent être retirés à la Maison de la Citoyenneté afin de demander à bénéficier d'une aide totale ou partielle (sous condition de ressources) pour la prise en charge des frais d'avocat ou d'huissiers.

Sans rendez-vous.

Écrivain public

Permanence gratuite sur rendez-vous pour vous aider à l'explication et à la rédaction de vos courriers d'ordre privé ou de relation avec les administrations.



sécurité

Élue déléguée à la prévention :
Sidikatou Geraldo, conseillère municipale.

Reçoit sur rendez-vous à prendre au 01 34 26 50 00.

La sécurité est de la compétence de l'État et de la police nationale. Cependant, par le développement d'un partenariat et en déchargeant la police d'une partie de ses tâches administratives pour lui permettre de mieux se consacrer à la sécurité des biens et des personnes, la commune suit ces problèmes de près et mène de multiples actions de prévention.

Commissariat de police

24, boulevard Gabriel-Péri
Tél. : 01 39 96 53 50 ou **17 en cas d'urgence.**

Centre de secours incendie

120, rue Jean-Jaurès
Tél. : 01 34 06 10 79 ou **18 en cas d'urgence.**



Maison intercommunale de la justice et du droit

Une structure juridique créée en septembre 2002 par plusieurs communes dont Bezons pour permettre à chacun de mieux connaître ses droits et devoirs et pour rendre la justice plus proche et accessible aux citoyens. Diverses permanences gratuites y sont organisées.
14, rue Alfred-Labrière - Argenteuil
Tél. : 01 34 34 62 30

Mission prévention de la ville de Bezons

Ce service municipal vise à faciliter la collaboration entre les partenaires de la ville et à mieux prendre en compte les besoins des Bezonnais en matière de prévention. Il peut être saisi de tout problème concernant la sécurité et la tranquillité publiques.

Maison de la Citoyenneté

42, rue Maurice-Berteaux
Tél. : 01 30 76 10 39
(voir également Maison de la citoyenneté)

communication

Élu délégué à la communication : Dominique Lesparre, Maire.

Il reçoit en mairie sur rendez-vous à prendre au 01 34 26 50 00.

Communication

La direction de la communication et des relations publiques de la ville de Bezons édite plusieurs supports d'information et de communication définis en fonction des sujets et des publics. Ils sont distribués dans les boîtes aux lettres des Bezonnais et/ou mis à disposition dans les lieux publics. Certains, comme *Bezons Infos* et *Le Journal des Bords-de-Seine*, sont également envoyés par courrier aux institutions partenaires de la ville.

Le site www.ville-bezons.fr

propose les actualités de la ville, l'ensemble des informations sur les services municipaux ainsi que l'administration en ligne (téléprocédures). La rubrique publications propose aussi les supports de communication papier au format électronique.

Bezons Infos

Bezons Infos est un magazine mensuel de 32 pages. Il traite de l'actualité dans la commune et donne de l'information sur les actions municipales. Dans le cadre de dossiers, il apporte un éclairage politique sur des thèmes municipaux voire nationaux qui concernent les Bezonnais. Ce

magazine donne également des renseignements précieux sur les services mis à la disposition des usagers. Outil d'information et de démocratie, il donne la parole aux habitants sur le thème du dossier du mois. Si vous ne le recevez pas, n'hésitez pas à le signaler à la direction de la communication.

Tél. : 01 34 26 50 64

E-mail : communication@mairie-bezons.fr

Le Journal des Bords-de-Seine

Le Journal des Bords-de-Seine est un magazine trimestriel distribué aux habitants du quartier des Bords-de-Seine pour les informer de l'actualité du projet d'aménagement de la tête de pont. Sa ligne éditoriale est pédagogique car il peut traiter de sujets très techniques.

Le guide du logement

Pratique et simple à utiliser, il donne de l'information sur les démarches administratives à effectuer auprès des bailleurs sociaux ou des propriétaires. Les personnes à la recherche d'un logement locatif pourront trouver toutes sortes d'informations concernant le parc social ou privé : formalités, droits et obligations, les aides au logement, acheter son logement social, etc.

Le guide des impayés locatifs

Complémentaire du guide du logement également publié par la ville, il prodigue aides et conseils sur les démarches à effectuer pour rembourser sa dette. En cinq étapes, le document liste ce que le locataire doit faire et ce qu'il risque.

Le guide municipal

Ce guide, que vous avez entre les mains, édité tous les ans, répertorie les informations sur les services publics, les démarches administratives, la vie associative culturelle, sportive et sociale dans la ville.

Guide « violences faites aux femmes »

Ce document est concret et pratique. Il met des mots sur les violences subies par les femmes pour les aider à les nommer et à les combattre.

Il donne des conseils pratiques, des adresses, des informations juridiques pour réagir dans les situations d'urgence et de danger.

Guide disponible au CCAS, et lieux publics.

Guide de l'éducation

Ce guide concerne les enfants de 0 à 12 ans. Il comporte des informations sur les services municipaux destinés aux enfants en crèche et en écoles primaires. Il explique les différents modes de garde des bébés et indique les démarches à suivre pour les inscriptions et les aides. Il présente les écoles et leur fonctionnement, ainsi que les activités péri-scolaires.

Guide disponible à la direction Enfance-Écoles, en mairie et au service petite enfance.

Autres publications

Plusieurs lettres d'information sont réalisées par la direction de la communication en collaboration avec les services municipaux : *Atouts commerce* pour les commerçants de la ville, *les lettres du maire* consacrées à différents thèmes (logement pour les demandeurs de logement et les locataires du parc social à Bezons, sécurité,...) *les journaux des conseils de quartier*, la plaquette *retraite active* pour les retraités. Ces publications peuvent être également téléchargées sur le site Internet de la ville : www.ville-bezons.fr



Principales manifestations locales

Fleurir Bezons est un concours organisé dès le mois de mai pour embellir la ville au travers du fleurissement des balcons et jardins par les habitants.

REV'Arts est une biennale consacrée aux arts plastiques. Elle propose une exposition principale qui peut accueillir jusqu'à 75 artistes, ainsi que des rencontres et débats dans la ville.

La fête de la jeunesse rassemble chaque année au début de l'été une série d'animations et d'activités festives et citoyennes en direction de 15-25 ans.

1,2,3 soleil en juillet, propose des animations sportives, ludiques et culturelles aux familles qui ne sont pas parties en vacances.

La foire de Bezons, troisième dimanche de septembre, est le moment fort de l'animation de la ville au travers d'une grande brocante de particuliers et de professionnels. En 2014, elle a lieu le 21 septembre.

La parade de Noël réunit chaque année l'ensemble de la population au travers d'un cortège d'animations et de festivités dans le centre-ville, courant décembre.

Ciné Poème est un festival mêlant courts-métrages et poésie.



quartiers

Les centres sociaux

La ville a été redécoupée en trois quartiers : Bords-de-Seine, Agriculture et Chênes - Val-Notre-Dame. Ils correspondent aux trois conseils de quartier définis par la nouvelle charte de la démocratie locale de 2006.

Les centres sociaux sont des points d'appui de l'animation de la vie citoyenne sur les quartiers. Ils assurent le suivi et l'animation des conseils de quartier et relayent auprès des élus et des services communaux, les problèmes de vie quotidienne que peuvent rencontrer les habitants. Ces équipements proposent à la population du quartier un accueil, des animations et des services à finalité sociale. Ce sont des lieux de rencontre, d'échanges intergénérationnels et de développement de la vie sociale et associative. Chaque centre social comprend un conseil d'habitants, ouvert à tous, qui s'implique dans le programme des animations de quartier.

Les quartiers



Source : Direction Générale des Impôts - Cadastre, Droits réservés

Quartier de l'Agriculture

Centre social Robert-Doisneau

24, rue Mozart
Tél. : 01 30 76 61 16

Ouvert au public : lundi, mercredi, jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h ; mardi de 9 h à 12 h ; vendredi de 14 h à 18 h.

Le centre social rayonne sur le quartier de l'Agriculture. Ouvert à tous les habitants du quartier, il propose 4 volets :

- **De l'accueil** pour tous (aide aux démarches administratives, information, orientation) ;
- **Des animations de parentalité** pour les familles (lieu d'accueil enfants/parents, ateliers divers, soirées jeux, fête de quartier, bourse aux jeux...);
- **Une approche citoyenne et participative :** il anime le conseil de quartier et son collectif de bénévoles : le Collectif du Parc ;
- **Gestion de salles municipales :** il gère les maisons de cité Roger-Masson et des Brigadières, ainsi que les maisons de quartier Gavroche, Astérix et Paul-Vaillant-Couturier.

Elles abritent de nombreuses associations qui proposent des activités. Pour plus d'informations, prendre contact avec le centre social.

Permanences :

Assistantes sociales CAF

Le jeudi matin. Prendre rendez-vous auprès de la CAF au 01 34 26 46 11 ou 12

Maison de quartier Gavroche

35, rue des Barentins
Tél. : 01 30 76 05 05

Maison de quartier Paul-Vaillant-Couturier

Entrée 4, rue des Marronniers
Tél. : 01 39 82 11 86

Maison de quartier Astérix

Cité des Belles vues, rue Cécile-Duparc
Tél. : 01 39 80 93 00

Maison de cité des Brigadières

Située au cœur de la cité.

Maison de cité Roger-Masson

51, rue Parmentier
Tél. : 01 30 76 93 62

Quartier Bords-de-Seine

Centre social Le Colombier

91, rue Jean-Jaurès

Tél. : 01 39 47 13 30

Mail : colombier@mairie-bezons.fr

Ouverture au public : du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Fermé au public le lundi de 14 h à 17 h. Vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Le centre social vous propose des animations :

- un lieu d'accueil parents-enfants « Les p'tites fripouilles » le lundi matin,
- un accompagnement à la scolarité pour les enfants de CM2 et 6^e,
- des ateliers créatifs parents-enfants ;
- des sorties familiales,
- des rencontres entre parents et professionnels pour trouver des réponses aux préoccupations parentales,
- des ateliers sociaux linguistiques (pour les adultes), les lundis et jeudis matin.

Le centre social vous permet de vous impliquer dans :

- un collectif Ciné Femmes dans le cadre des séances du jeudi après-midi une fois par mois et du week-end cinéma,
- un collectif Gerموir (structure citoyenne participative),

- un conseil d'habitants pour mettre en place les fêtes de quartier,
- un conseil de quartier,
- des projets d'habitants ou d'associations.

Permanences :

Des travailleurs sociaux de la CAF ;

- uniquement pour les familles mono-parentales avec un enfant de moins de 3 ans, bénéficiaires du RSA,
- écoute, information et orientation pour les familles en cours de séparation,
- accompagnement des bénéficiaires du dispositif départ en vacances « VACAF ».

Sur rendez-vous auprès de la CAF au 01 34 26 46 11.

Services :

- accueil du centre social : écoute diverse, information, orientation :
 - pré-accueil pour faciliter les démarches administratives concernant l'accès aux droits (logement, santé, éducation, emploi, etc),
 - vie du quartier,
 - activités du centre social.
- mise à disposition de salle avec convention pour :
 - les associations,
 - les syndicats de copropriété.

Salles :

Franz-Liszt, Karl-Marx.



Le futur centre social du Colombier, reconstruit dans le cadre du projet d'aménagement du quartier (projet ANRU) Bords-de-Seine, sera achevé au printemps 2015 et prendra place rue Camille-Desmoulins.

Quartier Chênes - Val-Notre-Dame

Centre social La Berthie

27 bis, rue de La Berthie
Tél. : 01 30 25 55 53

Fermé au public le lundi matin, le centre social est ouvert : du mardi au vendredi de 9 h à 12 h, le lundi et le mercredi de 14 h à 18 h, le mardi et le jeudi de 14 h à 19 h, le vendredi de 14 h à 17 h.

Le centre social La Berthie propose ses services aux habitants du quartier Chênes - Val-Notre-Dame.

- Une permanence de service d'écrivain public, sur rendez-vous que vous pouvez prendre à l'accueil ou en appelant au 01 30 25 55 53.
- Des ateliers sociaux linguistiques pour adultes non francophones débutants(es) ou non afin de développer la pratique orale de la langue française.
- Un accompagnement à la scolarité pour les enfants du quartier scolarisés en CM2 et 6^e.
- Une permanence d'un travailleur social de la CAF. Sur rendez-vous auprès de la CAF au 01 34 26 46 11.

C'est un lieu d'accueil de proximité qui s'inscrit dans une dynamique de développement de la vie sociale.

Il gère les salles Louise-Michel (rue Nicolas-Louet), de la résidence des Chênes (allée des Pierrats), de la cité de la Paix (14, rue de la Bienfaisance), la maison d'activités du parc Sacco-et-Vanzetti et le foyer des Sycomores (entrée 8 de la cité des Sycomores) qui peuvent être prêtées aux associations du quartier.

Il est aussi à l'écoute de tous les petits dysfonctionnements du quotidien pour le quartier et vous aidera à trouver le bon interlocuteur auprès des services de la ville et de la communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons.

Il propose aux familles du quartier :

- Des sorties et des activités (en famille) pendant

chaque période de vacances scolaires, n'hésitez pas à appeler le centre pour connaître le programme.

- Un lieu d'accueil enfants-parents (L.A.E.P) pour les parents et grands-parents d'enfants de moins de 3 ans non scolarisés. Lieu d'éveil, de socialisation des enfants et d'échange entre parents, le L.A.E.P « Le Nidouille » est situé cité de la Paix au 14, rue de la Bienfaisance et ouvert le vendredi matin de 9 h 15 à 11 h 15. Organisé en partenariat avec la Caisse d'Allocations familiales, l'entrée est libre et anonyme.
- Des animations, des sorties et des activités pour les jeunes du quartier Chênes - Val-Notre-Dame âgés de 10 à 14 ans les mercredis et les vacances scolaires.

Renseignements et inscriptions au centre social.



culte

Lieux et activités de culte

Paroisse catholique Saint-Martin

73, rue Édouard-Vaillant

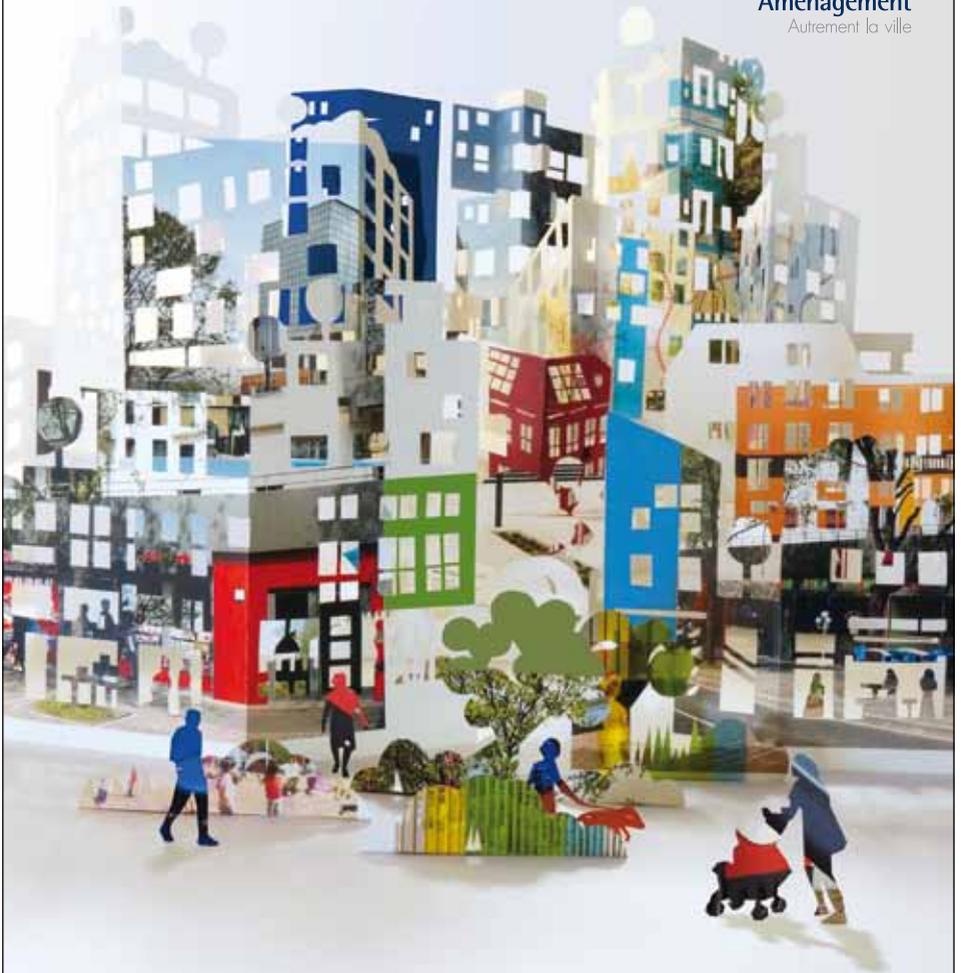
Tél. : 01 39 47 67 50

Permanences mercredi et vendredi de 17 h 30 à 19 h, samedi de 11 h 15 à 12 h.

Horaires des messes : samedi à 18 h et dimanche

à 10 h. En semaine : mardi et vendredi 9 h, jeudi 19 h.

Catéchisme : l'entrée se fait en CE2 ou à 8 ans.



Autrement la ville

www.sequano.com

SÉQUANO AMÉNAGEMENT : Société d'économie mixte d'aménagement et de construction

enfance



petite enfance

Élue déléguée à la petite enfance :
Catherine Pinard, conseillère municipale.

Elle reçoit en mairie, sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat des élus 01 34 26 50 00.

Crèches

4 crèches accueillent les enfants dont les parents sont en activité (intérim, formation longue durée, études, travail) :

La crèche collective Pinocchio

42, rue Maurice-Berteaux
Tél. : 01 78 70 72 18
Fax : 01 39 47 95 06

La crèche familiale l'Ombrelle

21, place des Impressionnistes
Tél. : 01 30 76 72 37
Fax : 01 39 47 97 68

La crèche familiale le Colombier

42, rue Maurice-Berteaux
Tél. : 01 78 70 70 21

La crèche familiale Madiba

6/8 allée Saint-Just
Tél. : 01 39 61 63 26
Fax : 01 39 47 97 75

Toutes quatre accueillent les enfants de trois mois à trois ans.

Halte-garderie « La Galipette »

42, rue Maurice-Berteaux
Tél. : 01 78 70 70 22

Elle accueille les enfants dont l'un des deux parents n'a pas d'activité ou est à temps partiel (mère ou père au foyer, en recherche d'emploi), soit 2 demi-journées ou 1 journée complète par semaine.



La halte-garderie est ouverte les lundi et jeudi de 8 h à 17 h, les mardi et vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Le mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Informations complémentaires : « Le guide de l'éducation » comportant la rubrique petite enfance est mis à disposition au service petite enfance et auprès des centres sociaux.

La participation financière des parents est fixée en application du barème de la Caisse d'Allocations familiales.

La ville de Bezons a lié des partenariats avec :

La crèche d'entreprises Euclide

sur Argenteuil (limitrophe de Bezons) pour dix places réservées aux Bezonnais.

La crèche d'insertion Caramel

123, rue de l'Agriculture

La crèche Caramel est destinée aux enfants bezonnais dont les parents sont en recherche d'activité professionnelle ou en insertion afin de favoriser l'accès ou le maintien dans une activité professionnelle pour



les familles bénéficiant du RSA. Pour aider ces familles, un accompagnement est proposé aux parents, complété par une participation financière de la ville. Les places sont réservées aux familles orientées par le PLIE, la Mission insertion, le CCAS, la PMI, le SSD, la CAF et enfin la mairie.

Les demandes d'inscription pour les structures de la petite enfance doivent être faites le plus tôt possible (au début du 4^{ème} mois de grossesse) auprès du :

Secrétariat général de la petite enfance

26, rue de l'Agriculture
 Tél. : 01 39 47 96 45
 Fax : 01 39 47 92 64
 Service fermé au public le lundi et jeudi matin.

Assistantes maternelles agréées

Si, faute de place disponible, votre demande dans les crèches ne pouvait être satisfaite ou si vous préférez une autre solution, le centre de protection maternelle et infantile peut vous indiquer les assistantes maternelles agréées de la ville.

Centre de protection maternelle et infantile (PMI)

Le centre de protection maternelle et infantile (PMI) peut suivre gratuitement le développement de votre enfant et effectuer ses vaccinations.

Consultations sur rendez-vous :

4, rue du Docteur-Rouquès
 Tél. : 01 30 76 83 30



Accueil parents-enfants

Des activités, organisées par la Caisse d'Allocations familiales et les centres sociaux, sont proposées aux bébés et à leurs parents.

Inscription auprès des centres sociaux, une matinée par semaine en présence de l'un des membres de la famille.



scolaire

Élu délégué aux affaires scolaires, périscolaires, programme de réussite éducative :
Kévin Cuvillier, adjoint au maire.

Il reçoit en mairie, sur rendez-vous à prendre au
01 39 61 86 24.

Enseignement primaire

École Gabriel-Péri

- **Maternelle** : 6, rue Camelinat
Tél. : 01 39 82 04 84

École Paul-Langevin

- **Maternelle** : 61, rue de Sartrouville
Tél. : 01 39 82 24 02
- **Élémentaire** : 22, rue Mirabeau
Tél. : 01 39 82 19 77

École Karl-Marx

- **Maternelle** : 6, rue Jean-Allemane
Tél. : 01 39 47 07 39
- **Élémentaire** : 3-5, rue de l'Alouette
Tél. : 01 39 47 07 16

École Louise-Michel

- **Maternelle** : 13, rue Nicolas-Louet
Tél. : 01 39 47 09 92
- **Élémentaire 1** : 1, rue Nicolas-Louet
Tél. : 01 34 10 72 73
- **Élémentaire 2** : 2, rue Alexandre-Blanc
Tél. : 01 30 76 97 21

École Marie-Claude et Paul-Vaillant-Couturier

- **Maternelle** : 2, rue des Marronniers
Tél. : 01 39 82 08 44
- **Élémentaire** : 6, rue des Marronniers
Tél. : 01 39 82 05 42

École Marcel-Cachin

- **Maternelle** : 11, rue Claude-Bernard
Tél. : 01 39 47 08 86
- **Élémentaire** : 19, rue Claude-Bernard
Tél. : 01 39 47 08 79



École Jacques-Prévert

- **Maternelle** : 26, rue de l'Agriculture
Tél. : 01 30 76 29 50

École Victor-Hugo

- **Maternelle** : 33 bis, rue des Barentins
Tél. : 01 39 47 02 60
- **Élémentaire 1** : 37, rue des Barentins
Tél. : 01 39 47 00 06
- **Élémentaire 2** : 37, rue des Barentins
Tél. : 01 39 47 01 78

École Léon-Feix

- **Maternelle** : 27, rue de la Paix
Tél. : 01 39 47 09 19

Enseignement secondaire

Collège Henri-Wallon

41, rue des Brigadières - Tél. : 01 34 11 77 33

Collège Gabriel-Péri

30, rue Pierre-Altmeier - Tél. : 01 39 82 79 91

Lycée Professionnel du Grand-Cerf

1-3, rue Karl-Marx - Tél. : 01 39 47 69 10

Lycée Eugène-Ronceray

5, rue Marcel-Langlois - Tél. : 01 34 34 36 00

Les inscriptions scolaires

L'inscription des enfants à l'école s'effectue à la direction Enfance-Écoles.

Direction Enfance-Écoles

Maison Nelson-Mandela
44, rue Francis-de-Pressensé
Tél. : 01 39 61 86 24
E-mail : dee@mairie-bezons.fr

Pièces à fournir : le livret de famille, le carnet de santé et de vaccinations, un justificatif de domicile (pour les hébergés une attestation d'hébergement et justificatif de domicile de l'hébergeant), bulletins de salaire, n° d'allocations familiales.

Réforme des rythmes scolaires

Les élèves des écoles maternelles et primaires ont désormais classe le mercredi matin. Les activités périscolaires ont lieu tous les jours pour les premiers et un après-midi par semaine pour les seconds.

Les restaurants scolaires

Pour les élèves des écoles élémentaires et maternelles

L'inscription au restaurant scolaire se fait auprès des directions d'écoles (selon les places disponibles). Pour payer le tarif en rapport avec vos ressources, faites établir votre carte de quotient familial auprès de la direction Enfance-Écoles. Le paiement se fait auprès de la trésorerie après réception de la facture mensuelle.

Pour la restauration dans les collèges et les lycées

S'adresser à l'administration de ces établissements. À la rentrée 2014, le conseil régional d'Île-de-France a décidé d'appliquer une tarification au quotient familial dans les cantines des lycées.

La caisse des écoles

La caisse des écoles est un établissement public dont la finalité est de permettre à tous les enfants de fréquenter l'école laïque et de créer une vie et une animation autour de l'école publique.

Aux côtés de la commune, la caisse des écoles participe au fonctionnement des écoles publiques en leur apportant une aide financière pour ce qui concerne la restauration scolaire et les dotations aux écoles pour le matériel pédagogique.

Ses ressources proviennent essentiellement de subventions municipales et de la participation des familles.

Chacun peut devenir adhérent de la caisse des écoles et participer ainsi à sa gestion démocratique et au rayonnement de l'école publique.

Renseignements auprès de la direction Enfance-Écoles.

Maison Mandela

44, rue Francis-de-Pressensé
Tél. : 01 39 61 86 24
E-mail : dee@mairie-bezons.fr



Carte de quotient familial

Le quotient familial se calcule à la direction Enfance-Écoles. L'objectif du quotient familial est de permettre à tous les Bezonnais d'accéder aux services et aux activités qui leur sont proposés dans la ville.

À chaque famille, suivant ses ressources et sa composition, un quotient annuel est établi.

Il détermine le tarif des services suivants :

- centres de vacances,
- centres de loisirs maternels ou primaires,
- restaurants scolaires,
- école de musique et de danse,
- centre d'initiation sportive,
- arts plastiques,
- activités pour les retraités.

Le Programme de Réussite Éducative (PRE)

1) L'accompagnement individualisé

Le PRE est un dispositif de la « politique de la ville » destiné à accompagner des enfants de 2 à 16 ans, afin de favoriser leur épanouissement personnel et leur réussite scolaire. Les pro-

fessionnels partenaires du projet, notamment l'Éducation nationale, proposent aux familles de rencontrer l'équipe du PRE. Celle-ci recommande, si besoin, un accompagnement global de l'enfant. Cet accompagnement se déroule hors du temps scolaire. Après accord des parents, un parcours individualisé est construit avec la famille. Il vise à faciliter : l'accès des enfants aux activités de loisirs, sportives et culturelles – soutenir les parents dans leur rôle d'éducateur de leur enfant – les accompagner dans l'investissement de la scolarité de leur enfant – créer un environnement favorable aux apprentissages pour encourager l'enfant dans sa scolarité.

2) Les clubs « Coup de pouce CLE »

Cette action péri-scolaire et péri-familiale est une aide à la lecture et à l'écriture pour les élèves de CP repérés par leur enseignant, mais c'est aussi un soutien pour les parents afin qu'ils deviennent les « premiers supporters » de la scolarité de leurs enfants.

Ces clubs, pris en charge par l'Acsé, et co-financés par la ville, ont lieu chaque soir après la classe de novembre à juin. Ils s'organisent par petits groupes de cinq enfants. Ils sont constitués par les enseignants de CP. Ces clubs sont animés par des enseignants volontaires ou des animateurs recrutés par la ville, tous formés par l'APFEE (association pour favoriser l'égalité des chances à l'école).

Renseignements :

Véronique Lorquin-Deparis, coordinatrice
Tél. : 01 78 70 72 07 ou vlorquin@mairie-bezons.fr

Ateliers d'accompagnement à la scolarité

Ces ateliers dans le cadre des actions éducatives de la « politique de la ville » proposent une aide méthodologique pour développer l'autonomie de l'enfant. L'objectif est de permettre aux élèves de réaliser leurs devoirs seuls en leur donnant les moyens de comprendre correctement les consignes. Apprendre sa leçon avant de faire les exercices, savoir chercher dans un dictionnaire ou un ouvrage de référence...



Autant de méthodes nécessaires à apprendre pour réussir sa scolarité. Des animations culturelles sont proposées aux enfants tels que les ateliers d'arts plastiques, des sorties au théâtre Paul-Eluard, des visites de musées...

Ces ateliers s'adressent aux élèves de CM2 et 6^e et se déroulent à Franz-Liszt, aux Sycomores, à Roger-Masson et au Colombier. L'inscription est gratuite.

Pour inscrire les enfants, les parents doivent prendre contact avec les centres sociaux de leur quartier à partir du mois d'octobre.

Renseignements :

Véronique Lorquin-Deparis, coordinatrice
Tél. : 01 78 70 72 07 ou vlorquin@mairie-bezons.fr

Les études surveillées

Elles ont lieu de 16 h 30 à 18 h dans les écoles élémentaires.

Inscriptions auprès de la direction de l'école.

Le paiement se fait à la trésorerie, après réception de la facture mensuelle, établie sur la base d'un forfait au quotient familial.

Les classes transplantées

Ces séjours sont organisés à l'initiative des enseignants, après avis des conseils d'école.

Le contenu et le lieu sont déterminés par le projet pédagogique validé par l'Inspecteur de l'Éducation nationale. Une subvention municipale est allouée aux classes de CM2, dont le montant peut aller jusqu'à la moitié du financement du projet.

enfance

Assistantes sociales scolaires

Des assistantes sociales scolaires reçoivent lors de leurs permanences et sur rendez-vous dans les collèges et lycées de Bezons.
Renseignements auprès des établissements.

Autres services administratifs :

Inspection Académique du Val-d'Oise

Immeuble « Le Président »
Chaussée Jules-César
95525 Cergy-Pontoise CEDEX
Tél. : 01 30 75 57 57

Inspection de circonscription Élémentaire et maternelle

École Karl-Marx
5-7, rue de l'Alouette
Tél. : 01 39 61 57 28

enfance

Élue déléguée à l'enfance :
Catherine Pinard, conseillère municipale.

Elle reçoit sur rendez-vous à prendre au
01 39 61 86 24 à la direction Enfance-Écoles.

Les Centres de Loisirs Maternels (CLM)

**Huit centres de loisirs accueillent les enfants
des écoles maternelles.**

En période scolaire :

Lundi, mardi, jeudi de 7 h à 8 h 10 et de 16 h 30
à 19 h ; mercredi de 7 h 30 à 18 h 30 ; vendredi
de 7 h à 8 h 10 et de 16 h 30 à 18 h.

Durant les congés scolaires :

Lundi, mardi et jeudi de 7 h à 19 h ;
mercredi de 7 h 30 à 18 h 30 ;
et vendredi de 7 h à 18 h.

Les inscriptions

Pour la période de septembre à juin, elles se font dans les centres de loisirs maternels, pour les mois de juillet et août auprès des coordinatrices des centres de loisirs, à la Direction Enfance-Écoles (Tél. : 01 39 61 86 24). Sur présentation du justificatif de quotient, du carnet de santé de l'enfant, du numéro de Sécurité sociale de la personne assurant l'enfant, justificatif de domicile, de l'adresse et du téléphone du lieu de travail des parents. Pour payer le tarif en rapport avec vos ressources, faites établir votre carte de quotient auprès de la direction Enfance-Écoles.

À chaque école maternelle son centre de loisirs :

Écoles Gabriel-Péri et Louise-Michel

CLM « Jacques-Tati »
126, rue Maurice-Berteaux
Tél. : 01 78 70 70 25

École Paul-Langevin

CLM « Mélodie »
69, rue de Sartrouville
Tél. : 01 34 10 56 02

École Karl-Marx

CLM « La Clé des champs »
École maternelle - Rue de l'Alouette
Tél. : 01 39 47 67 71

École Léon-Feix

CLM « La Tarentelle »
École maternelle - 27, rue de la Paix
Tél. : 01 39 47 09 73

École Marcel-Cachin

CLM « La Flûte enchantée »
7, rue Maurice-Berteaux
Tél. : 01 39 47 34 52

École Victor-Hugo

CLM « La Claire Fontaine »
École maternelle - 33, rue des Barentins
Tél. : 06 26 58 27 39

École Marie-Claude et Paul-Vaillant-Couturier
CLM « Les Mille Colombes »

5-7, rue des Marronniers
Tél. : 01 34 10 56 76

École Jacques-Prévert
CLM « Jacques-Prévert »

26, rue de l'Agriculture
Tél. : 01 30 76 28 78

Centres de Loisirs Primaires (CLP)

Renseignements et inscriptions auprès de la direction Enfance-Écoles (44, rue Francis-de-Pressensé au 01 39 61 86 24).

Pour payer le tarif en rapport avec vos ressources, faites établir votre carte de quotient familial auprès de la direction Enfance-Écoles.

Centre de Loisirs Primaire Louise-Michel

1, rue Nicolas-Louet
Tél. : 06 28 96 07 46

Centre de Loisirs Primaire Karl-Marx

3-5, rue de l'Alouette
Tél. : 06 70 75 83 65

Centre de Loisirs Primaire Victor-Hugo

37, rue des Barentins
Tél. : 06 70 75 84 20

Centre de Loisirs Primaire Marie-Claude et Paul-Vaillant-Couturier

6, rue des Marronniers
Tél. : 06 70 75 85 12

Centre de Loisirs Primaire Marcel-Cachin

19, rue Claude-Bernard
Tél. : 06 70 75 84 51

Centre de Loisirs Primaire Paul-Langevin

22, rue Mirabeau
Tél. : 06 70 75 84 03



Jeunesse

Élues déléguées à la jeunesse :

Marjorie Noël, adjointe au maire.

Françoise Salvaire, conseillère municipale déléguée aux pré-adolescents et adolescents.

Elles reçoivent sur rendez-vous à prendre au 01 34 26 50 00.

Service Municipal de la Jeunesse (SMJ)

Espace jeunes

39, rue Villeneuve

Tél. : 01 78 70 72 10 - Fax : 01 34 34 04 57

E-mail : jeunesse@mairie-bezons.fr

Horaires du service municipal de la jeunesse :

■ **Secrétariat, renseignements et informations :**

du lundi au vendredi de 9 h à 12 h, le mardi et vendredi de 13 h 30 à 18 h 30, le mercredi et jeudi de 13 h 30 à 18 h et le samedi de 14 h à 18 h.



Accueil du public à l'espace jeunes

- **en période scolaire** : les mardi et vendredi de 13 h 30 à 18 h 30 ; le mercredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h ; le jeudi de 13 h 30 à 18 h et le samedi de 14 h à 18 h,
- **pendant les vacances scolaires** : du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h.

Les personnels du service municipal de la jeunesse sont vos référents en matière de jeunesse sur l'ensemble de la ville. Vous pouvez les rencontrer à l'espace jeunes, sur votre quartier ou lors de manifestations locales. Ils sont à votre disposition pour tout conseil et soutien dans vos démarches, ou pour vous orienter vers le service compétent.

Le service municipal de la jeunesse vous propose :

Le Point Information Jeunesse

Situé au rez-de-chaussée de l'espace jeunes, le Point Information Jeunesse (PIJ) est un espace d'accueil anonyme et gratuit destiné à l'information des jeunes. Il met à leur disposition les moyens matériels et informatiques, les informations nécessaires dans de nombreux domaines de la vie quotidienne : enseignement, formation,

métiers, vie pratique, loisirs, Europe et mobilité internationale, sport, culture, santé...

Le PIJ est aussi un service de proximité : sur votre quartier, le PIJ vient à votre rencontre, lors de permanences.

Un accompagnement individuel ou collectif est proposé pour vous aider à monter votre projet : soutien et méthodologie de projet, aide à la rédaction de documents, à la recherche d'organismes de formation, d'entreprise d'accueil pour les stagiaires... Le PIJ met en place chaque année le forum « Jobs d'été », le SOS rentrée ou encore les Contrats jeunes d'intérêts collectifs, destinés à soutenir les jeunes bezonnais.

Renseignements au PIJ : 01 78 70 72 19
 pij@mairie-bezons.fr

Horaires du Point Information Jeunesse :

- **en période scolaire** : le lundi : fermé ; le mardi de 13 h 30 à 18 h 30 ; le mercredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h ; le jeudi de 13 h 30 à 18 h ; le vendredi de 13 h 30 à 18 h 30 et le samedi de 14 h à 18 h.
- **pendant les vacances scolaires** : du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h.

Les animations socio-culturelles

L'équipe d'animation du service jeunesse propose une programmation d'activités variées les mercredis et certains samedis en période scolaire, et pendant les vacances scolaires :

■ **activités sportives** : initiation et découverte, natation (mise en place de session pour le passage des brevets), jeux collectifs...

■ **activités culturelles** : ateliers musique, pratiques collectives, expression orale, ateliers d'arts plastiques, création et montage vidéo, audio, théâtre... afin de développer la sensibilité et la créativité, également un atelier de danse hip-hop à travers le « Collectif des Cultures Urbaines ». Cet atelier permet aux jeunes de 11 à 25 ans d'acquérir une technique de danse mais aussi d'apprendre à travailler en équipe et de s'inscrire dans une démarche collective au travers de chorégraphies qui sont présentées au cours de manifestations municipales.

■ **ateliers divers** : multimédias, prévention et information santé, animations ouvertes...

■ **les séjours** : chaque année, le service jeunesse organise un séjour pour les jeunes de 11 à 17 ans.

La citoyenneté

Le SMJ cherche à favoriser l'expression et la participation des jeunes à la vie de la commune et de la société de manière plus générale. Il permet aux jeunes de prendre part activement à l'ensemble des questions qui les concernent. Des cafés-débats sont ainsi organisés pour que les jeunes puissent discuter, débattre et échanger sur des sujets d'actualité, à partir de l'intervention de personnes qualifiées si nécessaire. Des actions en partenariat avec les établissements scolaires sont également initiées.

Renseignements au service municipal jeunesse.



La Fête de la jeunesse

La Fête de la jeunesse est devenue un rendez-vous convivial et apprécié. Depuis 9 ans, cette manifestation a progressivement acquis une place de choix parmi les grands temps forts de la ville. La manifestation doit son succès aux animations proposées en direction des jeunes de 11 à 17 ans au cours d'1, 2, 3 Soleil mais également aux artistes tels que Youssooupha, Snipper, Laam, Amel Bent et bien d'autres qui participent chaque année au concert d'ouverture de cette Fête de la jeunesse.

La soirée des jeunes diplômés

Chaque année, le service municipal de la jeunesse organise une soirée festive pour féliciter et valoriser les jeunes pour leurs réussites.

Cet événement municipal a pour objectifs de mettre à l'honneur les jeunes et de les encourager en s'appuyant sur leurs réussites. Les parents, enseignants et plus largement la communauté éducative sont invités à venir y participer.



santé social solidarité retraités



santé

Élue déléguée à la santé :
Florelle Prio, première adjointe au maire.

Elle reçoit sur rendez-vous à prendre au 01 34 26 50 00.

La variété des structures existantes permet à chacun de choisir librement son mode de soins. Les Bezonnais ont à leur disposition l'hôpital d'Argenteuil, une polyclinique, une clinique de soins de suite, le centre municipal de santé, de nombreux médecins libéraux et professionnels paramédicaux.

Un service de coordination des actions de prévention initie et participe au développement de nombreuses initiatives avec le concours des services municipaux et en partenariat avec le service de santé scolaire, la PMI, des associations et autres organismes de prévention.

Hôpital

Bezons est rattaché au centre hospitalier Victor-Dupouy

69, rue Lieutenant-Colonel-Prud'hon
95100 Argenteuil
Tél. : 01 34 23 24 25

Cliniques

Polyclinique du Plateau

Chirurgie, médecine, dialyse, endoscopie, radiologie

21, rue de Sartrouville - 95870 Bezons
Tél. : 01 39 96 36 00
Radiologie : Tél. : 01 39 96 36 18

Clinique de soins de suite

27, rue Villeneuve - 95870 Bezons
Tél. : 01 34 34 18 34

Le centre municipal de santé

Centre municipal de santé Maurice-et-Liliane-Bourstyn

2, rue du Docteur-Rouquès - 95870 Bezons
Service médical : Tél. : 01 30 76 97 13
Service dentaire : Tél. : 01 30 76 44 62

Ouvert les lundi, mercredi et jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Les mardi et vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h, le samedi de 8 h à 13 h.

Le centre municipal de santé met à la disposition des usagers des consultations médicales généralistes et spécialisées, des visites à domicile, des consultations dentaires, des services de soins infirmiers, de rééducation et de prévention. Le centre est conventionné avec la Sécurité sociale et de nombreuses mutuelles, permettant au plus grand nombre de bénéficier de la dispense d'avance des frais (tiers payant). Consultations sur rendez-vous, accueil et orientation des urgences.

- **Médecine générale** : Dr Olivier Corre, Dr Patrick Mauger, Dr Solange Tsakem, Dr Guirec Loyer
- **Cardiologie** : Dr Hichem M'Zabi
- **Dermatologie** : Dr Yamina Touil
- **Échographie** : Dr Phuong Dung Lam (échographie gynécologique), Dr Hichem M'Zabi (échocardiographie)
- **Gynécologie** : Dr Phuong Dung Lam
- **Orthodontie** : Dr Florence Neuman
- **Ophthalmologie** : Dr André Besnainou
- **Oto-rhino-laryngologie (ORL)** : Dr Gilles Besnainou
- **Psychiatrie** : Dr Serge Bluwol
- **Rhumatologie** : Dr Carole Rosenberg
- **Gastro-entérologie** : Dr Sophie Gayno
- **Chirurgie orthopédique** : Dr Abdelmassih Abou Chaaya

Vaccinations

Des séances gratuites de vaccination ont lieu les vendredis et samedis sur rendez-vous. Renseignements au centre de santé. Tél. : 01 30 76 97 13

Laboratoire d'analyses médicales

Prises de sang, prélèvements tous les jours, sans rendez-vous.

Kinésithérapie (rééducation-massages) au centre et à domicile :

Maryvonne Sauvion, Christian Aubert.

Soins infirmiers au centre et soins infirmiers à domicile (7 jours sur 7) : 7 infirmières

Renseignements au 01 30 76 97 13

Soins dentaires

■ Soins dentaires et prothèses :

Dr Marie-France Dubois, Dr Simone Jacquot,
Dr Yves Lapostolle

■ Orthodontie : Dr Florence Neuman

Prévention santé publique :

Le service développe des actions de prévention et de santé publique en direction des Bezonnais. Il décline aussi localement les campagnes nationales de prévention.

Renseignements : Magali Trigance, chargée de mission

Service de maintien à domicile des personnes âgées

Le service des soins infirmiers à domicile des personnes âgées (SSIAD) dispose de 40 places, permettant, sur prescription médicale, d'assurer aux personnes en perte d'autonomie des soins infirmiers, d'assistance et de prévention.

Infirmier coordinateur : Éric Storm

L'équipe est composée de 9 aides-soignantes et d'une infirmière.

Tél. : 01 30 76 54 83

Structures de prévention

Le centre de protection maternelle et infantile (PMI) et le centre de planification familiale

Centre de planification familiale

Conseils, informations et consultations gratuites sur les questions de la contraception et de la sexualité.

■ Consultation gynécologie : Dr M-P. Louis

Jeu. de 13 h 40 à 16 h 40 sur rendez-vous.



■ **Consultation sage-femme** : mardi et vendredi matin sur rendez-vous. Permanence le lundi après-midi sur rendez-vous.

■ **Consultation conseillère conjugale :**

Jeu. matin/après-midi sur rendez-vous.

4, rue du Docteur-Rouquès.

Tél. : 01 30 76 83 30

Centre de Protection Maternelle Infantile

Suivi de la croissance et du développement de l'enfant.

■ **Consultations gratuites** sur rendez-vous, du lundi au vendredi.

■ **Consultation des puéricultrices** (informations et conseils destinés aux nouveau-nés) :

Mardi après-midi et vendredi matin.

4, rue du Docteur-Rouquès.

Tél. : 01 30 76 83 30

Centre de dépistage anonyme et gratuit

Centre hospitalier Victor-Dupouy

69, rue du Lieutenant-Colonel-Prud'hon
à Argenteuil. Tél. : 01 34 23 25 29

praticiens de santé libéraux

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Cabinet médical

du 5, rue Georges-Dimitrov

Dr Valérie Gall - Tél. : 01 39 47 59 29

Dr Sylvie Desboudard - Tél. : 01 39 47 08 58

Cabinet médical

du 131, rue Édouard-Vaillant

Dr Christian Bourhis - Tél. : 01 30 76 72 28

Dr Jean-François Piera - Tél. : 01 30 76 68 53

Cabinet médical

du 3, rue de Montesson

Dr Gilles Delmiglio - Tél. : 01 39 47 10 50

Cabinet médical

du 16, rue Karl-Marx

Dr Dominique Nebout - Tél. : 01 39 47 20 33

Cabinet médical

du 119, boulevard Gabriel-Péri

Dr Alain Lecoque - Tél. : 01 39 47 24 48

Dr Frédéric Aycard - Tél. : 01 39 47 24 54



Cabinet médical

du 23, rue Robert-Branchard

Dr Gilles Le Corre - Tél. : 01 30 76 99 59

Dr Roland Lobelson - Tél. : 01 30 76 67 69

Cabinet médical

du 10, allée des Tournesols - Résidence Van-Gogh

Dr Jacques Tolédano - Tél. : 01 39 47 25 48

Cabinet médical

du 109, rue Édouard-Vaillant

Dr Martine Rousseau - Tél. : 01 39 47 68 14

Dr Armelle de Ferrières - Tél. : 01 39 47 68 14

Cabinet médical

du 154, rue Maurice-Berteaux

Dr Pierre Veyssière - Tél. : 01 39 82 31 00

Cabinet médical

du 53, rue Claude-Bernard

Dr Claire-Bidault-Lapomme - Tél. 01 34 11 50 90

MÉDECINS SPÉCIALISTES

Cardiologues

Dr Marie-Christine Druon-Destrizais

et Dr Sylvie Fournier-Dadon

135, rue Édouard-Vaillant - Tél. : 01 39 47 84 84

Dr Mohamad Albarqawi

35, rue Fernand-Durbec - Tél. : 06 10 32 52 94

Ophthalmologue

Dr Christine Corler-Seguin

135, rue Édouard-Vaillant - Tél. : 01 39 47 70 68

Biologistes et laboratoires

d'analyses médicales

Laboratoire de Bezons Bioclinic

125, rue Édouard-Vaillant

Tél. : 01 30 76 85 25 - Fax : 01 30 76 18 95

Dr Laurent Sfedj

92, boulevard Gabriel-Péri - Tél. : 01 39 80 42 63

Radiologues et échographistes

Dr Catherine Boucher,

Dr Évelyne Duparloir,

et Dr Éva Cermakova-Beillevaire

103, rue Édouard-Vaillant - Tél. 01 30 76 76 30

Chirurgiens dentistes

Zeidan Awad

82, rue des Frères-Bonneff - Tél. : 01 39 47 26 11

Axel Bonan, Jonathan Maarek et Imambaksh Reshma

63, boulevard Gabriel-Péri - Tél. : 01 39 98 65 55

Robert Batrouni

7, rue de Montesson - Tél. : 01 39 47 90 41

Georges Gittenait

1, avenue Paul-Potdevin - Tél. : 01 39 82 96 37

Azade Kassamaly

11, rue Georges-Dimitrov - Tél. : 01 30 76 71 17

Anne-Paule Konopnicki

3, rue de Montesson - Tél. : 01 39 47 13 64

Lionel Merouze

52, rue Henri-Barbusse - Tél. : 01 30 76 77 32

Chirurgien dentiste spécialiste en orthopédie dento-faciale

Julia Vinogradova Larigani

50, rue de Pontoise - Tél. : 01 75 40 95 60

Diététiciennes

Sophie Cantin-Denon

et Marilyne Martel-Morais

5, rue Georges-Dimitrov - Tél. : 01 30 76 68 20

Soins infirmiers

Robert Mourey

92, boulevard Gabriel-Péri - Tél. : 06 64 12 52 75

Virginie Da Costa - Tél. : 06 70 47 67 89

16, rue Francis-de-Pressensé - Tél. : 01 39 61 48 38

Isabelle Rodrigues et Nicole Jean Noël

98, rue Édouard-Vaillant

Tél. : 06 86 41 19 05 ou 06 62 68 99 56

Lionel Pineau

16, rue Francis-de-Pressensé - Tél. : 01 39 61 48 38

Masseurs kinésithérapeutes

Jacqueline Brazelie

124, rue Édouard-Vaillant - Tél. : 01 30 76 78 79

Denise Jamin

3, rue de la Bienfaisance - Tél. : 01 30 76 80 05

Gérard Lheritier, Laura Nithart et Marie-Antoinette Boivin-Champeaux

18, rue du Professeur Roux - Tél. : 01 39 82 22 90

Gérard Tessier

91, rue Maurice-Berteaux - Tél. : 01 39 61 97 92 ou 06 72 78 65 83

René Chauveau - Bastien Floury - Philippe Decussy - Jean-Marc Collignon

21, rue de Sartrouville - Tél. : 01 39 96 36 20

Ostéopathes

Solène Boulard

109, rue Édouard-Vaillant - Tél. : 01 30 76 93 13

Chloé Petitjean

5, rue Georges-Dimitrov - Tél. : 07 61 29 13 02

Charles Bernard

7, rue de Montesson - Tél. : 06 64 54 57 78

Orthophonistes

Armelle Boulanger et Françoise Francis-Pillai

93, rue Édouard-Vaillant - Tél. : 01 39 61 86 91

Béatrix Gallin-Fourcade, Caroline Sergeant et Marie-Claudine Cosson

132, rue des Frères-Bonneff - Tél. : 01 39 81 33 12

Françoise Garbuglio

89, rue Maurice-Berteaux - Tél. : 01 39 61 40 19

Isabelle Lecron-Miossec, Véronique Marconnet, Stéphanie Dalle-Sarker et Isabelle Mauduit

152-154, rue Maurice-Berteaux - Esc 5

Tél. : 01 39 80 38 00

Pédicures-podologues

Fabienne Chatry

5, rue Georges-Dimitrov - Tél. : 01 30 76 68 20

Rémy Hiernaux

86, rue Édouard-Vaillant - Tél. : 01 39 96 18 80

Francline Pichot

7, rue de Montesson - Tél. : 01 39 47 37 42

Laurent Smaniotto

28, rue de Sartrouville - Tél. : 01 39 80 81 81

Émilie Legrand-Silberman

133, rue Édouard-Vaillant - Tél. : 01 30 76 05 66

Psychologues

Alfonsina Dupas-Tosiani

21, rue Daniel-Baron - Tél. : 01 39 47 33 13 ou

06 37 37 02 77

Lilia Nabaïs

5, rue Paul-Guillaume - Tél. : 01 39 47 71 53 ou

06 83 52 93 96

Lara Dussaussois

5, rue Georges-Dimitrov - Tél. : 06 58 26 17 19

santé, social, solidarité, retraités

Équipes médico-psychologiques

■ Pour adultes :

Centre médico-psychologique l'Heure Bleue

Ouvert lundi, mardi, mercredi et vendredi
9h à 13h et de 13h45 à 17h30

le jeudi : de 9h à 13h et de 13h45 à 20h
10, rue Gaston-Maurer - Tél. : 01 34 34 11 60

■ Pour enfants de 0 à 18 ans :

CMPP François-Truffaut

(Centre Médico-Psycho-Pédagogique)
Sur rendez-vous.

69, rue Parmentier - Tél. : 01 30 76 22 85

■ Pour enfants et adolescents :

Centre médico-psychologique Infantile Juvénile

Tous les jours de 9h30 à 18h sans interruption
sauf samedi et dimanche.

Cité des Sycomores

16, rue de la Berthie - Tél. : 01 34 11 73 60

Pharmacie du Nouveau Marché

144, rue Maurice-Berteaux - Tél. : 01 39 82 32 48

Pharmacie des Brigadières

10, allée Georges-Bizet - Tél. : 01 30 76 94 40

Pharmacie de l'avenir

129, boulevard Gabriel-Péri - Tél. : 01 39 82 69 62

Administrations

Direction territoriale de l'agence régionale de santé (DTARS)

2, avenue de la Palette
95010 Cergy-Pontoise CEDEX
Tél. : 01 34 41 14 00

Unité d'intervention sociale de Bezons

(DGAS du Conseil général du Val-d'Oise)
4, rue Parmentier - 95870 Bezons
Tél. : 01 30 76 25 14 - Fax : 01 30 76 21 58

Caisse d'Allocations familiales (CAF)

Caisse d'Allocations familiales du Val-d'Oise
2, place de la Pergola - 95000 Cergy
Tél. : 0 810 259 510

Action sociale CAF

92, boulevard Héloïse - 95100 Argenteuil
Tél. : 0 810 259 510

Caisse primaire d'assurance maladie du Val-d'Oise (Sécurité sociale) - Centre 81

5-7, rue Parmentier - 95870 Bezons
Tél. : 36 46
Permanences téléphoniques : du lundi au
vendredi de 8 h 30 à 17 h 30.

Adresse unique pour les courriers :

Assurance maladie du Val-d'Oise
95017 Cergy-Pontoise CEDEX
Site Internet : www.ameli.fr

pharmacies

Pharmacie Akbaraly

38, rue Jean-Jaurès - Tél. : 01 30 76 69 91

Pharmacie Bienvenu

2, rue Lucien-Sampaix - Tél. : 01 39 82 78 82

Pharmacie Bourin-Goetz

2, rue Camille-Desmoulins - Tél. : 01 30 76 50 09

La grande pharmacie de Bezons - Bellaïche Franco

106, rue Édouard-Vaillant - Tél. : 01 30 76 71 59

Pharmacie principale de Bezons

26 bis, boulevard Gabriel-Péri - Tél. : 01 30 76 49 02
ou 01 30 76 77 23

Grande Pharmacie Centrale - Gassot

66, rue Édouard-Vaillant - Tél. : 01 39 47 69 47

Pharmacie du Grand-Cerf - Quantin

Place du Grand-Cerf - Tél. : 01 39 47 65 89



social

Le service municipal
de l'action sociale
et de l'insertion

Élu déléguée à la solidarité et à l'action sociale :
Michèle Vasic, adjointe au maire.

Action sociale et CCAS

Élu délégué au handicap :
Lionnel Houssaye, conseiller municipal.

Élu délégué à la formation, insertion et économie solidaire :
Pierre Bordas, conseiller municipal.

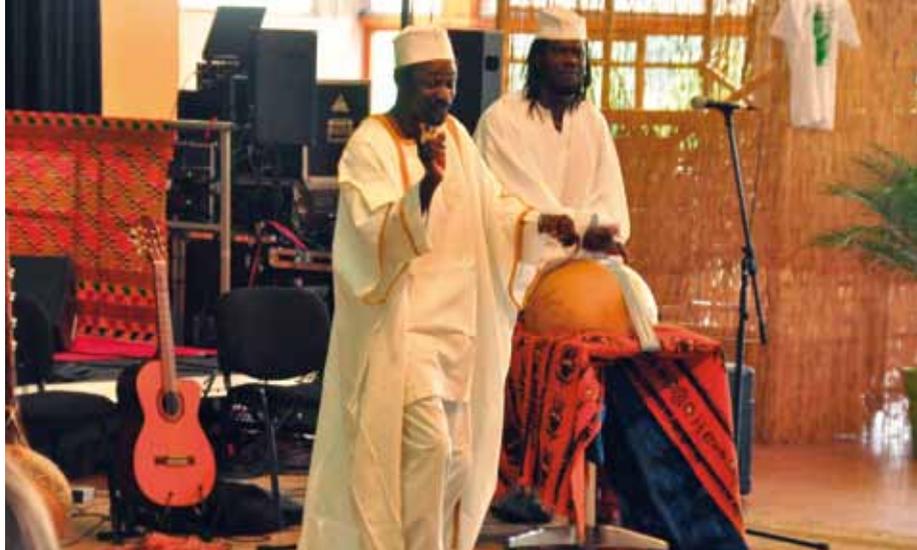
Mairie, bâtiment principal
Tél. : 01 34 26 50 10

Ouvert au public du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h, le jeudi de 13 h 30 à 19 h 30, le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Le CCAS a pour vocation de vous écouter, vous informer, vous orienter et vous apporter **des informations dans tous les domaines de la vie quotidienne** (santé, transports, factures d'énergie, hébergement...) et établir des dossiers (aide sociale aux personnes handicapées, bourses scolaires).

Il est chargé également :

- de **l'instruction et du suivi des bénéficiaires du RSA** (Revenu de Solidarité Active) pour les personnes sans enfant,
- de **l'accompagnement social global**,
- de **l'accompagnement budgétaire** pour tenter d'enrayer des situations de surendettement,
- de **la mise en œuvre du PLIE** (Plan local d'insertion pour l'emploi) sur la ville de Bezons.



Le service collabore avec **les autres administrations** (Préfecture, Sous-Préfecture, CAF, CPAM, MDPH...), avec les associations caritatives (Secours catholique, Secours populaire, Restaurants du cœur, Croix-Rouge, Aurore) les structures d'accueil... dans le but de proposer un accompagnement social global.

Il est en coordination avec l'ensemble des travailleurs sociaux de la localité qui répondent aux exigences des périodes difficiles de l'hiver.

Autres services sociaux :

Direction départementale de la Cohésion sociale (DDCS)

2, avenue de la Palette
95010 Cergy-Pontoise CEDEX
Tél. : 01 34 41 14 00

Caisse d'Allocations familiales du Val-d'Oise

2, place de la Pergola
95101 Cergy-Pontoise cedex
Tél. : 0 810 25 95 10

Assistants sociaux du département

Unité d'intervention sociale
4, rue Parmentier - 95870 Bezons
Tél. : 01 30 76 25 14
Premier accueil, tous les matins de 9 h à 12 h

Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM)

Centre 81 - 5 et 7, rue Parmentier
Tél. : 3646

solidarité violences faites aux femmes

Élue déléguée à la place des femmes, place des minorités :

Laëtitia Hivert, conseillère municipale.

Elle reçoit en mairie sur rendez-vous à prendre au 01 34 26 50 00.

La ville de Bezons met en œuvre une politique active contre les violences faites aux femmes. Un guide pratique donne les différentes démarches possibles et des conseils simples pour réagir dans les situations d'urgence ou de crise (cf. p. 43)

La journée de la solidarité

Élue déléguée à la solidarité :

Michèle Vasic, adjointe au maire.

Elle reçoit en mairie sur rendez-vous à prendre au 01 34 26 50 00.

Chaque année, à l'approche des fêtes, le CCAS organise la journée de la Solidarité avec les associations caritatives œuvrant sur la ville. Les familles les plus démunies sont invitées à partager un moment convivial et oublier le temps d'un après-midi leurs difficultés quotidiennes.

solidarité internationale

Élu délégué à la solidarité internationale et à la culture de la paix :

Raymond Ajivi, conseiller municipal.

Il reçoit en mairie sur rendez-vous à prendre au 01 34 26 50 00.

Du Nicaragua en passant par la Palestine, la commune mène diverses actions et s'inscrit pleinement dans la semaine de la solidarité internationale qui se tient chaque année en novembre.

Elle aide les Bezonnais, ainsi que les associations qui s'impliquent, pour des engagements concrets et des rencontres d'une très grande richesse.

À Bezons, les solidarités internationale et nationale ne font qu'une. Partout la coopération et l'amitié entre les peuples valent mieux que la concurrence et la guerre.

Des relations solidaires toujours plus fortes avec les Palestiniens. Ce n'est pas par hasard si un olivier a été planté devant la mairie. Symbole de paix, c'est aussi une production agricole de la région de West-Bani-Zaïd, désormais vendue en certaines occasions à Bezons. Ce soutien actif aux producteurs est mené en collaboration avec la SCOP Andines et l'association Bezons - West-Bani-Zaïd. Avec West-Bani-Zaïd, il s'agit de multiplier les échanges et de favoriser les rencontres entre les habitants. En faisant connaître aux Bezonnais la vie quotidienne de ces Palestiniens, la municipalité veut les associer à la



réalisation de projets de coopération et de solidarité. L'accord de coopération a été signé le 27 janvier 2012, à West-Bani-Zaïd.

La ville de Bezons a toujours relayé et défendu les aspirations du peuple palestinien à la dignité, à la liberté et à la paix. Pour cela, elle veut contribuer à la reconnaissance d'un état palestinien, sur les frontières dessinées en 1967. La ville s'est aussi mobilisée pour l'opération « Un bateau pour Gaza ».

Des soutiens aux modalités variées

La solidarité internationale c'est aussi le soutien aux associations qui œuvrent dans ce domaine : Avec l'association Basic et le Secours populaire, Bezons a soutenu des actions d'entraide économique et de développement agricole au Nicaragua. Des liens ont été également tissés avec le Maroc. La municipalité privilégie donc une solidarité active, mais cela ne l'empêche pas, en cas de catastrophe, de relayer et de soutenir des opérations humanitaires et actions caritatives, comme après les séismes en Haïti ou au Japon.

santé, social, solidarité, retraités

La ville s'engage également dans des relations de longue durée. Elle est jumelée avec la ville de Szekszárd (Hongrie) depuis 1967, et avec la ville de Downpatrick (Irlande du Nord) depuis 1984. L'humanisme et le partage animent le comité de jumelage qui procède à des échanges entre jeunes, professionnels, artistes, et sportifs.

La solidarité internationale, c'est aussi « Mieux se connaître, pour mieux se comprendre, pour mieux vivre ensemble » : Ici et là-bas, du local au global.

Certaines actions, menées à Bezons, participe de ce que l'on appelle le « mieux-vivre ensemble ». Être solidaire, c'est aussi agir contre l'intolérance, contre la xénophobie, contre le racisme, et faire de notre ville, la ville pour tous, celle de citoyens d'ici et d'ailleurs, qui ont à cœur de construire un monde plus solidaire.

Exemple : AfricaBezons et la semaine de la Solidarité Internationale. Cette démarche solidaire, ici et là-bas, s'inscrit aussi dans la promotion de la culture de la Paix.



Les retraités

Élue déléguée aux retraités :
Sophie Etchemendy-Szkobel, conseillère municipale.

Elle reçoit en mairie sur rendez-vous à prendre au 01 34 26 50 00.

Service municipal aux retraités

6, rue Parmentier
résidence Christophe-Colomb - Bezons

Tél. : 01 30 76 72 39

Site Internet : www.ville-bezons.fr

Accueil du public : du lundi au mercredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, le jeudi de 13 h 30 à 17 h 30, le vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Les personnes retraitées ont des demandes de loisirs, d'accueil et d'aide diverses qui sont propres à leur situation. Le service municipal aux retraités centralise l'ensemble des services destinés à répondre à leurs besoins spécifiques.

Le Logement

Le foyer-résidence Louis-Péronnet accueille dans 82 logements des personnes ou couples retraités. Ce sont des studios équipés de cuisine et salle de bain qui garantissent leur confort et leur indépendance. Si les locataires le souhaitent, ils peuvent prendre leur repas au restaurant du foyer ou se rencontrer dans un vaste salon convivial au rez-de-chaussée. Les locataires comme les retraités bezonnais peuvent y recevoir leurs amis et pratiquer de nombreuses activités.

Cet établissement municipal est situé en centre-ville, dans la rue commerçante et à proximité des transports.

Toute demande de logement doit être adressée à l'Hôtel de Ville à Monsieur le Maire, Président du CCAS.

Foyer-résidence Louis-Péronnet

137, rue Édouard-Vaillant

Tél. : 01 39 61 08 40

E.H.P.A.D Arc en Ciel

2, rue Gabriel-Reby

(à l'angle de la rue Charles-Lesueur)

Tél. : 01 30 25 70 00

Un établissement d'hébergement médicalisé moderne et adapté pour personnes âgées dépendantes.



Cette structure est gérée par Médica France. D'une capacité de 60 résidents, chacun d'entre eux dispose d'une chambre individuelle qu'il peut meubler et décorer à sa guise, donnant sur une salle commune à quelques chambres.

restaurant

Pour ceux qui souhaitent prendre leurs repas entre amis, sans se soucier de la cuisine et de la vaisselle, un restaurant les accueille tous les midis (sauf samedi et dimanche). Il reste ouvert l'après-midi pour diverses activités.

Foyer Louis-Péronnet

137, rue Édouard-Vaillant

restauration à domicile

Ce service municipal, assure le portage des repas (en liaison chaude) du lundi au vendredi à domicile pour 50 personnes dont l'état de santé ne permet pas de se déplacer ou de cuisiner. Renseignements auprès du service municipal aux retraités (voir coordonnées p. 70).

animation et vie sociale

Le service municipal aux retraités propose aux personnes retraitées de plus de 60 ans de nombreuses activités de loisirs (sorties, séjours en France ou à l'étranger, thés dansants) et de vie sociale (groupe de réflexion). Renseignements et inscriptions au service municipal aux retraités.

La carte senior délivrée gratuitement est nécessaire pour pratiquer les activités d'animation et de vie sociale : activités physiques, festives, artistiques, de rencontre...

Elle permet également de bénéficier de tarifs préférentiels : à la piscine municipale, des séances de cinéma aux Écrans Eluard.

Le service municipal aux retraités met à la disposition du public deux espaces :

■ Salle polyvalente du service municipal

6, rue Parmentier

Ouverte du lundi au jeudi de 13 h 30 à 17 h 15 et le vendredi de 13 h 30 à 16 h 45.

■ Salle polyvalente du foyer Louis-Péronnet

137, rue Édouard-Vaillant

Ouverte du lundi au vendredi de 13 h 30 à 18 h. Ils sont ouverts tous les après-midi de la semaine (sauf autre événement programmé) du lundi au vendredi pour la pratique d'activités en autonomie : jeux de cartes, de société, discussions...

Banquets annuels

À tous les habitants ayant atteint l'âge de 60 ans, la commune offre un repas convivial deux fois par an. Seules conditions pour bénéficier de ces moments privilégiés : avoir 60 ans ou plus, habiter Bezons et se faire inscrire.

Renseignements auprès du service municipal aux retraités.

retraite: mode d'emploi

Caisse nationale d'Assurance vieillesse

La caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés a mis en place des points d'accueil afin de répondre aux multiples questions que peuvent se poser les futurs retraités.

■ Point d'accueil CNAV

Caisse Primaire d'assurance maladie de

Bezons : 5, rue Parmentier

Tél. : 39 60 de 8 h à 17 h du lundi au vendredi.

■ Point d'accueil informatisé

À partir de 55 ans, avec votre nom et numéro de sécurité sociale, un opérateur peut évaluer votre future retraite.

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 au point accueil retraite à Argenteuil :

19, rue Henri-Dunant.

La ville solidaire de ses anciens

Pour apporter une aide aux personnes retraitées qui connaissent des conditions de vie difficiles, ou souffrent de la maladie et de la solitude, diverses structures existent.

Renseignements auprès du service municipal aux retraités.

L'allocation logement

Les personnes âgées peuvent bénéficier d'une allocation logement sous certaines conditions (revenus, montant du loyer...).

Renseignements à la permanence administrative de la Caisse d'Allocations familiales (CAF), à la Maison de la citoyenneté.

42, rue Maurice-Berteaux - 95870 Bezons

Tél. : 01 30 76 10 39

Les renseignements peuvent aussi être demandés par écrit à la CAF de Cergy :

2, place de la Pergola

95018 Cergy-Pontoise cedex

L'Allocation Spéciale Vieillesse

Cette allocation s'adresse aux personnes retraitées qui n'ont aucune ressource.

Renseignements au service municipal aux retraités.

Aides

Afin de venir en aide aux personnes retraitées ayant de faibles revenus, des chèques alimentaires peuvent être proposés durant la période d'hiver (d'octobre à avril). Ces aides sont complétées par un mandat chauffage versé après la dernière distribution.

Renseignements au service municipal aux retraités.

Les aides à domicile

La commune a créé un service d'aides à domicile qui emploie une vingtaine d'agents chargés d'assurer : ménage, courses, confection des repas et différentes démarches pour plus de 200 personnes. Peuvent bénéficier de ces prestations, les personnes âgées ou malades, sur décision de la Caisse nationale d'Assurance vieillesse des Travailleurs salariés



(CNAVTS), du régime de retraite principal dont elles relèvent ou du conseil général. Les barèmes de participation sont fixés par la CNAVTS, les régimes particuliers ou le conseil général, lesquels demandent souvent à leurs ressortissants une participation variable en fonction de leurs ressources. Renseignements au service municipal aux retraités.

Soins infirmiers à domicile

Dépendant du centre municipal de santé, ce service intervient tous les jours de la semaine chez les personnes prises en charge. Il peut être articulé avec le service des aides à domicile et dispense à domicile des soins infirmiers prescrits par le médecin traitant ainsi que les soins de toilette et d'hygiène générale. Renseignements au centre municipal de santé : 2, rue du Docteur Pierre-Rouquès
Tél. : 01 30 76 54 83

Aide à l'admission en maison de retraite

Le service municipal aux retraités peut apporter une aide aux personnes retraitées qui souhaitent emménager dans un établissement d'hébergement pour personnes âgées. Le service instruit pour le conseil général les dossiers d'admission :

- à l'aide sociale
- l'aide-ménagère
- fourniture de repas par les foyers restaurants
- hébergement en établissement d'accueil pour personnes âgées.

Renseignements auprès du service municipal aux retraités.

Téléalarme

Ce petit appareil émetteur, adjoint à l'installation téléphonique de l'utilisateur, peut provoquer l'intervention de secours en cas de nécessité. Le service aux retraités informe et diffuse les demandes de téléalarme. Les frais d'installation et d'utilisation sont gratuits pour les retraités non imposables sur le revenu.

S'adresser au service municipal aux retraités.



vos réductions sur les transports

Depuis le 1^{er} avril 2013, le système « forfait Améthyste sur pass Navigo » remplace désormais l'ancien système des cartes Améthyste gratuité, demi-tarif et Rubis, suite à une réorganisation mise en place par le Syndicat des Transports d'Île-de-France (STIF).

Pour le département du Val-d'Oise, c'est un forfait de transport permettant de se déplacer en zone :

Sur la taxe d'habitation

Si vous étiez au 1^{er} janvier de l'année précédente non imposable sur les revenus et :

- âgé de plus de 60 ans (vous ou votre conjoint)
- ou bien veuve ou veuf, quel que soit votre âge

Et si vous ne vivez pas avec d'autres personnes imposables sur leurs revenus, vous pouvez bénéficier de l'exonération de la taxe d'habitation due pour votre habitation principale.

Pour tout renseignement, adressez-vous au centre des impôts - 36, avenue de Verdun 95100 Argenteuil. Tél. : 01 39 96 35 00.

Zone	Personnes âgées et adultes handicapées	Anciens combattants et les veuves de guerre de plus de 65 ans	Observations
Zone 5-4	30 € par an	Gratuit	Forfait dézonné le week end et les jours fériés et une partie des vacances scolaires
Zone 5-3	65 € par an	35 € par an	
Zone 5-1	263 € par an	233 € par an	

Qui peut en bénéficier ?

- Les anciens combattants de 65 ans et plus,
- Les veuves de guerre de 65 ans et plus,
- Les personnes âgées non imposables nées avant le 01/01/1953 (passage progressif de 60 à 65 ans à partir de 2013, c'est-à-dire 61 ans en 2013, 62 ans en 2014, etc),
- Les adultes handicapés.

Pour l'installation du téléphone

Les personnes âgées de plus de 60 ans, vivant seules et bénéficiaires du fonds national de solidarité, sont dispensées du paiement de la taxe de raccordement perçue lors de l'installation de la ligne téléphonique.

Pour plus de précisions, adressez-vous au service municipal des retraités.

Sur la redevance télévision

Voir l'avis de perception de la redevance.

culture



culture

Élu délégué à la coordination culturelle :
Jean-Luc Lantenois, adjoint au maire.

Élu délégué au développement culturel :
Jean-Marc Renault, conseiller municipal.

La culture est un droit fondamental comme le droit à l'eau, à l'énergie, à la santé, à l'éducation... C'est un bien commun de l'humanité à partager. Il s'agit de donner à voir, à entendre la réalité artistique dans sa plus large diversité : lecture, cinéma, danse, arts plastiques, musiques... pour cultiver la rencontre pour tous avec le plaisir de la découverte du monde de la création avec le seul objectif de contribuer à l'émancipation individuelle et collective.

Pour que les activités culturelles soient à la portée de tous, les Bezonnais ont à leur disposition la médiathèque, l'école de musique et de danse, le théâtre Paul-Eluard et son cinéma, les ateliers d'arts plastiques.

Ces diverses structures mènent un travail de partenariat avec le secteur scolaire et les associations pour favoriser l'épanouissement culturel des Bezonnais.

Direction de l'Action culturelle

Elle coordonne les actions des équipements culturels et elle est votre interlocutrice pour toute question d'ordre culturel. Elle pilote notamment les projets tels que REV'Arts (biennale d'art contemporain) et Cinê Poème (festival de courts métrages poétiques).

La direction de l'action culturelle peut être contactée à la médiathèque

Tél. : 01 78 70 70 26

E-mail : culture@mairie-bezons.fr



médiathèque maupassant

Le nouvel établissement a ouvert ses portes en novembre 2013. Totalement repensé, il réunit différentes offres artistiques et culturelles au sein d'un même lieu. Cet espace fondé sur la rencontre entre la littérature, l'art plastique, le cinéma, la musique et le jeu, est un lieu pour tous, petits et grands.

La médiathèque ouvre ses collections à d'autres supports et initie de nouveaux services : artothèque, ludothèque et cinéma permanent.

Vous pourrez dorénavant emprunter une œuvre d'art, jouer sur place à des jeux de société, emporter chez vous un livre, un disque et un dvd, écouter un disque, regarder un film et disposer sur place d'espaces de convivialité équipés d'outils high-tech, ouverts sur la richesse du monde numérique pour le travail et la détente.

L'équipe de la médiathèque est à votre disposition pour vous aider à mieux utiliser les ressources. Elle propose régulièrement des animations autour du livre et de l'écriture, des expositions et des diffusions de films.

Un travail de sensibilisation à la découverte des ouvrages les plus divers, dès le plus jeune âge, y est également fait en partenariat avec les services municipaux, les écoles et les collèges.

[Le blog de la médiathèque](#)

<http://public.ville-bezons.fr/mediatheque>

Tél. : 01 39 47 11 12

ateliers d'arts plastiques

La mission d'arts plastiques a pour vocation d'impulser le développement des arts plastiques sur la ville, d'en favoriser les pratiques et de sensibiliser à leur diffusion. Des ateliers municipaux sont proposés au 20, boulevard Gabriel-Péri. Tél. : 01 34 34 03 61 ou 06 25 13 19 27

Enfants et jeunes

Le mardi de 17 h à 18 h pour les 3/5 ans, et de 18 h à 19 h pour les 6/7 ans. Le jeudi de 17 h 30 à 19 h pour les 8/10 ans. Le mercredi de 14 h à 16 h pour les 11/18 ans. Le mercredi de 16 h à 18 h pour les 11/18 ans.
Prix d'inscription : calculé selon le quotient familial, par trimestre.

Retraités

Le vendredi de 14 h à 16 h (séance bimensuelle). Inscription sur place, sur souscription préalable de la carte senior (gratuite) après du service municipal aux retraités - résidence Christophe-Colomb 6, rue Parmentier - Tél. : 01 30 76 72 39 2 € la séance, facturation au trimestre, suivant le nombre d'ateliers pratiqués.
Renseignement à la direction de l'action culturelle. Tél. : 01 78 70 70 26
E-mail : culture@mairie-bezons.fr



école de musique et de danse François-Doerflinger

26, rue Maurice-Berteaux
Tél. : 01 30 76 25 09
Fax : 01 30 76 18 69
Courriel : emd@mairie-bezons.fr

Cours du lundi au samedi.

Horaires d'ouverture au public du secrétariat :

Lundi, mardi, vendredi 14h - 18h; mercredi 9h - 12h et 14 h - 19 h ; jeudi 14 h - 19 h ; samedi 9h - 13h.

- À partir de 4 ans, éveil (musique et danse).
- À 6 ans, atelier de découverte instrumentale ou initiation à la danse.
- À partir de 7 ans, intégration dans le cursus musique.
- À partir de 8 ans intégration dans le cursus danse (contemporaine ou classique).
- À partir de 9 ans atelier claquettes (irlandaises).
- Cours de formation et de culture musicale, cours de culture chorégraphique, préparation de l'option musique au bac.
- Cursus adulte.

- Classes de violon, alto, violoncelle, contre-basse, piano, accordéon, harpe, chant, flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, guitare classique, guitare électrique, guitare basse, batterie.

- Pratiques collectives (accessibles en dehors du cursus des études) : chorale enfants (dès 6 ans), atelier chorale/comédie musicale, chœur d'adultes, ensemble de guitares, ensemble de clarinettes, ensemble d'accordéons, musique de chambre instrumentale et vocale, orchestre à cordes et à vents, atelier de jazz, atelier de rock, atelier de percussions afro-cubaines (batucada), atelier piano seniors, ateliers de danse jazz (enfants à partir de 10 ans avec l'atelier de comédie musicale, et adultes), ateliers de danse salsa adultes.

Tarifs modulés selon le quotient familial pour les habitants du territoire de la Communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons.

Le théâtre Paul-Éluard, scène conventionnée et Les écrans Éluard

Retrouvez toute la programmation et l'actualité du TPE sur le bloggosite www.tpebezons.fr

Le théâtre

Depuis son ouverture en 1995, **le théâtre Paul-Éluard (TPE)**, dirigé par Monique Plouchard, fut la première scène conventionnée en Île-de-France à recevoir le **label Plateau pour la danse** par le Ministère de la Culture. **Des œuvres de répertoire, en passant par les découvertes, et les créations, le TPE demeure un lieu phare pour les artistes chorégraphiques.**

Le TPE développe l'accueil de compagnies en résidences sur deux ou trois saisons et d'artistes en résidence de création.



Théâtre en famille, cirque, chanson, opéra, et autres formes contemporaines mêlant différents champs artistiques sont également programmés.

Autour de la diffusion, le TPE développe un volet d'actions de sensibilisation auprès de tous les publics. Plus de 3000 enfants bezonnais, de la maternelle à la primaire sont abonnés au théâtre chaque saison. La programmation « Théâtre en famille » permet de relier l'action jeune public à la curiosité des familles sur les représentations tout public ainsi que des actions culturelles avec les acteurs de la ville.

Les Écrans Éluard : le plaisir du cinéma

Le TPE abrite également, les Écrans Éluard, détenteurs du « label art et essai » et « jeune public » avec une programmation cinématographique diversifiée pour tous.

Depuis 2012, elle accueille un nouveau festival mêlant cinéma et poésie : « Le festival Ciné Poème ». Les projections ont lieu dans la salle de cinéma (100 places) et la grande salle (500 places). Des soirées ciné-débat et rencontres sont également organisées en présence de réalisateurs, comédiens, personnalités du monde du cinéma afin de partager avec le public les plaisirs du grand écran.

Théâtre Paul-Éluard, scène conventionnée
162, rue Maurice-Berteaux - 95870 Bezons
Tél. : 01 34 10 20 20 - tpebezons@orange.fr

Retrouvez toute l'actualité du TPE sur www.tpebezons.fr

sports et loisirs



sports

Élue déléguée au sport :
Marjorie Noël, adjointe au maire.

Élue déléguée au sport scolaire et au Centre d'initiation sportive :
Françoise Salvaire, conseillère municipale.

Élu délégué représentant le maire dans les manifestations sportives :
Khalid El Fara, conseiller municipal.

Ils reçoivent sur rendez-vous à prendre au 01 34 26 50 00.

La ville de Bezons poursuit sa politique en faveur du sport pour tous, considérant que les activités physiques et sportives constituent un élément indispensable de l'éducation, de la culture, de l'intégration et de la vie sociale. De nombreuses possibilités s'offrent aux Bezonnais, quel que soit leur âge, leurs aspirations, leurs envies : ainsi, une trentaine d'activités sportives différentes peuvent être pratiquées à Bezons.

Une aide de la ville pour faire du sport

Le centre communal d'action sociale (CCAS) reconduit cette année encore son aide pour l'accès au sport : il s'agit d'une participation financière à l'inscription de votre enfant dans un club sportif de la ville, attribuée sous conditions de ressources et cumulable avec celle qui peut être accordée par le centre national pour le développement du sport (CNDS), dans la limite du coût de l'activité. En contrepartie, l'enfant s'engage à suivre régulièrement l'activité sur l'ensemble de l'année sportive. S'il n'est pas assidu, le CCAS n'accordera pas de soutien l'année suivante.

Pour tout renseignement, appeler le CCAS au 01 34 26 50 10.



Service municipal des sports

Maison Nelson-Mandela

44, rue Francis-de-Pressensé

Tél. : 01 30 76 21 66 - Fax : 01 30 76 57 62

E-mail : sports@mairie-bezons.fr

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, mercredi jusqu'à 18 h.

Pour toute correspondance, veuillez écrire à Monsieur le Maire.

Les missions du service municipal des sports (SMS)

Le SMS est chargé d'appliquer la politique sportive élaborée par les élus en mettant en œuvre des actions pour l'initiation et la pratique du sport. Pour ce faire, il intervient dans 3 domaines : l'animation sportive et l'éducation par le sport, la gestion des installations sportives, l'administration et la gestion des services et équipements sportifs. En particulier, le SMS :

- informe le public sur les activités sportives du territoire bezonnais ;
- organise et met en place les activités sportives municipales (centre d'initiation sportive, Anima'sport, stages sportifs, Pass'sport...);
- procède à l'allocation des créneaux d'utilisation des équipements sportifs ;
- gère le budget communal dans le domaine des sports ;



- veille à l'entretien régulier des équipements sportifs et au respect des règles d'hygiène et de sécurité.

La ville porte une attention particulière à la rénovation et à l'entretien des équipements sportifs. Elle apporte un soutien important et renforcé aux associations sportives afin de les aider à améliorer leur fonctionnement et les conditions d'accueil des Bezonnais.

Les activités sportives municipales :

Le Centre d'Initiation Sportive (CIS)

Encadré par des éducateurs sportifs diplômés, le CIS permet aux enfants de 5 à 12 ans de découvrir diverses activités physiques et sportives (sports de ballon, arts du cirque, activités aquatiques). Il fonctionne les mercredis et pendant les congés scolaires.

Renseignements et inscriptions sur place ou au service municipal des sports.

Le soutien à la pratique sportive des jeunes.

Deux dispositifs s'adressent aux jeunes bezonnais :

Anima'sports

Il s'agit d'une activité de football en salle pour les 11-17 ans. Elle a lieu les lundi et mercredi hors congés scolaires.

Deux groupes : 11-14 ans et 15-17 ans

Activité encadrée par un adulte.

Au gymnase Pierre-de-Coubertin :

■ 15-17 ans : lundi de 18 h à 20 h

■ 11-14 ans : mercredi de 18 h à 20 h

Renseignements et inscriptions sur place ou au service municipal des sports.

Pass sportifs

Il s'agit de stages sportifs proposés sur chacune des périodes de congés scolaires aux 11-15 ans. Renseignements et inscriptions au service municipal des sports.

Les activités aquatiques municipales :

Aquagym

■ Lundi de 12 h 15 à 13 h

■ Mardi de 12 h 15 à 13 h

■ Jeudi de 12 h 15 à 13 h

■ Vendredi de 12 h 15 à 13 h

Tarifs : 10 séances 73,30 €, 30 séances 175,92 €.

sports et loisirs

Apprentissage adultes : (cours collectif)

Samedi de 11 h 30 à 13 h.

Tarifs : abonnement 1 ou 2 : 98,20 €,

Apprentissage enfants : (cours collectif)

Mardi et vendredi de 17 h à 18 h et de 18 h à 19 h.

Tarifs : abonnement 1 ou 2 : 98,20 €,

Natation loisirs (adolescents) :

Mercredi de 16 h à 16 h 50

Natation détente (adultes) nage avec palmes :

Vendredi de 19 h à 20 h

Formules d'abonnements :

Abonnement 1 :

du 15 septembre 2014 au 31 janvier 2015

Abonnement 2 :

du 1^{er} février 2015 au 19 juin 2015

Activité familiale :

Bout'choux (parents et enfants), le samedi de 9 h à 11 h 15 (3 créneaux de 45 minutes par tranche d'âge).

abonnement 10 séances : 73,30 €,

renouvellement 10 séances : 39,80 €

(ces tarifs incluent l'accès à la piscine).

Des stages peuvent être organisés pendant les vacances scolaires.

Renseignements auprès de la piscine : 01 30 76 97 49



Forum des sports

Chaque année, le forum des sports et des associations rassemble les associations locales (sportives et autres) et certains services municipaux. Moment privilégié pour se renseigner et s'inscrire aux activités, le prochain forum des sports et des associations aura lieu à l'espace Aragon **le samedi 6 septembre 2014 de 10 h à 17 h.**

Le temps du midi

La ville de Bezons propose aux enfants fréquentant les restaurants scolaires de participer à des activités sportives sur le temps du midi. Ces activités s'adressent aux enfants du CP au CM2. Elles sont gratuites, accessibles sur la base du volontariat et animées par les éducateurs sportifs de la ville.

Soutien et partenariat sur les manifestations sportives et scolaires

Sur l'année sportive 2013-2014 :

- 11^e Stage international d'aïkido : 22 et 23 février 2014
- Stage de Taekwondo 18 janvier 2014
- Course contre la faim : 14 mai 2014 (collège Henri-Wallon)
- 34^e Tournoi international de football : 7, 8, 9 juin 2014
- Open de Tennis de Bezons : 7 au 22 juin 2014

équipements sportifs

La ville propose de nombreux équipements aux sportifs bezonnais :

Stade Auguste-Delaune

Accès : 44, rue Francis-de-Pressensé

Le stade comprend :

- une piste d'athlétisme,
- deux terrains de football, en gazon synthétique (le terrain d'honneur et le terrain Michel-Caminada),
- un terrain stabilisé,
- un terrain polyvalent (hand ball, basket-ball, etc.),
- une aire de jeu de pétanque.

Complexe sportif Jean-Moulin

37, rue Francis-de-Pressensé

Tél. : 01 30 76 97 49

Piscine municipale Jean-Moulin

37, rue Francis-de-Pressensé

Tél. : 01 30 76 97 49

La piscine municipale dispose :

- d'un bassin de 25 m x 12,50 m
- d'un bassin de 12,50 m x 12,50 m
- de deux saunas (hommes/femmes),
- d'un solarium.

Petits et grands apprécieront également l'aménagement de jets de massage au sein du petit bassin.

De nombreuses activités y sont possibles en pratique libre ou encadrée, proposées par la ville ou par l'USOB. Renseignements et tarifs au 01 30 76 97 49 ou sur le site Internet de la ville : www.ville-bezons.fr pour les activités municipales, ou auprès de l'USOB.

Horaires d'ouverture :

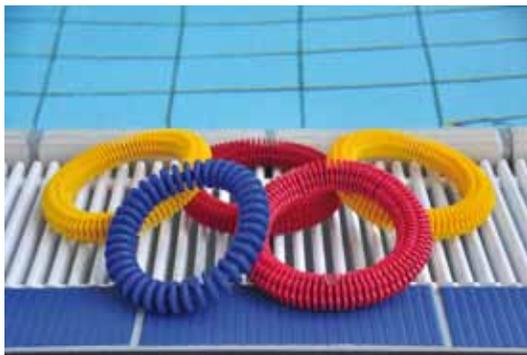
- **En période scolaire :** les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 12 h à 13 h 30, le mardi de 16 h 15 à 19 h 15, le mercredi de 12 h à 16 h 30, le vendredi de 17 h à 20 h 30, le samedi de 13 h 30 à 18 h 30 et le dimanche de 9 h à 13 h.



- **Pendant les vacances scolaires :** lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 12 h à 18 h 30, samedi de 13 h 30 à 18 h 30. Le dimanche de 9 h à 13 h (réservé de 12 h à 13 h 30 aux adultes).
- **Nocturne pendant les vacances scolaires :** les mardis et jeudis de 19 h à 21 h (réservés aux adultes).

Tarifs d'entrée piscine :

- Adultes bezonnais (à partir de 16 ans) : 4,10 € (extérieur 5,20 €)
- Enfants et jeunes bezonnais (4 à 15 ans inclus) : 2,70 € (extérieur 3,40 €)
- Tarif réduit pour les chômeurs, lycéens, étudiants, familles nombreuses, titulaires de la carte senior de Bezons sur présentation d'un titre justificatif : 2,10 € (extérieur 2,80 €)
- Groupes et centres de loisirs extérieurs : 2,10 €
- Visiteurs (gratuit pour les adultes accompagnant les enfants) : 1,90 €
- Entrée gratuite pour les enfants de moins de 4 ans et pour les personnes handicapées COTOREP Bezons et leur accompagnateur si nécessaire.



Tarifs : plusieurs formules d'abonnement sont également proposées :

- Une carte de 10 entrées (Bezonnais, personnel communal, comités des entreprises sur Bezons) : 28,50 € pour un adulte bezonnais et 18,20 € pour un enfant bezonnais ;
- Cartes basées sur trois mois, six mois ou un an : renseignements sur les tarifs sur place ou par téléphone au 01 30 76 97 49.

Sauna :

- Entrée : 5,60 €
 - Carte de 10 entrées : 45,70 €
 - Forfait entrée piscine + sauna : 8 €
 - Forfait 10 entrées piscine + sauna : 64,30 €
- Les cartes de 10 entrées sont valables 1 an.

Le complexe sportif comprend également :

- un gymnase de 42 m x 22 m, entièrement rénové en 2011,
- un terrain de football stabilisé,
- trois courts de tennis extérieurs éclairés, sol en revêtement tous temps,
- deux courts de tennis couverts rénovés.

Maison Nelson-Mandela

44, rue Francis-de-Pressensé

Elle abrite au niveau rez-de-stade :

- un dojo,
- une salle de musculation.

Gymnase Pierre-de-Coubertin

Rue Parmentier (cité Roger-Masson)

Il comprend :

- une aire de grand jeu de 42 m x 22 m, permettant la pratique du basket-ball, du volley-ball, du tennis de table, du football en salle.

Gymnase Marcel-Cachin

Rue Claude-Bernard

Il comprend :

- une aire de jeux de 21 m x 11,80 m,
 - un terrain d'évolution jouxté le gymnase.
- Les horaires d'ouverture sont affichés à l'entrée du terrain.

Gymnase Paul-Vaillant-Couturier

Rue des Marronniers

Il comprend :

- une aire de jeux de 20 m x 11,50 m

Gymnase Gabriel-Péri

Rue Camélinat

Il comprend :

- une aire de jeux de 30 m x 20 m

Salles André-Frassin

42 bis, rue Francis-de-Pressensé

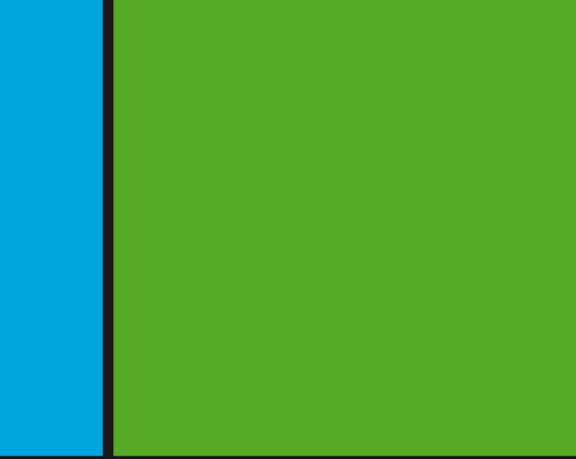
Il comprend :

- salle d'arts martiaux dojo,
- salle polyvalente et culture physique
- salle de boxe.

Plateaux d'évolution

Principalement situés dans les groupes scolaires :

- Paul-Langevin,
- Paul-Vaillant-Couturier,
- Marcel-Cachin,
- Victor-Hugo,
- Karl-Marx,
- Louise-Michel,
- Parc Sacco-et-Vanzetti.



Associations



7 PISCINE JEAN-MOULIN

Complexe sportif Jean-Moulin

37, rue Francis-de-Pressensé

- Sports aquatiques : aquagym, natation, canoë-kayak, plongée, triathlon...
- Sauna
- Solarium

8 GYMNASE PIERRE-DE-COUBERTIN

Impasse Roger-Masson, par la rue Parmentier

- Basket-ball
- Anima'sports - Pass'sportifs
- Football en salle

9 GYMNASE PAUL-VAILLANT-COUTURIER

Rue des Marronniers

- Tennis de table

10 GYMNASE GABRIEL-PÉRI

Rue Camélinat

- Basket-ball
- Twirling
- Multisports
- Capoeira

11 GYMNASE MARCEL-CACHIN

Rue Claude-Bernard

- Twirling
- Multisports
- Boxe
- Capoeira
- Shintaïdo

12 PLATEAU DE SPORT VICTOR-HUGO

Rue de l'Agriculture

13 PLATEAU DE SPORT SCOLAIRE PAUL-VAILLANT-COUTURIER

Rue des Marronniers

14 PLATEAU DE SPORT SCOLAIRE PAUL-LANGEVIN

Rue de Sartrouville

15 PLATEAU DE SPORT SCOLAIRE MARCEL-CACHIN

Rue Claude-Bernard

16 PLATEAU DE SPORT DU PARC SACCO-ET-VANZETTI

Rue de La Berthie

17 ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE

26, rue Maurice-Berteaux

- Éveil
- Initiation
- Danse contemporaine
- Claquettes
- Danse classique

18 SALLE DE DANSE ROMAIN-ROLLAND

75 bis, rue Édouard-Vaillant

- Danse contemporaine

19 maison de quartier astérix

Rue Cécile-Duparc, cité des Belles Vues

- Yoga

20 MAISON DE QUARTIER GAVROCHE

35, rue des Barentins

- Gym

21 PLATEAU DE SPORT SCOLAIRE KARL-MARX

Rue Jean-Allemane



Associations sportives

Forum des sports et des associations

Samedi 6 septembre 2014

Pour les associations sportives et autres de 10 h à 17 h espace Aragon et ses environs (terrain de tennis).

Démonstrations sportives et initiations diverses.

Les associations sportives et de loisirs

Grâce aux nombreux bénévoles, qui investissent sans compter savoir-faire, dévouement et compétences au service de tous, le milieu associatif fait vivre le sport à Bezons. L'organisation des activités physiques et sportives est le fruit d'une collaboration étroite entre les associations et la ville, qui met à leur disposition d'importants moyens et équipements afin de les aider à mener à bien leurs activités.

Inscriptions

À partir du samedi 6 septembre 2014, au forum des sports et des associations, espace Aragon, rue Francis-de-Pressensé, de 10 h à 17 h.

Attention ! Les places sont subordonnées à la remise de documents administratifs dont la liste sera précisée lors du forum et ce, dans la limite des places disponibles restantes.

Union des Sections Omnisports de Bezons (USOB)

Président : Pierre Bouquet

Pour l'ensemble des sections de l'USOB :

Renseignements au siège du club :

44, rue Francis-de-Pressensé - 95870 Bezons

Tél : 01 30 76 10 19 www.usob.fr

Horaires du secrétariat : lundi de 13 h 30 à 17 h ; mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ; le mercredi de 9 h 30 à 12 h.

Pour adhérer à une section, il faut d'abord être adhérent à l'USOB, club omnisports. Le coût de l'adhésion plus la participation au fonctionnement de celui-ci, s'élève pour cette année à 54 € par adhérent, auquel s'ajoute la ou les cotisations.

Les dossiers d'inscriptions seront toujours à remettre aux sections, seul le règlement se fera auprès du siège. Le club assurera des permanences exceptionnelles en début de saison.

- **Aïkido :** Zoubida Kertoubi
- **Athlétisme :** Louissette Esor
- **Badminton :** Laurent Faucher
- **Basket-ball :** Pierre Bouquet
- **Canoë-kayak :** Cécile Robin
- **Capoeira :** Sabrina Adelise
- **Culture physique :** Francine Galtié
- **Football :** Claude Rébillon
- **Judo :** José Nodin
- **Musculation :** Mouloud Daïboun
- **Multisports :** Luc Mourier
- **Natation :** José Barbosa
- **Pétanque :** Guy Dallois
- **Plongée :** Christian Grellet et Sophie Ricou
- **Tennis :** Adé Chérif
- **Tennis de table :** Maxime Antoine
- **Triathlon :** Cyril Galtié
- **Twirling bâton :** Sandrine Béchard
- **Danse de Salon :** siège du club

Association des Originaires du Portugal (AOP)

Victor Bento

14, rue de la Liberté - 95870 Bezons

Tél : 06 15 01 48 93

Amicale des Travailleurs Sans Frontières (ATSF)

Présidente : Fernande Rodrigues

Vice-président : José Da Costa Leite

14, rue de la Liberté - 95870 Bezons

Tél : 06 11 19 43 70

Association Culture et Foot

Président : Tazali Abdel

4, cité du colonel Fabien - 95870 Bezons

Tél : 06 21 96 03 52 - atazali@yahoo.fr

Association Shintaïdo

Présidente : Anne Reyl - Tél : 06 30 20 92 35

Association Sportive de Bezons (ASAB)

Responsable : Vincent Motay

35, rue Edgar-Quinet - 95870 Bezons

Tél : 01 41 32 08 43 ou 06 20 16 30 10

Association Taekwon Mudo Bezons

Contact : Radha Chintaram - Tél : 06 82 12 68 69

Association Week-End

Renseignements auprès de Jocelyne Chassaing
au 01 39 47 96 68

ou Martine Caminada au 01 39 61 03 32

Boxing Club Mounia

Président : Ahmed Zalegh

44, rue Francis-de-Pressensé - 95870 Bezons

Tél : 01 30 76 19 47 ou 06 12 70 90 22

Gym pour tous

Présidente : Françoise Salvaire

7, rue Jean-Baillet - 95870 Bezons

Tél : 01 39 61 49 55

Les Amis Randonneurs

Présidente : Sylvette Vansteene

Tél : 01 30 76 03 88

Secrétaire : Chantal Fauvin

7, rue Louise-Michel - 95870 Bezons

les-amis-randonneurs@orange.fr

<http://les.amis.randonneurs.free.fr>

Associations

L'Arbre de Jade (Kung-Fu Wushu)

Présidente : Danielle El Maari
10, rue Camélinat - 95870 Bezons
Tél. : 06 13 40 54 55

Sport Ensemble Karaté

Mohamed Khatiri
44, rue Francis-de-Pressensé - 95870 Bezons
Tél. : 09 52 18 56 82 ou 06 09 69 47 81

Union sportive de l'enseignement scolaire USEP (1^{er} degré) Ecole Paul-Langevin

Président : Pascal Plotu
Tél. : 01 34 11 28 61
plotu.pas@neuf.fr

Associations sportives scolaires union nationale du sport scolaire UNSS (2nd degré)

- Collège Henri-Wallon
Tél. : 01 34 11 77 33
- Collège Gabriel-Péri
Tél. : 01 39 82 79 91
- Lycée du Grand-Cerf
Tél. : 01 39 47 69 10
- Lycée Eugène-Ronceray
Tél. : 01 34 34 36 00

Association sportive du collège Henri-Wallon de Bezons

Président : Gilles Merrien (Principal du collège)
Collège Henri-Wallon
41, rue des Brigadières
95870 Bezons
Tél. : 01 34 11 77 33

L'association sportive du collège est affiliée à l'UNSS. Elle propose aux élèves du collège la pratique du tennis de table, de la gymnastique, du badminton ou encore du basket-ball. Les élèves sont également engagés dans l'encadrement et l'arbitrage avec des tests théoriques et des formations pratiques.

Étoile sportive de Bezons (Lycée Eugène-Ronceray)

Président : M. Saint-Louis
5-7, rue Marcel-Langlois - 95870 Bezons
Contact : Samuel Rijk - Tél. : 01 34 34 36 00

L'association sportive du lycée Eugène-Ronceray a pour objet d'organiser et de développer la pratique d'activités sportives (football en salle, basket, musculation), la formation de jeunes arbitres et l'apprentissage de la vie associative et citoyenne.

La Squadra Football Club

Président : Cyprien Capiomont
Tél. : 06 87 98 85 94
cyprien_13@hotmail.com
Pratique du foot à 7.

Association sportive River Ouest

Président : Thierry Cottrel
80, quai Voltaire - 95870 Bezons
Contact : thierry.cottrel@atos.net
Objectif : permettre aux employés travaillant sur le site de River Ouest à Bezons, la pratique du sport en amateur près de leur lieu de travail.

Les sports individuels

C'est le dépassement de soi-même, faire vivre son corps, se concentrer, rechercher la performance ou le plaisir. L'athlète est seul dans son effort, mais il partage une passion commune avec ses partenaires et ses équipiers.

Athlétisme USOB

La section d'athlétisme de l'USOB accueille les enfants à partir de 6 ans.

■ La section enfants fonctionne le mercredi après-midi de 14 h à 16 h avec les enfants de 6 à 12 ans. Au programme : découverte des différentes spécialités avec des compétitions le week-end (cross, challenge par équipe, championnats départementaux et régionaux) tout au long de la saison.

■ Le groupe jeunes : à partir de 13 ans. Les entraînements se déroulent 2 à 3 fois par semaine le soir à partir de 18 h. Au programme : entraînement individualisé en fonction de la spécialité choisie et la forme



de pratique recherchée (loisir, préparation à un examen, compétition).

■ **Le groupe course sur route**

Au programme : cross et course sur route du 10 km jusqu'au marathon.

Réservé aux adhérents, à partir de 16 ans.

Pour tous les groupes, tous les niveaux sont acceptés mais une grande motivation et une régularité aux entraînements sont exigées.

Tarifs : de 120 € à 140 € en fonction de l'âge.

Renseignements et adhésions au siège de l'USOB au 01 30 76 10 19.

Triathlon USOB/ Aquathlon USOB

Le triathlon réunit trois disciplines : la natation, le vélo et la course à pied. C'est un sport complet qui s'adresse à tous les publics. Le triathlon enchante ceux qui ont le goût du sport d'aventure (eau libre, grand air, montagne).

On peut le pratiquer en compétition ou simplement de façon ludique. La pluridisciplinarité du

triathlon permet d'éviter la lassitude d'un seul sport.

L'aquathlon réunit deux disciplines : natation et course à pied. C'est une épreuve qui satisfera ceux qui veulent s'initier à l'enchaînement pluridisciplinaire.

Ces activités peuvent être pratiquées en compétition ou simplement de façon ludique.

■ Entraînements natation à la piscine municipale Jean-Moulin : lundi et jeudi de 20 h 15 à 21 h 30

■ Entraînements natation et enchaînement à la piscine municipale Jean-Moulin : samedi de 9 h 30 à 11 h

■ Entraînements athlétisme et multi-enchaînement au stade Delaune : mercredi de 19 h à 20 h 30

■ Entraînements vélo : dimanche à 9 h.

Tarifs : 170 € (- 20 % pour un deuxième membre de la même famille)/ 145 € sans compétition et jeunes.

Renseignements et adhésions au siège de l'USOB au 01 30 76 10 19.

Associations

Les sports collectifs

Si l'engouement pour le football demeure toujours aussi important, le basket-ball a également de nombreux adeptes. Les sports collectifs forgent l'esprit d'équipe et la solidarité. Ils permettent à ceux qui les pratiquent de partager les émotions de la victoire ou de la défaite et de découvrir la solidarité dans l'effort.

Football USOB

Président : Claude Rébillon

Fort de 550 adhérents et adhérentes, dès 6 ans et jusqu'aux vétérans, du foot loisirs à la compétition, le football est une des plus importantes sections de l'USOB. L'importance des activités de la section et son grand nombre d'adhérents nécessitent un fort potentiel d'encadrement (dirigeants, entraîneurs, accompagnateurs). Pour y faire face, les responsables de la section font appel à une plus forte implication des parents des jeunes joueurs et de bénévoles.

La signature de la charte sur le transport et la douche sont obligatoires.

Tél. : 01 39 47 07 01 (siège de l'USOB football)

Fax : 01 39 47 90 03

E-mail : usob.football@orange.fr

Permanence le lundi de 18 h à 19 h 30 et le mercredi de 14 h à 19 h au stade Auguste-Delaune.

Amicale des Travailleurs Sans Frontières (ATSF)

Présidente : Fernande Rodrigues

14, rue de la Liberté - 95870 Bezons

Avec environ 250 adhérents, une activité folklorique, des cours de langue portugaise pour adultes, une équipe de football seniors, l'organisation d'un ou deux tournois de foot par an, l'ATSF est une association très dynamique. Entraînement au stade Jean-Moulin le mardi et le jeudi de 20 h à 22 h 30.

Matches le lundi soir.

Renseignements auprès de M. Rodrigues

Tél. : 06 11 19 43 70

E-mail : atsf@wanadoo.fr



River Plate Futsal

Pratique du futsal (football en salle) et participation aux activités associatives et caritatives de la ville.

Président : Freddy Macedo

Secrétaire : Sébastien Durand

61, rue des Frères-Bonneff - 95870 Bezons

Tél. : 06 22 03 12 96

riverplatefutsal@hotmail.fr

Association des Originaires du Portugal (AOP)

Entraînements de l'équipe senior le jeudi de 20 h à 22 h 30, stade Jean-Moulin. Championnats le dimanche matin. L'AOP développe aussi des activités de danses folkloriques et de danse moderne.

Renseignements et inscriptions : M. Bento

Tél. : 06 85 20 06 01

Association Culture et Foot

Foot en salle

Président : Tazali Abdel

13, rue Rouget de l'Isle - 95870 Bezons

Tél. : 06 21 96 03 52 - atazali@yahoo.fr



Basket-ball USOB

Responsable : Pierre Bouquet au 01 30 76 29 62

Dans un esprit de convivialité et de solidarité, la pratique du basket développe les qualités physiques de vitesse, de souplesse, d'adresse et d'endurance.

Encadrées par des entraîneurs diplômés, les activités de baby-basket et de mini-basket pour les petits, de basket pour les plus grands, apprennent la rigueur, donnent le goût de l'effort, du respect de l'autre avec le souci permanent de se mettre au service de l'équipe. Ouverts à partir de quatre ans, nos cours (par groupe ou par atelier) d'une heure à deux heures suivant les âges (en général deux ou trois fois par semaine) sont répartis sur toute la semaine et sur trois gymnases. Le week-end (sauf en période de vacances scolaires) toutes nos équipes, à l'exception des tout petits, sont engagées dans le championnat FFBB (Fédération Française de Basket Ball).

Pendant les vacances scolaires la section orga-

nise sur une semaine, tous les jours de 9 h à 17 h, des stages pour les plus jeunes (moins de 12 ans). La participation est de l'ordre de 50 € pour le stage complet.

Le mois de juin est chaque année ouvert à tous et permet, notamment aux jeunes, de tester leur motivation avant de s'inscrire définitivement au forum des sports et des associations (samedi 6 septembre 2014).

Nos cotisations, qui peuvent être payées en plusieurs fois, varient de 130 € à 160 € suivant les catégories. Des aides financières et des réductions (pour plusieurs licenciés de la même famille dans notre section) sont possibles sous certaines conditions (se renseigner lors de l'inscription ou auprès des services sociaux de la ville).

Pour plus d'informations rendez-vous sur **le site de l'USOB (usob.fr), section basket.**

Les sports aquatiques

Loisirs, compétition ou encore découverte... L'eau pour tous les goûts et pour tous les âges.

Piscine municipale Jean-Moulin (cf. page 81)
37, rue Francis-de-Pressensé - 95870 Bezons
Tél. : 01 30 76 97 49

Activités aquatiques municipales (cf. page 81)

Natation USOB

La section natation propose diverses activités sportives, de l'initiation à la compétition sportives FSGT et FFN.

Et en nouveauté cette année l'aquazumba.



Horaires :

- **Initiation 1** : lundi de 17 h à 17 h 45
- **Initiation 2** : lundi de 17 h 45 à 18 h 30
- **Initiation 3** : jeudi de 17 h à 17 h 45
- **Initiation 4** : jeudi de 17 h 45 à 18 h 30
- **Apprentissage 1** : mercredi de 16 h 45 à 17 h 30
- **Apprentissage 2** : mercredi de 17 h 30 à 18 h 15
- **Apprentissage 3** : mercredi de 18 h 15 à 19 h
- **Espoir 1** : lundi et jeudi de 17 h à 17 h 45
- **Espoir 2** : lundi et jeudi de 17 h à 17 h 45
- **Avenir** : lundi et jeudi de 17 h 45 à 18 h 30
- **Poussin** : lundi et jeudi de 17 h 45 à 18 h 45, mercredi de 17 h à 18 h
- **Benjamin** : lundi et jeudi de 18 h 45 à 20 h 15, mercredi de 18 h 30 à 20 h
- **Prépa** : lundi et jeudi de 18 h 45 à 20 h 15, mercredi de 18 h 30 à 20 h
- **Perf 1** : lundi de 18 h 30 à 19 h 15, mercredi de 17 h à 17 h 45
- **Perf 2** : jeudi de 18 h 30 à 19 h 15, mercredi de 17 h 45 à 18 h 30

Compétition :

- **Adultes et Master** : lundi et jeudi de 20 h 30 à 22 h

Adultes loisir : vendredi de 20 h 30 à 22 h

- **Aquagym** : lundi et jeudi de 19 h 15 à 20 h 15 et de 20 h 15 à 21 h 15, ainsi que le mercredi, de 19 h à 20 h

- **Aquazumba** : vendredi de 20 h 30 à 21 h 15 et de 21 h 30 à 22 h 15

Renseignements et adhésions au siège de l'USOB au 01 30 76 10 19, ou au forum des sports et des associations.

Plongée USOB

La section subaqua de l'USOB organise des baptêmes de plongée gratuits. Après adhésion, nous vous proposons l'initiation à la pratique de la plongée et la préparation au passage des niveaux des diplômes FFESSM. La section plongée de l'USOB organise également des entraînements en fosse de plongée (20 m) et des sorties en mer.

À partir de 16 ans.



Les sports de raquette

Volants ou petites balles, petites ou grandes, les raquettes sont un peu le prolongement de la main. Ces sports de raquette développent des qualités de vitesse, d'agilité, de précision et de stratégie mais aussi d'endurance.

Badminton USOB

Le badminton est une pratique de loisirs, en simple, en double et en double mixte. Il développe la vivacité, les réflexes, l'esprit de décision, et l'anticipation. Il est aussi une pratique familiale. Entraînement au gymnase Jean-Moulin : lundi de 17 h 30 à 22 h 30 et vendredi de 19 h 30 à 22 h 30. À partir de 12 ans.

Renseignements et adhésions au siège de l'USOB au 01 30 76 10 19.

Tennis de table USOB

Le tennis de table est connu pour ses aspects ludiques. Nous avons tous pratiqué ce loisir qui enthousiasme petits et grands, en vacances, le week-end dans le jardin, ou encore sur les tables construites dans nos résidences. Mais c'est également une activité sportive complète qui développe le potentiel physique et dynamique. Il faut mettre en œuvre toutes ses capacités de réflexion, de concentration et de maîtrise de soi pour analyser et réagir en tenant compte de la rapidité des échanges. C'est d'abord un sport individuel d'opposition puisque les rencontres confrontent deux adversaires. Mais, l'esprit d'équipe y est également bien présent. Des équipes (adultes et jeunes) sont en effet constituées pour participer à différents championnats. Le résultat de l'équipe est déterminé par la somme des performances réalisées par chacun des compétiteurs. Ces formules créent une forte émulation de l'esprit de groupe lors des rencontres.

Au sein de l'USOB tennis de table, vous pourrez pratiquer notre activité selon vos aspirations : en loisirs/initiation ou en orientation compétition. Les entraînements dirigés sont dispensés par groupes selon l'âge et/ou le niveau des participants. Ils sont animés par un entraîneur breveté d'État.

Horaires : entraînement à la piscine du complexe Jean-Moulin le mercredi de 20 h à 22 h 30 et le samedi de 18 h 30 à 20 h 30.

Renseignements et adhésions au siège de l'USOB au 01 30 76 10 19.

Canoë-kayak USOB

La section canoë-kayak de l'USOB accueille tous ceux (jeunes ou adultes) qui souhaitent découvrir, se perfectionner ou simplement pratiquer ce sport de pleine nature : la seule condition est de savoir nager. Cette section propose diverses activités (slalom, descente de rivières sportive, freestyle, etc.) de l'initiation, au loisir en passant par la compétition. Les jeunes, en fonction de leur âge et de leur niveau, pourront participer à différentes animations régionales en Île-de-France ou des compétitions nationales. Elle organise une initiation en piscine et à la base de Cergy ainsi que des sorties régulières en rivière.

Les enfants sont acceptés à partir de 9 ans (à condition de savoir nager).

Horaires des entraînements à la piscine Jean-Moulin : le mardi de 19 h 15 à 22 h 15

Renseignements sur le site <http://ck.bezons.fr>, par mail à ck.bezons@free.fr ou au siège de l'USOB au 01 30 76 10 19.

Associations

Le planning des séances est le suivant pour 2014/2015 :

- **Pour les débutants :** le mardi 17 h 30 à 18 h 30 ou le vendredi de 17 h 30 à 19 h 15.
- **Pour les confirmés :** le mardi de 18 h 30 à 20 h 30 et/ou le vendredi de 17 h 30 à 19 h 15.
- **Pour les adultes (« session sans entraîneur ») :** le lundi, mercredi et jeudi de 20 h 45 à 23 h.
- **La pratique dite « de loisirs »** (sans entraîneur entre adhérents) : le lundi et le mercredi soir de 20 h 45 à 23 h pour les adultes.
- **Le dimanche matin** de 10 h à 12 h pour tout public (un adulte au moins est toujours présent).

La cotisation de base au club est éventuellement complétée du prix de l'inscription aux compétitions auxquelles l'adhérent choisit de participer.

La section tennis de table veille à rapprocher les jeunes, les adultes ainsi que les parents d'adhérents au travers de festivités qu'elle organise tout au long de la saison.

Renseignements et adhésions au siège de l'USOB au 01 30 76 10 19 ou Laurent au 06 30 78 41 44.

Tennis USOB

L'activité est ouverte à tous et pour tous les niveaux de pratique. La section tennis propose à ses 360 adhérents trois types d'activités : la pratique encadrée (des cours de tennis), la pratique libre de loisirs et la pratique de compétition individuelle ou/et en équipe.

La section tennis encadre également une quinzaine de personnes handicapées dans le cadre du tennis adapté.

Le club organise de nombreuses compétitions officielles : tournoi open jeunes et adultes, tournoi interne homologué, tournoi découverte...

La section tennis accompagne un certain nombre de jeunes adhérents dans l'aide aux devoirs scolaires.

Installations municipales : complexe Jean- Moulin : 3 terrains extérieurs éclairés et 2 courts couverts. Le club est ouvert tous les jours de l'année (de 8 h à 22 h en semaine et de 8 h à 20 h les dimanches et jours fériés).

Tarifs (d'autres formules sont également disponibles) :

■ Forfait pratique libre :

- Adultes : 180 €
- Jeunes - 18 ans : 150 €
- Parent partenaire : 100 €

■ Forfait pratique libre + cours encadrés (1h/ semaine)

- Mini-tennis 2009/2010/2011 : 180 €
- Jeunes de 2003 à 2008 : 210 €
- Ados de 1997 à 2002 : 240 €
- Étudiants : 290 €
- Adultes : 350 €.

Direction du club :

Président : Adé Chérif

Responsable sportif : Daniel Chaptal

Accueil et contacts :

Accueil et renseignements : Maison du tennis, complexe sportif Jean-Moulin

Accueil au club en semaine de 18 h à 19 h 30, samedi de 10 h à 12 h

Tél. : 06 71 33 14 14 ou 01 30 76 29 04

Site : usob.fr (ou www.club.fft.fr/usobezons)

Email : tennis.bezons@free.fr

Les sports de combat

Disciplines du corps et de l'esprit, les sports de combat aident à canaliser les énergies. Ils aident les jeunes et les enfants à développer leur maîtrise de soi, leur sens de l'équilibre et de l'opposition et apportent aux adultes une meilleure gestion de leur stress.

Aïkido USOB

L'aïkido est un art martial japonais non violent et non destructeur mais qui peut se révéler redoutablement efficace à tout moment. Il n'y a pas d'oppositions ni de compétitions, ce qui en fait une discipline originale la distinguant de tous les autres arts martiaux et sports de combat. C'est aussi un art de vivre et une philosophie générant : meilleure gestion du stress et des conflits, maîtrise



de soi et contrôle de l'agressivité. Sa pratique régulière crée un excellent entretien physique et de la souplesse, le tout dans une ambiance conviviale. Compte tenu que ni la force musculaire ni le poids ne sont des critères d'efficacité en aikido, hommes et femmes peuvent pratiquer ensemble et tous les niveaux sont confondus. Il n'y a pas de limite d'âge, on peut pratiquer à partir de 9 ans pourvu qu'on soit en bonne santé. Les portes sont ouvertes en permanence toute l'année et on peut faire un essai gratuitement.

Lieu : salle André-Frassin (rue Francis-de-Pressensé).

Horaires et tarifs :

- Ados/enfants : mercredi de 18 h 30 à 19 h 30 : 115 €
- Ados : possibilité de cours supplémentaires le samedi matin : 155 €
- Adultes : mercredi de 19 h 45 à 21 h 45 et samedi de 9 h à 12 h : 180 €

Autres réductions enfants possibles sous certaines conditions (contacter le siège de l'USOB : 01 30 76 10 19).

Renseignements auprès de Marie-Noëlle :

06 60 25 57 35 ou sur les sites :

www.aikidobezons.org ou www.usob.fr

Judo USOB

Sport d'équilibre et d'opposition par excellence, le judo permet à chacun, sans distinction d'âge ou de sexe, de contrôler son énergie. La section judo de l'USOB compte 230 adhérents. Elle propose un enseignement ludique aux « babys » (4 à

5 ans) et débutants (à partir de 6 ans). Des entraînements dirigés vers la compétition aux jeunes, des cours de judo et Jiu-Jitsu adaptés aux adultes loisirs ainsi qu'un nouveau cours de self-défense destiné aux femmes.

Entraînements :

- lundi de 17 h 30 à 19 h 30, salle André-Frassin ;
- mardi et jeudi de 17 h 30 à 21 h, salle André-Frassin ;
- vendredi de 19 h 30 à 21 h, salle Mandela ;
- samedi de 13 h 30 à 19 h, salles André-Frassin / Mandela.

Renseignements au siège de l'USOB, au forum des sports et des associations ou auprès de Pascal Honoré - Tél. : 06 70 51 10 44 ou par e-mail : judokalou@hotmail.com

Capoeira USOB

La capoeira est un art à mi-chemin entre la danse et le combat. Elle est l'un des arts corporels les plus complets, intégrant à la fois les acrobaties, le chant et la musique. Jouant tant sur la force et l'endurance que sur la souplesse, la sensibilité, la poésie et la malice, elle est un sport idéal pour les personnes en quête d'un équilibre à la fois physique et mental. Lutte qui danse, rythme qui lutte, la capoeira est un jeu de dialogue, entre deux corps, au terme duquel il n'y a ni gagnant ni perdant. Plus qu'un sport, c'est une façon de vivre, un art, une culture. Les cours sont donnés aux gymnases Paul-Vaillant-Couturier, rue des Maronniers, Gabriel-Péri et Marcel-Cachin et au dojo Mandela.

- Cours enfants (6/12 ans) :
 - Débutants : le lundi de 17 h 30 à 18 h 30 au dojo Mandela ;
 - Initiés : le lundi de 18 h 30 à 19 h 30 au dojo Mandela ;
 - Cours adultes (à partir de 13 ans) : 20 h 30 - 22 h 30 au gymnase Gabriel-Péri ;
 - Cours adultes avancés : vendredi de 21 h à 23 h au gymnase Marcel-Cachin ;
 - Cours baby capoeira (4/6 ans) le mercredi de 12 h 45 à 13 h 30 au gymnase Marcel-Cachin.
- Pour tout renseignement contactez Sabrina au 06 59 18 54 06, ou le siège de l'USOB au 01 30 76 10 19.



Boxing Club Mounia

Président : Ahmed Zalegh
44, rue Francis-de-Pressensé - 95870 Bezons
Tél : 01 30 76 19 47 ou 06 12 70 90 22

La boxe peut être pratiquée par tous. Elle favorise la maîtrise de soi et canalise la violence. Tonus, souplesse et relaxation sont les résultats d'une pratique assidue. Le Boxing Club Mounia développe des cours de boxe éducative et des cours de boxe thaïlandaise et de body combat. Ces cours sont dispensés par des professeurs titulaires du brevet d'État et de monitorat.

Renseignements : www.bcmboxe.com
ou par téléphone 01 30 76 19 47
ou e-mail : boxingclubmounia@wanadoo.fr

■ Boxe thaïlandaise adultes

Cours à la salle André-Frassin
Lundi de 20 h à 22 h, mercredi de 20 h 30 à 22 h,
vendredi de 20 h 30 à 22 h.

■ Boxe thaïlandaise ados 12/15 ans

Mardi et jeudi de 20 h à 21 h 30

■ Body Combat

Cours au gymnase Marcel-Cachin
Lundi et mercredi de 20 h à 22 h.

■ Boxe éducative

Cours à la salle André-Frassin
Mercredi de 17 h à 18 h 30 et vendredi de 17 h
à 18 h 30.

■ Cours baby (4-6 ans)

Salle polyvalente André-Frassin
Samedi de 13 h à 14 h

La cotisation annuelle pour chacune des sections est de 200 €.

Pour tous renseignements, prendre contact avec le secrétariat du club au 01 30 76 19 47 ou e-mail : boxingclubmounia@wanadoo.fr

Sport Ensemble Karaté Bezons (SEK Bezons)

Créée en 1988, l'association a pour but de développer l'accès des Bezonnais à la pratique du karaté. Elle propose cette discipline adaptée au développement des qualités physiques et morales des enfants. La philosophie de ce sport est en effet basée sur la maîtrise de soi, le respect, la méthode et la stratégie. L'association se classe parmi les meilleurs clubs du département. Entraînement aux salles d'arts martiaux André-Frassin et Nelson-Mandela :

■ mardi de 18 h 30 à 21 h, mercredi de 15 h 30 à 18 h 30, vendredi de 18 h à 21 h 30
Âges : de 6 à 40 ans.

Renseignements : Mohamed Khatiri aux jours et heures d'entraînement

44, rue Francis-de-Pressensé - 95870 Bezons
Tél. : 06 09 69 47 81

E-mail : sekbezons@wanadoo.fr ou mkhatiri@wanadoo.fr
ou au forum des sports et des associations.



Taekwondo - Taekwon Mudo

Art martial coréen, le taekwondo se pratique tant en loisirs qu'en compétition. Discipline olympique depuis les Jeux de Sydney, elle développe des qualités de concentration, de rapidité et de maîtrise de soi. Le hapkido (technique de self-défense) est également enseigné. Les adhérents et adhérentes pratiquent sous la conduite du Maître Radha Chintaram, instructeur fédéral de la fédération française (5^e dan) et fédération mondiale (6^e dan). Age minimum : 5 ans.

Entraînements salle Nelson-Mandela.

- Adultes : lundi de 19 h 30 à 22 h et jeudi de 19 h 30 à 22 h ;
- Enfants (à partir de 7 ans) : mercredi de 16 h à 19 h 30 et jeudi de 18 h à 19 h 30.

Renseignements et inscriptions auprès de Radha Chintaram. Tél. : 06 82 12 68 69 ou au forum des sports et des associations.



Les activités rythmiques, gymniques, sportives et multisports

Twirling USOB

Le twirling est un sport moderne, artistique et stimulant. Il se pratique en gymnase, aussi bien individuellement qu'en groupe. Le twirling associe trois éléments : la gymnastique, la danse et la dextérité dans le maniement du bâton. Il développe la grâce, la beauté, l'expression corporelle et le travail d'équipe derrière une rigoureuse technicité.

Entraînements :

- Gymnase Gabriel-Péri : mardi de 18 h à 20 h, samedi de 12 h 30 à 17 h 30
- Gymnase Marcel-Cachin : mardi de 19 h à 20 h 30, mercredi de 18 h 30 à 20 h, vendredi de 18 h 30 à 20 h 30 et samedi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h 30 ;
- Gymnase Jean-Moulin : jeudi de 18 h à 20 h.

Renseignements au siège de l'USOB

Tél. : 01 30 76 10 19

ou auprès de Sandrine Bécard

Tél. : 06 77 83 21 75

2014/2015

Multisport USOB

Pour les enfants de 3 à 10 ans, il est proposé, une fois par semaine, sous forme de cycle, une découverte ludique de divers sports : sports collectifs (handball, football, basket-ball...), individuels (de raquette, d'opposition), athlétisme, gymnastique, sports de découverte (ultimate, flag, hockey...) et autres sports d'adresse (danse, mime, jonglage...).

Pour les adultes : la section multisport propose un à trois créneaux par semaine aux adultes en quête de dépense physique et à la recherche d'activités variées dans une ambiance conviviale : sports collectifs, sports aquatiques et sports individuels.

Tarifs :

- Enfants de 3 et 4 ans : 150 € (nécessité de 2 éducateurs)
- Enfants de 5 à 10 ans : 110 €
- Adultes : 150 €

Renseignements :

au siège de l'USOB au 01 30 76 10 19

ou auprès de Yann Le Métayer au 06 77 16 36 90

ou multisports.usob@gmail.com



Associations

Les sports de plein air

Sans attendre les beaux jours, c'est un plaisir de mettre le nez dehors à la première occasion. Tout est bon : une balade, une randonnée, une partie de pétanque ou découvrir la région et son environnement.

Randonnée pédestre Les Amis Randonneurs

Une journée de randonnée, c'est une journée de santé ! La randonnée pédestre est un sport dit de loisirs ouvert à tous. Il lie le sport à la nature dans le respect des biens d'autrui. Si vous partagez cet esprit, venez découvrir avec nous nos belles régions de France sous l'encadrement d'animateurs diplômés le long des chemins balisés. Les randonnées se font le mardi et le dimanche essentiellement en Île-de-France et les régions proches de celles-ci, toutes les 3 semaines environ. Des semaines randonnée montagne, randonnée raquettes ou des week-ends randonnée sont également au programme. Et ce dans toute la France.

Renseignements auprès de Sylvette Vansteene au 01 30 76 03 88.



Association Week-End

Outre le yoga, cette association familiale et amicale organise une sortie par mois sur une journée, à la découverte de la région ou d'un thème particulier lié à la nature : ornithologie, mycologie... Des sorties culturelles, sous la conduite d'un guide sont organisées à la découverte de musées, de quartiers de Paris ou d'une autre ville. L'association propose aussi des sorties en province sur un week-end.

Renseignements auprès de
Jocelyne Chassaing au 01 39 47 96 68
ou Martine Caminada au 01 39 61 03 32.

Pétanque USOB

Sport convivial qui demande concentration, précision et maîtrise de soi, la pétanque est pratiquée par de nombreux Bezonnais, pour le plaisir de se retrouver entre amis, dans les parcs de la ville où plusieurs terrains sont aménagés. Elle est aussi pratiquée en club, pour la détente ou la compétition. Entraînements mardi, mercredi, jeudi de 16 h à 20 h 30 et vendredi de 16 h à 22 h 30 au stade Auguste-Delaune.

Renseignements et adhésions au siège de l'USOB au 01 30 76 10 19.

Les sports de mise en forme

Entretenir son corps, se muscler, se tonifier, se décontracter, tout un éventail d'activités.

Musculation USOB

La salle de musculation, située à la maison Nelson-Mandela, permet la remise en forme, la détente, le renforcement musculaire. Une activité souvent complémentaire d'un autre sport. La salle, située en rez-de-chaussée de la maison Mandela, est équipée d'appareils de musculation, de machines guidées de poids et haltères.

Elle accueille les adhérents du lundi au vendredi de 18 h à 20 h 30 et le samedi de 17 h à 19 h.

Âge minimum : 16 ans.

Renseignements au siège de l'USOB, au forum des sports et des associations ou auprès de Mouloud Daiboun au 06 63 13 79 95.



Culture physique USOB

La section culture physique de l'USOB vous propose une gymnastique mixte variée (fitness, abdos-fessiers, step, zumba, cardiofight). En musique et encadrée par des professeurs diplômés d'État. Les cours sont donnés salle André-Frassin.

Horaires des cours :

- **lundi** : de 14 h à 15 h, de 15 h à 16 h, de 18 h à 19 h, de 19 h à 20 h ;
- **mardi - step** : de 18 h à 19 h et de 19 h à 20 h ;
- **mercredi** : de 18 h 30 à 19 h 30 et de 19 h 30 à 20 h 30 ;
- **jeudi** : de 18 h à 19 h et de 19 h à 20 h ;



- **vendredi** : de 14 h à 15 h, de 15 h à 16 h, de 18 h 30 à 19 h 30 et de 19 h 30 à 20 h 30.
- **samedi - zumba** : de 9 h à 10 h, de 10 h à 11 h, de 11 h à 12 h, de 14 h 30 à 15 h 30 - **cardiofight** de 15 h à 16 h.

L'adhésion annuelle donne droit à toutes les séances de la semaine (sauf step, zumba et cardiofight).

- **adhésion annuelle simple** : 120 €
- **adhésion annuelle + 1 heure de step** : 150 €
- **adhésion annuelle + 1 h de zumba ou 1 h de cardiofight** : 160 €
- **adhésion annuelle + 1 h de step + 1 h de zumba ou 1h de cardiofight** : 190 €
- **adhésion annuelle + 1 h de zumba+ 1 h de cardiofight** : 200 €
- **adhésion annuelle + 1 h de step + 1 h de zumba + 1 h de cardiofight** : 230 €

Âge minimum : 16 ans

Les cours reprennent le 1^{er} septembre 2014.

Inscriptions et renseignements à la salle André-Frassin aux heures de cours, au secrétariat de l'USOB - (Tél. : 01 30 76 10 19 ou 01 30 76 75 70) ou au forum des sports et des associations, le 6 septembre 2014.

Associations

Gym pour tous

Dans une ambiance conviviale, Gym pour tous vous propose des séances de gymnastique d'entretien mixtes pour le bien-être de chacun. L'association regroupe 116 adhérents encadrés par une animatrice diplômée (certificat de qualification professionnelle). Elle propose des séances en musique, dynamiques et variées comprenant gymnastique d'entretien, abdo-fessiers, stretching, et toutes les nouvelles techniques. Il est également proposé des danses américaines en ligne. Association affiliée à la FFEPM.

- Gymnastique d'entretien : mardi de 19 h 30 à 20 h 30 à la maison de quartier Gavroche - 35, rue des Barentins ;
- « Line dance » et country : jeudi de 19 h 30 à 20 h 45 à la maison de quartier Gavroche - 35, rue des Barentins.

Âge minimum : 12 ans (accompagné d'un parent)
Certificat médical obligatoire à l'inscription.

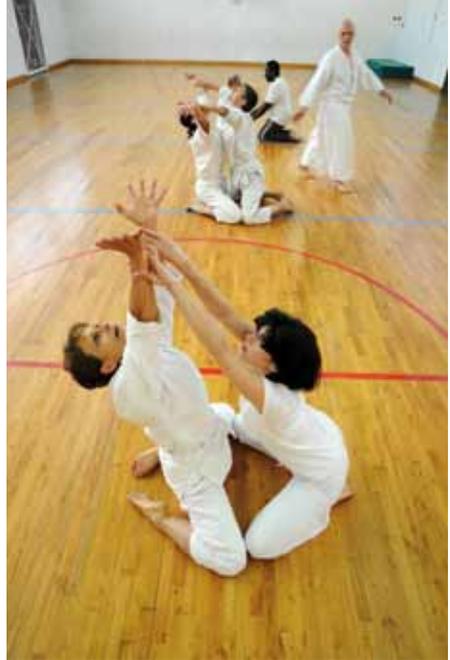
Tarifs :

- 1 séance : 60 € l'année pour les cours de gymnastique ou danses country ;
- 2 séances : 80 € l'année pour la danse country et gymnastique entretien.

Renseignements et inscriptions auprès de Françoise Salvaire au 01 39 61 49 55 ou francoise.salvaire@wanadoo.fr.

Association Shintaido - Bezons

Inspiré des arts martiaux japonais, du zen, du yoga, des techniques de bouddhisme et de l'art occidental, le shintaido « nouvelle voix du corps » est une pratique originale. Il permet de retrouver une condition naturelle grâce à la diversité de ses formes d'expression qui associent le geste et la voix. Ses techniques d'ouverture du corps font de lui une puissante méthode de lâcher-prise qui efface les effets du stress quotidien. Des muscles tendus sont fragiles tandis que des muscles souples permettent, même aux personnes âgées, de ne pas se blesser. Il fait appel à la coopération pour libérer l'expression individuelle authentique.



Les formes du shintaido reflètent l'harmonie et la communication. En les étudiant, nous pouvons apprendre à nous connaître, améliorant ainsi nos relations avec les autres. C'est bien parce que son programme est simple et facile que la pratique est accessible à tous, quels que soient la force et le style de vie de chacun.

Rendez-vous tous les jeudis de 20 h 15 à 22 h au gymnase Marcel-Cachin : 11, rue Claude-Bernard. Renseignement auprès de Anne Reyl. Tél. : 06 30 20 92 35

Association Week-End - Yoga

Qu'on se le dise : le yoga n'est pas seulement pratiqué par des adeptes de la méditation transcendante ou par les «people». Aujourd'hui, le yoga est la discipline qui permet d'allier sérénité et musculation. La pratique du yoga procure une sensation de bien-être immédiate et, à long terme, contribue à un développement harmonieux de la personnalité. Cette recherche de l'harmonie entre le corps, le mental et l'esprit est, on ne peut plus apaisante. Pour tous les stressés, à tester d'urgence !

Horaires :

Les cours ont lieu une fois par semaine de 19 h 30 à 20 h 30 sauf vacances scolaires, salle Karl-Marx - rue de la liberté.

Tarif :

- 135 € pour l'année + 10€ de cotisation à l'association Week-End

Contacts :

Jocelyne Chassaing au 01 39 47 96 68
ou Martine Caminada au 01 39 61 03 32

Association L'Arbre de Jade (Kung-fu Wushu) Arts énergétiques et martiaux chinois

Ces méthodes des arts énergétiques et martiaux chinois sont issues du taoïsme et du bouddhisme. Les enchaînements et exercices font circuler l'énergie dans tout le corps, renforcent le système tendino-musculaire tout en l'assouplissant et réalisent un entretien de la vitalité des tissus et de la forme physique. Par des séries de mouvements debout, assis ou allongé, nous visons à nourrir l'énergie profonde au Dan Tian, à libérer les blocages, notamment des épaules et du bassin. Nous pratiquons également, lors de chaque séance, des auto-massages. En résumé, nous travaillons dans la conscience avec l'attention et par l'intention sur les 3 trésors « San Bao », le physique « Li », le cœur « Xin » et l'esprit « Shen ».

Cours pour adultes :

- lundi : de 19 h 30 à 20 h 30 - Qi Gong, salle André-Frassin,
- lundi : de 20 h 30 à 22 h - exercices secrets taoïstes et méditation Chan, salle André-Frassin,
- mercredi : de 19 h 30 à 21 h - Nei Yang Gong salle Louise-Michel,
- jeudi de 19 h 30 à 21 h 30 - atelier-création et Atelier documentation, salle Louise-Michel.

Stages, une fois par mois, en alternance pour tout public, salle Louise-Michel (demander le programme au secrétariat).

Renseignements pour les tarifs ou autres à :

Danielle El Maari au 06 13 40 54 55
ou el-maari.danielle@orange.fr
Consulter aussi le blog : www.larbredejade.over-blog.com



Danses de salon - USOB

Venez redécouvrir le plaisir des danses de salon revisitées ! Mélange de rétro et de moderne, venez retrouver l'art du musette sur des rythmes actuels ! Homme, femme, seul ou à deux, entrez dans la danse.

Tarif :

- 150 € le mercredi de 14 h à 15 h.
- Renseignements au siège de l'USOB au 01 30 76 10 19 ou auprès de Delphine Honoré au 06 64 75 95 95.

solidarité

AFAB (Association des Femmes Africaines de Bezons)

Présidente : Timera Toure
6, rue du Maine - 95870 Bezons
Contact : Mama Traore - Tél. : 01 39 98 87 15

Objectif de l'association

Aider les familles en difficulté.

Manifestation principale

Week-end africain espace Aragon.

BASIC (Bezons Actions de Solidarité Internationale et de Coopération)

46, rue Parmentier - 95870 Bezons
Contact : Tél. : 06 66 52 01 77
E-mail : assoc_basic@yahoo.fr

Objectif de l'association

Mener des actions s'inscrivant dans le développement durable et local et permettre à tout citoyen d'être acteur de la solidarité internationale. Actions au Nicaragua - prospections en Afrique.

Manifestations principales

Participations diverses sur la ville, soirée Amérique latine, loto, missions au Nicaragua.

Comité de Bezons pour la construction du « village de l'amitié » Van Canh Vietnam

Présidente : Monique Meriaux
1, cité Auguste-Delaune Apt.18 - 95870 Bezons
Contact : Monique Meriaux
Tél. : 06 21 20 11 99

Objectif de l'association

Initiée par le comité national, l'association a pour objet principal le renforcement des liens d'amitiés entre le peuple de France et le peuple du Vietnam, et d'apporter sa contribution à la construction du « Village de l'Amitié ».

Manifestations principales

Participations diverses avec la ville (forum, foire de Bezons, exposition, semaine de la solidarité internationale), loto et puces du Val.



ARMF (Association des Ressortissants de Mandegane en France)

Président : M. Sane
12, rue Voltaire - 93000 Bobigny
Tél. : 01 30 76 19 15

Objectif de l'association

Développer des actions culturelles et de solidarité avec les habitants de ce village au Sénégal.

Ligue contre le cancer

Président : Michel Lemaitre
2, boulevard Jean-Allemagne - 95100 Argenteuil
Contact : Michel Lemaitre
Tél. : 06 88 39 53 27 / 01 39 61 09 39
E-mail : Michel.Lemaitre95@gmail.fr

Objectif de l'association

Recherches, aide aux malades, information sur la maladie.

Manifestation principale

Foire de Bezons.

CeNAF (Centre National des Associations de Fibromyalgiques)

Chez Mme Grenier, cité du Grand-Cerf
Bat E4 - 95870 Bezons
Contact : Mme Apert - Tél. : 02 48 65 81 40
E-mail : info@cenaf.org
Site : www.cenaf.org

Objectif de l'association

Assurer une meilleure représentation des fibromyalgiques auprès des pouvoirs publics. Améliorer la prise en charge sociale par des contacts auprès des organismes sociaux. Obtenir des recherches médicales officielles en France par des contacts auprès des services hospitaliers et des organismes de recherche publics. Diffuser l'information auprès du corps médical par un dialogue avec les organismes de formation.

Section locale APAJH 95 - Argenteuil, Bezons, Herblay

Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés
Espace Nelson-Mandela
82, bld du Général Leclerc - 95100 Argenteuil
Contact : Arlette Genty - Liborel
Tél. : 06 88 85 63 05 / 01 34 10 81 85
E-mail : apajhargenteuil@hotmail.fr

Objectif de l'association

Écoute, orientation, renseignements administratifs des personnes en situation de handicap et leur famille, création d'établissements multiservice (Argenteuil, Bezons) dont S.A.V.S (service d'accueil d'accompagnement à la vie sociale). Intervention auprès des pouvoirs publics locaux et autres structures. Organisation et participation aux manifestations et animations locales.

Manifestations principales

Après-midi festif, loto solidaire.
Participation au forum des associations, semaine et/ou journée du handicap.

ARSEP - Fondation

Aide à la recherche sur la sclérose en plaques
Président : Jean Frédéric de Leusse
Siège social : 14, rue Jules-Vanzuppe
94200 Ivry-sur-Seine
Tél. : 01 43 90 39 39



Contact : Lionnel Houssaye, délégué régional
bénévole pour le Val-d'Oise
Tél. : 06 76 10 50 64

Email : l.houssaye@numericable.com

Adresse Internet : www.arsep.org

<http://sepinfos95.wordpress.com>

Objectif de l'association

Informier sur la sclérose en plaques, financer la recherche et la recherche fondamentale.
Organisation d'événements sportifs et culturels destinés à récolter des fonds pour la recherche.

Manifestations principales

Congrès annuel des malades. Visite des laboratoires de recherche MSDay (world MS Day : journée mondiale de la sclérose en plaques ; cette année : le 28 mai 2014). Foire de Bezons, forum des associations...

Vie libre

Président : Denis Le Saux

Espace Nelson-Mandela

82, bld du Général-Leclerc - 95100 Argenteuil

Contact : Jean-Louis Noble ou Denis Le Saux

Tél. : 01 30 76 23 12

ou 06 50 14 01 54 (Jean-Louis Noble)

ou 01 39 57 69 17 ou 06 74 52 39 96 (Denis Le Saux)

E-mail : jl.noble@free.fr / denis.lesaux@sfr.fr

Objectif de l'association

Vie libre est un mouvement de buveurs guéris, d'abstinents volontaires et de sympathisants pour la guérison et la promotion des victimes de l'alcoolisme.

Manifestations principales

Forum des associations. Permanences - groupe de parole : le 1^{er} et 3^e mercredi de chaque mois de 18 h à 19 h 30 au centre municipal de santé de Bezons. Suivi personnalisé.

Associations

Secours populaire français

Président : Patrick Paskiewiez
165, rue Maurice-Berteaux - 95870 Bezons
Contacts : Jeanne Cugnard et Jean-Claude Van Brabant
Tél. : 01 34 10 75 96
E-mail : secpop-bezons@hotmail.fr

Objectif de l'association

Faire reculer la précarité en France et dans le monde. Faire vivre la solidarité - aider les bénéficiaires à devenir acteur de leur avenir.

Manifestations principales

Distribution de denrées alimentaires, braderie, vente vêtements, sorties culturelles et sociales, écrivain public et manifestations locales.

Secours catholique

Présidente : Mme Brouck
Paroisse de Bezons
73, rue Édouard-Vaillant - 95870 Bezons

Objectif de l'association

Aide financière et alimentaire aux plus démunis en lien avec les assistantes sociales.

Manifestations principales

Ventes et quêtes.



Bezons West Bani Zaïd (Association de solidarité avec la Palestine)

M. Jean Contri
7, rue Georges-Dimitrov - 95870 Bezons
Contact : Dominique Briere
Tél. : 06 64 96 42 83
Email : brieredominique95@gmail.com

Objectif de l'association

Établir des liens de coopération entre Bezons et West Bani Zaïd. Échanges de délégations pour élaborations et réalisations de projets solidaires.

Manifestations principales

Foire de Bezons, participation à la semaine internationale de solidarité, soirée de solidarité (février).

Croix-Rouge Française

Vice-Présidente : Dominique Veyssiere
4, allée des Tournesols - 95870 Bezons
Contact : Dominique Veyssiere
Tél. : 06 87 81 92 76 ou 01 39 96 10 33
E-mail : dominique_veyssiere1@yahoo.fr
ou croix.rougebezons@free.fr

Objectif de l'association

Distribution alimentaire et vestimentaire. Participation à toutes les actions de solidarité.

Manifestations principales

Forum des sports et des associations. Braderie le 2^e samedi de chaque mois. Bourses aux jouets. Bourses aux livres.

ATD-Quart Monde (délégation du Val-d'Oise)

11, avenue Victor-Hugo - 95600 Eaubonne
Tél. : 01 34 44 00 00 - Fax : 01 34 44 00 04
Email : atdvaldo@atd-quartmonde.org

Antenne Bezons :

20, rue Villeneuve - 95870 Bezons
Contacts :
Valérie Captant - Tél. : 06 25 88 21 35
Jean-Claude Lefevvre - Tél. : 01 39 61 60 30
Marie-Thérèse Bordas - Tél. : 01 39 47 18 23
E-mail : havea.bezons@atd-quartmonde.org
Permanence dans la salle des Sycomores tous les mardis de 14 h à 16 h (hors vacances scolaires).

Objectif de l'association

Le projet HAVEA « Habiter et apprendre à vivre ensemble autrement », vise à entraîner et soutenir les citoyens et les partenaires de la

ville de Bezons dans leur volonté de rejoindre et d'associer la vie locale de tous les habitants, même les plus isolés à cause de la pauvreté.

Manifestations principales

Tapori (7-13 ans), université populaire quart monde, bibliothèques de rue. Célébration du 17 octobre, journée mondiale du refus de la misère.

CCFD Terre - Solidaire (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement)

Paroisse Saint-Martin de Bezons

73, rue Édouard-Vaillant - 95870 Bezons

Contacts : Joël Da Silva - Tél. : 06 87 66 98 89

Marie-Lucile Faye - Tél. : 06 83 00 84 19

E-mail : mlf49@hotmail.com

Site : www.ccfid-terresolidaire.org

Objectif de l'association

Appuyer les programmes de développement dans les pays du Sud et de l'Est et sensibiliser l'opinion publique à la situation des pays pauvres. Plaidoyer et lutte contre les injustices. Promouvoir la paix dans le monde.

Manifestations principales

Campagne de Carême, vente de Noël, campagnes d'information, pétitions, plaidoyers, participation à la foire de Bezons, membre du collectif d'associations pour la semaine de la solidarité internationale et AfricaBezons.

Régie des quartiers

9, rue Parmentier - 95870 Bezons

Présidente : Mme Loreille - Tél. : 01 39 47 60 35

Objectif de l'association

La régie des quartiers a une triple vocation : solidaire, sociale et économique. Elle vise à améliorer la vie quotidienne des habitants et à favoriser l'insertion socio-professionnelle des Bezonnais. Elle intervient dans le nettoyage des espaces privés ou publics, extérieurs (voirie, espaces verts) ou intérieurs (immeubles, appartements), elle participe aussi à des activités supports de lien social (alphabétisation, mobilité...).

4R

Présidente : Pauline Darivon

86, rue des Frères-Bonneff - 95870 Bezons

Contact : Pauline Darivon - Tél. : 06 10 90 74 00

Objectif de l'association

Alphabétisation des adultes. Soutien des enfants défavorisés par des dons de fournitures scolaires, en Afrique centrale.

Manifestations principales

Rencontres, cours d'alphabétisation.

Amicale pour le don du sang bénévole

Présidente : Irène Lafay

38, rue Recappé - 95100 Argenteuil

Contact : Lafay Irène - Tél. : 06 25 24 19 19

E-mail : donusang@dbmail.com

Objectif de l'association

Susciter le don du sang. Faciliter les collectes auprès de l'ESF. Faire l'affichage.

Manifestations principales

Forum des associations.

Kaibigan

Présidente : Pierre-Claude Monnier

Centre social Robert-Doisneau

24, rue Mozart - 95870 Bezons

Contact : Pierre-Claude Monnier

93, boulevard Charles-de-Gaulle - 95110 Sannois

Tél. : 06 81 88 22 83

E-mail : famille.monnier2@wanadoo.fr

Secrétaire : Christiane Leser

10, rue Ambroise-Paré - 95870 Bezons

Tél. : 06 84 33 66 41

Email : christianeleser@wanadoo.fr

Email association : info@kaibigan.fr

Site Internet : www.kaibigan.fr

Objectif de l'association

Aides et échanges en faveur des populations les plus défavorisées aux Philippines.

Manifestations principales

Loto annuel, tombola annuelle, foire de Bezons, puces du Val, semaine solidarité internationale.



Comité d'entente des anciens combattants

Président : Serge Blondet
165, rue Maurice-Berteaux - 95870 Bezons
Contact : Serge Blondet - Tél. : 06 03 46 29 13

Objectif de l'association

Commémoration de toutes les cérémonies d'anciens combattants et de victimes de guerre.

Manifestations principales

Commémorations de fin de conflit et autres cérémonies patriotiques : Journée de la déportation - Victoire sur le nazisme - Libération de Paris - Armistice de 14-18 - Hommage à Gabriel-Péri - Cessez-le-feu de la guerre d'Algérie.

ARAC (Association Républicaine des Anciens Combattants, victimes de guerre) des combattants pour l'amitié, la solidarité, la mémoire, l'antifascisme et la paix

Président : Étienne Le Joseph
16, boulevard Gabriel-Péri - 95870 Bezons
Contact : Étienne Le Joseph
Tél. : 01 39 80 09 75 ou 06 81 43 06 47

E-mail : etienne.le-joseph@wanadoo.fr

Objectif de l'association

Défense des intérêts matériels et moraux des anciens combattants et victimes de guerre.

Manifestations principales

Cérémonies du souvenir, actions de mémoire, repas du 11 novembre 14/18.

FNACA

Président : Daniel Lemêle
165, rue Maurice-Berteaux - 95870 Bezons
Contact : Daniel Lemêle - Tél. : 01 30 76 29 85

Objectif de l'association

Participation aux cérémonies patriotiques - en particulier le 19 mars de chaque année (commémoration de la fin de la guerre d'Algérie) : inaugurations et hommages aux camarades disparus en AFN. Défense des droits des Anciens Combattants en AFN. Aide aux adhérents pour les démarches vers les services de l'ONAC.

Manifestations principales

Commémoration du 19 mars (fin de la guerre d'Algérie), commémoration de la fin des autres guerres et conflits, repas amical en fin d'année et un voyage touristique (en province en mai).

ASCIL (Agir, Solidarité, Culture, Information et Loisirs)

Présidente : Christiane Richard
Siège social : Maison de quartier Astérix
61, rue Cécile-Duparc - 95870 Bezons
(Christiane Richard : 6, cité des Lilas - 95870 Bezons)
Contact : Hervé Plassard - Secrétaire
Tél. : 01 34 10 31 80

Objectif de l'association

Favoriser et mettre en relation les Bezonnais par la solidarité.

Manifestations principales

Organisation une fois par an d'un week-end artisanal regroupant des associations, des artisans et commerçants qui proposent leurs productions du terroir et autres.

Sourire 21

Président : Mme Katia Lopez
Siège social : 8, allée Claude-Monet - 95870 Bezons
Contact : Mme Lopez - Tél. : 06 51 32 51 95
Email : lolo.kat.lopez@free.fr
Site Internet : www.facebook.com/sourire21

Objectif de l'association

Créer du lien social, favoriser les échanges, sensibiliser sur le handicap de la trisomie 21. Aider à l'insertion sociale.

Manifestations principales

Campagne de sensibilisation pour la journée mondiale de la trisomie 21 (le 21 mars), foire de Bezons. Atelier psychomotricité fine.

culture

Association Bezonsolidaire - ABS

Président : Philippe Ngwette
Siège social : 1, place des Impressionnistes
95870 Bezons
Contact : Philippe Ngwette
Tél. : 06 76 58 75 43 ou 06 68 85 56 68
Email : bezonsolidaire@yahoo.fr

Objectif de l'association :

Lutter contre l'isolement, l'exclusion en mettant en relation des seniors ayant une chambre disponible, avec des étudiants à la recherche d'un hébergement temporaire, sur une base d'échange « chambre contre présence ou participation financière modeste » et toutes aides de solidarité inter-générationnelle entre seniors et jeunes.

Amicale des Travailleurs Sans Frontières (ATSF)

Présidente : Fernanda Rodrigues
14, rue de la Liberté - 95870 Bezons
Contact : Mme Rodrigues Fernanda / M. José Da Costa Leite
Tél.: 06 11 19 43 70 ou 01 39 81 80 33 (M. Da Costa Leite)
ou 06 68 97 38 27 (Mme Rodrigues Fernanda)
E-mail : atsf@wanadoo.fr
Site Internet : www.facebook.com/associationatsf

Objectif de l'association

Rapprochement interculturel, développement de la culture traditionnelle portugaise.

Manifestations principales

Folklore, football, activités culturelles, enseignement de la langue portugaise (adultes et enfants), voyages culturels.

AOP - BHS

(Association des Originaires du Portugal)

Président : Victor Bento
14, rue de la Liberté - 95870 Bezons
Contact : Victor Bento - Tél. : 06 85 20 06 01
E-mail : AOP-BHS@hotmail.fr

Objectif de l'association

Promouvoir tous les aspects de la culture portugaise. Permettre les liens d'amitié et de solidarité entre les ressortissants de la communauté.

Manifestations principales

Dîner, voyage, différentes animations, équipes de football, groupe de folklore...





Cultures Croisées

29, rue du Bois Prieur - 95870 Bezons

Présidente : Meriem Achache

Siège social : 29, rue du Bois Prieur - 95870 Bezons

Contact : Meriem Achache - Tél. : 06 15 40 66 56

E-mail : culturescroiseesbezons@hotmail.com

Objectif de l'association

L'association vise à renforcer les liens culturels sur la ville de Bezons et à développer les échanges pour une meilleure connaissance des divers champs culturels.

Manifestations principales

Organisation d'activités culturelles, danse, discussions, langues arabes.

Les amis de Pouchkine

Présidente : Catherine Dopera

11, rue de l'Union - 95870 Bezons

Contact : Catherine Dopera

Tél. : 01 39 61 68 39 ou 06 37 35 11 17

E-mail : ddopera@wanadoo.fr

Objectif de l'association

Faire connaître les œuvres et la vie de Pouchkine. Cours de langue russe « Promenades sur les lieux de Pouchkine ».

Manifestations principales

Spectacles « Eugène Onéguine », « La Dame de Pique ».

Togo Éducation Culture

Président : Koam Atanley

3, rue du Docteur-Rouquès - 95870 Bezons

Contact : Koam Atanley - Tél. : 06 60 05 17 26

E-mail : contact.tecfrance@gmail.com

Emile Djakpah - Tél. : 06 64 16 29 97

Objectif de l'association

Soutien scolaire gratuit, en maths aux jeunes collégiens et lycéens. Mobilisation de ressources pour soutenir les jeunes au Togo. Activités culturelles.

Manifestations principales

AfricaBezons, fête de l'Humanité.

Association des Bretons de Bezons

Présidente : Dominique Barrier

Chez Mme Raymonde Archer

Cité du Grand-Cerf Bât. E3 - 95870 Bezons

Contacts : Dominique Barrier - Tél. : 01 30 40 94 01

E-mail : patrick.barrier@aliceadsl.fr

Pascal Dufreche - Tél. : 01 39 95 75 74

E-mail : pascal.dufreche@orange.fr

Pascale Corbel - E-mail : p-corbel@orange.fr

Site Internet : bretonsdebezons.franceserv.com

Objectif de l'association

Promouvoir la culture bretonne, auprès d'originaires ou sympathisants de la Bretagne et permettre les échanges et l'entraide.

Manifestations principales

Atelier danse bretonne, organisation d'une choucroute de la mer, échanges interassociatifs au sein de la ville de Bezons.

Arc en ciel

Co-présidents : Mme Ledru - M. Huard

16, rue des Tilleuls - 95870 Bezons

Contacts : Ledru Marie - Tél. : 06 66 24 23 61

E-mail : mledru95@gmail.com

Huard François - Tél. : 06 08 80 42 53

E-mail : franjoishuard@hotmail.fr

Site : www.wix.com/arcenciel/arcenciel

Objectif de l'association

Découverte et apprentissage des différentes techniques des arts plastiques dans un cadre de loisirs, avec les conseils du professeur. Matériel fourni.

Manifestations principales

Exposition annuelle à la médiathèque en mai, 1, 2, 3 Soleil, foire, forum des sports et des associations.

Les Triolets (orchestre d'accordéons)

Président : Gérard Comte
 École de musique et de danse François-Doerflinger
 26, rue Maurice-Berteaux - 95870 Bezons
 Contact : Gérard Comte - Tél. : 01 39 61 11 78
 E-mail : martinevove@orange.fr

Objectif de l'association

Association créée en 1956, par François Doerflinger, classée en catégorie « Honneur à la Confédération Musicale de France ». Promouvoir l'accordéon, mieux faire connaître ses multiples possibilités par un répertoire très éclectique, musique classique, jazz, variété et contemporaine.

Manifestations principales

Concert de la Sainte-Cécile (en novembre). Concerts et animations diverses sur la ville avec l'école de musique et de danse ; l'agglomération Argenteuil - Bezons et le département (Fédération Musicale du Val-d'Oise). Les répétitions ont lieu à la salle Louise-Michel, le vendredi à 20 h (rue Nicolas-Louvet).



Photo Club Nicephore

Présidente : Geneviève Leparoux
 44, rue Francis-de-Pressensé - 95870 Bezons
 Contacts : Geneviève Leparoux - Tél. : 01 39 47 19 79
 ou Gérard Cremer (vice-président)
 E-mail : genevieve-leparoux@orange.fr ;
 gerard.cremer@centrepompidou.fr ;
 photoclub.nicephore@mail.com.

Objectif de l'association

Diffusion de la culture par la pratique de l'art photographique.

Manifestations principales

Exposition annuelle à la médiathèque, foire de Bezons, forum des associations, fête de la solidarité... Sorties à thèmes organisées tout au long de l'année.

Comité de jumelage

Président : Marcel Prigent
 22, rue Jean-Foulonneau - 95870 Bezons
 Contacts : Marcel Prigent - Christiane Leser
 Tél. : 06 85 81 86 44
 E-mail : comitejumelagebezons@wanadoo.fr
 Site : www.bezons-jumelage.fr

Objectif de l'association

Mise en œuvre des activités d'échanges de la commune de Bezons avec les villes de Szekszárd (Hongrie) et Downpatrick (Irlande) et de toutes autres avec lesquelles la ville déciderait d'établir des relations de solidarité sous quelque forme que ce soit.

Manifestations principales

Soirée du jumelage (soirée irlandaise, soirée hongroise).

Sophie l'a dit

8 bis, avenue Adrien - 95870 Bezons
 Contact : Geneviève Bueno - Tél. : 06 13 14 94 80
 E-mail : sophieladit@yahoo.fr
 Site Internet : sophieladit.perso.sfr.fr

Objectif de l'association

Partager et transmettre la culture, sous toutes ses formes.

Manifestations principales

Conférences historiques, concerts, organisation de master class guitare, représentations théâtrales, films, participation au festival off d'Avignon.

Associations

L'Arbre de Jade

Présidente : Danielle El Maari
M. et Mme El Maari
10, rue Camélinat - 95870 Bezons
Contact : Danielle El Maari
Tél. : 06 13 40 54 55
E-mail : el-maari.danielle@orange.fr
Site Internet : www.larbredejade.over-blog.com

Objectif de l'association

Pratique des arts énergétiques culturels et martiaux chinois (gi Gong, Taiji puan, méditation).

Manifestations principales

Forum des sports et des associations, rencontres club, associations.

LOISIRS

Convivial quartier

Présidente : Christine Duforest
Tél. : 01 39 82 20 66
E-mail : christduforest@gmail.com
Centre social La Berthie
27 bis, rue de La Berthie - 95870 Bezons

Accueil convivial

Présidente : Nadia Hammadouche
Centre social le Colombier
91, rue Jean-Jaurès - 95870 Bezons
Tél. : 01 39 47 13 30

Objectif de l'association

Réunir les familles du quartier et faire des activités avec leurs enfants et d'autres familles ou des sorties, fête de Noël et fête de quartier en partenariat avec le centre social La Berthie.

Manifestations principales

Sorties familles, ateliers de créations, après-midi récréatifs pour les enfants.

ARMCOP (Amicale Rétro Moto Cyclo de l'Ouest Parisien)

15, rue Jean-Allemane - 95870 Bezons
Contact : Gilles Rebagliato - Tél. : 06 63 78 63 26
E-mail : armcop@free.fr
Site : <http://armcop.free.fr>

Objectif de l'association

Réunir des propriétaires d'anciennes motos et cyclomoteurs français. Organiser des balades de groupe et des manifestations locales.

Manifestations principales

Rassemblement tous les 2^e dimanche du mois à la Grâce-de-Dieu.

D20

Président : Thierry Duclaut
Adresse du siège social : 4, rue Prudence
95870 Bezons
Contact : Thierry Duclaut
Tél. : 06 13 31 63 19
E-mail : hs6121@gmail.com
Site Internet : hs6121.wix.com/asso-d20

Objectif de l'association

Promouvoir les jeux de rôles et stratégies.

Tarot club de Bezons

Président : Mario D'Urbano
20, rue Karl-Marx - 95870 Bezons
Contact : M. D'Urbano - Tél. : 01 39 47 27 21
E-mail : mario.durbano@neuf.fr

Objectif de l'association

Préparation aux compétitions régionales et nationales par l'organisation de tournois ayant lieu tous les jeudis et les 3^{ème} et 4^{ème} samedis après-midi du mois.

Manifestation principale

« Grand tournoi Coupe de la ville de Bezons ».

Cercle philatélique et cartophile de Bezons

Président : Tristan Laroche
Centre social Robert-Doisneau
24, rue Mozart - 95870 Bezons
Contact : Tristan Laroche
E-mail : tristanlaroche95@gmail.com
Site Internet : cercle-philatelique-et-cartophile-de-bezons.fr

Objectif de l'association

Aider les collectionneurs dans leurs recherches.

Manifestations principales

Forum des sports et des associations. Bourse au mois de février.

ARCOP (Auto Rétro Club de l'Ouest Parisien)

Président : Cyrille Toniazzo
83, rue du Gibet - 95870 Bezons
Contact : Cyrille Toniazzo - Tél : 06 25 89 61 09
E-mail : ARCOPBezons@yahoo.com
Site Internet : <http://auto.retro.club.ouest.parisien.overblog.com>

Objectif de l'association

Rouler en voitures anciennes entre amis, en participant à diverses manifestations et de rassemblement de voitures anciennes.

Manifestations principales

Fête de Bezons « en anciennes » (juin). Rendez-vous mensuel de l'ARCOP (parking de la mairie de Bezons / Grâce-de-Dieu). Sorties touristiques « en anciennes » les dimanches. Rallye touristique annuel de 4 jours (Ascension). Sorties dans divers grands rassemblements (Vaucresson, Asnières-sur-Oise, Herblay, Carrières-sur-Seine). Participation au salon Automédon au Bourget (septembre). Bourse d'échange à Mantes-la-Jolie - 78 (avril).

Les amis randonneurs

Présidente : Sylvette Vansteene
7, rue Louise-Michel - 95870 Bezons
Contact : Sylvette Vansteene - Tél : 01 30 76 03 88
E-mail : les-amis-randonneurs@orange.fr
Site : les.amis.randonneurs.free.fr

Objectif de l'association

Promouvoir la randonnée pédestre ouverte à tous, randonnées et séjours guidés par des animateurs fédéraux diplômés, dans un esprit de convivialité. Découverte de la nature et du patrimoine dans toute la France.

Manifestations principales

Randonnées le dimanche et le mardi. Séjours randonnées en montagne. Séjour raquettes, week-end de randonnées (mer, campagne). Sorties car - randonnées à thèmes.

Week-End

Présidente : Martine Caminada
5, rue Robert-Branchard - 95870 Bezons
Contact : Jocelyne Chassaing - Tél : 01 39 47 96 68
E-mail : chassaingjocelyne@orange.fr

Objectif de l'association

Sports, loisirs et culture en famille.



Manifestations principales

Une sortie une fois par mois. Cours de yoga 1 fois par semaine.

Gym pour tous

Présidente : Françoise Salvaire
7, rue Jean-Baillet - 95870 Bezons
Contact : Françoise Salvaire
Tél : 01 39 61 49 55
E-mail : francoise.salvaire@wanadoo.fr

Objectif de l'association

Pratiquer dans une ambiance conviviale de la gym d'entretien variée. Découvrir la line dance et les danses country, pour le bien-être de chacun.

Manifestations principales

Forum des sports et des associations, foire de Bezons.

Au fil du temps

Présidente : Simone Comte
8, rue Henri-Dappe - 95870 Bezons
Contact : Simone Comte - Tél : 01 39 61 11 78

Objectif de l'association

Initiation à la broderie hongroise et traditionnelle (point compté, broderie au ruban, Hardanger, point d'ombre, etc.).

Manifestations principales

Forum des associations, week-end artisanal, expositions diverses, échanges avec Szekszárd, ville jumelée hongroise.

Les cours sont donnés au comité de jumelage - 22, rue Jean-Foulonneau - 95870 Bezons
Tous les 15 jours : mardi de 19 h à 20 h 30 ; jeudi de 14 h à 16 h.

Associations

Silver Star Dance Club

Président : M. Quittot

Siège social : 18, avenue de la Butte Blanche
95870 Bezons

Contact : M. Quittot - Tél. : 06 25 47 25 74

E-mail : daniel.quittot@sfr.fr

Site Internet : sddc-country.net

Objectif de l'association

Promouvoir la danse Country Western. Organiser des cours et des bals pour l'apprentissage des danses. Organisation de stages, démonstrations et représentations Country.

Manifestation principale

Forum des sports et des associations.

AMSAT Francophone

Président : Gérard Auvray

Siège social : 16, avenue Adrien - 95870 Bezons

Contact : Gérard Auvray - Tél. : 06 08 17 58 18

E-mail : gerard.auvray@free.fr

Site Internet : www.amsat-francophone.fr

Objectif de l'association

Développement du service amateur par satellite. Elle a pour vocation de réaliser, d'encadrer ou de conseiller des projets astronautiques (ex : satellite lanceur) réalisés par des amateurs ou des organismes éducatifs.

citoyenneté démocratie

Ligue des Droits de l'Homme

Président : Abdelkader Sayah

LDH section Argenteuil/Bezons :

6, rue Maréchal-Foch - 95870 Bezons

Contacts : M. Sayah : président / M. Cloots : secrétaire

Tél. : 06 71 65 54 38

E-mail : abdelkader.sayah.ldh@gmail.com

Objectif de l'association

La LDH combat l'injustice, l'arbitraire, l'intolérance et toutes formes de racismes et discriminations. Elle défend la laïcité et les libertés. Elle œuvre pour faire respecter la déclaration des droits de l'Homme.

Manifestations principales

Débats-expositions-interventions auprès des scolaires.

associations (amicales) de locataires Lien social - conseils syndicaux

Amicale des locataires de la résidence Arthur-Rimbaud

Président : Malika Kafi

Résidence Arthur-Rimbaud - 1, rue Hoche -
95870 Bezons

Contact : Malika Kafi - Tél. : 06 03 90 67 01

E-mail : malika0004@hotmail.fr

Objectif de l'association

Défense des intérêts et droits des locataires

Manifestations principales

Animation entre les locataires sur la résidence, fête de Noël, fête des voisins, activités animations le mercredi pour les enfants.

Amicale des locataires CNL Sycomores

Présidente : Sarah Betsch

17, rue Denis-Papin - 95870 Bezons

Tél. : 01 39 80 17 58

Objectif de l'association

Défense des locataires.

Manifestations principales

Revendiquer, agir, rassembler, manifestation, colloque, information sur les droits. Animations conviviales, fête des voisins, Noël...



Amicale des locataires résidence Antin

Présidente : Mme Navarro
1, rue du Cimetière - Apt. A 03 - 95870 Bezons

Amicale des locataires du Grand-Cerf

Présidente : Mme Navaud
Bt G2 résidence du Grand-Cerf - 95870 Bezons
Contact : Mme Navaud - Tél. : 01 39 47 00 07
Email : navaud.danielle@orange.fr

Objectif de l'association

La défense des locataires du Grand-Cerf auprès du bailleur l'OPIEVOY.

Amicale des locataires de la cité des Chênes

Président : Jean-Michel Lacourte
4, allée des Pierrats - 95870 Bezons
E-mail : amicale.des.chenes@laposte.net
Contacts : Jean-Michel Lacourte
Tél. : 06 03 24 30 90 ou Nathalie Gaucher ou Henri Simard

ASL le Clos des Barentins

Président : Alain Moliniez
20, clos des Barentins - 95870 Bezons
Contact : Alain Moliniez - Tél. : 06 60 84 14 21

Objectif de l'association

Association de co-proprétaires.

Amicale des locataires de la cité des Lilas (affiliée CNL)

Présidente : Christiane Richard
6, cité des Lilas - apt 68 - 95870 Bezons
Contacts : Christiane Richard - Tél. : 06 84 43 61 89
E-mail : christiane.richard284@orange.fr

Objectif de l'association

Défense des locataires.

Manifestations principales

Fête des voisins, participation pour Noël, Pâques, Halloween (enfants).

Partage

Présidente : Rajat Mahyaoui
25, rue Henri-Dappe - 95870 Bezons
Contact : Rajat Mahyaoui
Tél. : 06 67 32 90 28
Email : rajat.07@hotmail.fr

Objectif de l'association

Créer du lien social entre les habitants à travers différentes animations.

Manifestations principales

Activités enfants Halloween, fêtes de fin d'année.

Associations

Commune libre des Belles Vues

Maison de quartier Astérix – rue Cécile-Duparc
cité des Belles Vues – 95870 Bezons

Contact : Patricia Barreau

Tél. : 01 34 10 18 72 - 06 74 61 31 79

Objectif de l'association

Réunion des habitants de la cité et du quartier.

Tous les jeudis après-midi, jeux de cartes...

Manifestations principales

Fête de Noël, 14 juillet, galette, 1^{er} mai, vente du muguet, barbecue, assemblées générales...

Amicale CNL des locataires de la cité Auguste-Delaune

Présidente : Barbara Zezuka-Catto

Mme Catto Barbara - 1, cité Auguste-

Delaune Appt. 14 - 95870 Bezons

Tél. : 01 39 96 11 80 ou 06 26 19 53 69

E-mail : cattobarbara@yahoo.fr

Objectif de l'association

Défense des locataires dans tous les domaines qui dépendent du logement social. Relation avec le bailleur. Amélioration du cadre de vie dans les logements sociaux. Tisser du lien social.

Manifestations principales

Fête des voisins, plantations et fleurissement de la cité.

Vivre ensemble à Christophe-Colomb

Centre social Robert-Doisneau – 95870 Bezons

Contact : Hadj Youcef Ourida - Tél. : 01 30 76 61 16

E-mail : vivreensembleac.colomb@hotmail.fr

Objectif de l'association

Cette association a pour but de défendre les locataires de la résidence et l'organisation de temps conviviaux.

Vivre ensemble à Joliot-Curie

Président : Gilbert Janin

13, cité Joliot-Curie chez Mme Roudeix - 95870 Bezons

Contact : Mr Janin - Tél. : 06 86 10 07 48

E-mail : joliotcurie@numericable.fr

Objectif de l'association

Réunir les locataires par des actions de convivialité et défense des locataires auprès du bailleur.

Manifestations principales

Fête des voisins, Noël dans la cité (avec décoration de la cité).

Le renouveau aux Brigadières

Président : Ahmed Bordji

Centre social Robert-Doisneau

24, rue Mozart - 95870 Bezons

Contact : Ahmed Bordji - Tél. : 06 33 19 07 07

E-mail : lerenouveaiauxbrigadieres@gmail.com

Objectif de l'association

Défense des intérêts collectifs des locataires de la résidence des Brigadières auprès du bailleur. Organisation de moments d'échanges conviviaux.

Manifestations principales

Galette, fête de Noël, fête des voisins, Halloween, sorties de fin d'année.

Association des locataires de la résidence Edgar-Quinet

Président : Michel Levi

22, rue Edgar-Quinet - 95870 Bezons

Objectif de l'association

Défendre les locataires et recréer du lien social dans la résidence.

Association des locataires de la résidence Dulcie-September

Président : Mustapha Douache

63, rue Claude-Bernard - 95870 Bezons

Contacts :

M. Douache (Président) - Tél. : 07 61 34 19 21

Mme Serri (Secrétaire, Trésorière) - Tél. : 06 15 73 11 63

E-mail : assolocatairesdulciesept@gmail.com

Objectif de l'association

Défense des droits et intérêts des locataires, amélioration du cadre de vie des habitants, entraide et solidarité. L'accueil, l'écoute et l'orientation de tout habitant qui en fait la demande. L'organisation d'événements festifs. Activités de loisirs, culturelles pour les familles et leurs enfants.

Association des locataires de la résidence Claude-Monet

Président : M. Chekib Benchikh - Lehocine

1, allée Claude-Monet - 95870 Bezons

Contact : association.claudemonet@gmail.com

Tél. : 07 61 91 07 31

Objectif de l'association

Être le porte-parole des locataires de la rési-

dence. Organiser le développement des activités collectives et promouvoir la participation des locataires dans la gestion de la résidence.

Manifestations principales

Fête des voisins, 1, 2, 3 Soleil, Halloween.

Association Franz-Liszt

Président : Karim Glaoui
Siège social : 4, rue Germinal - 95870 Bezons
Contact : M. Glaoui - Tél. : 06 15 40 89 97
E-mail : afl.bezons@yahoo.fr

Objectif de l'association

Créer du lien, amélioration du cadre de vie, aide et défense des résidents.

Amicale des locataires du Val

Président : M. Sarr
Siège social : 34, rue Denis-Papin - hall 2 - 95870 Bezons
Contact : M. Sarr - Tél. : 06 86 40 23 58
E-mail : waly.153@sfr.fr
M. Nasri Nora - Tél. : 06 58 14 45 98
E-mail : noran95@hotmail.fr

Objectif de l'association

Défendre les droits et les intérêts des locataires, favoriser l'entraide des voisins.

Amiflore

Président : M. Gabillard
133, rue Edouard-Vaillant - 95870 Bezons
Contact : M. Gabillard - Tél. : 06 23 17 66 51
E-mail : lesflorianes.bezons@yahoo.fr

Objectif de l'association

Amicale de la résidence des Florianes. Entretien bénévole des jardins et parties communes. Réunir les copropriétaires de la résidence.

Manifestations principales

Apéro de Noël, Pâques, barbecue, foire de Bezons.

Amicale Aubrac (CNL)

Président : Brahim Boulahcen
13, rue Robert-Branchard - 95870 Bezons
Contact : Boulahcen Brahim et Laurent Chariras
Tél. : 06 95 30 14 15
E-mail : amicaleaubrac95@hotmail.fr

Objectif de l'association

Défense des droits des locataires ; sert de passerelle avec le bailleur, droit au loge-

ment, action sur le quartier des Bords-de-Seine.

Manifestations principales

Fête des voisins, fête de Noël, participation à la vie de quartier...

Amicale Henri-Grouès (CNL)

Président : Youssef Benmansour
Siège social : 5, rue de la Mairie - logt 74
95870 Bezons
Contact : E-mail : amicale.groues95@hotmail.fr

Objectif de l'association

Porte-parole de l'ensemble des locataires vis-à-vis du bailleur. Harmoniser les problèmes relatifs à l'amélioration des conditions de vie au sein de la résidence : habitat, cadre de vie, sécurité et promouvoir des activités d'animation afin de développer la convivialité et le lien social.

Manifestations principales

Manifestations festives : galette des rois, fête des voisins, arbre de Noël...

Amicale Claude-Bernard (CNL)

Président : Jamel Malki
Siège social : 3, rue Maurice-Berteaux
95870 Bezons
Contact : Jamel Malki - Tél. : 06 50 23 12 19
E-mail : amicaleclaudobernard95@hotmail.fr

Objectif de l'association

Défense des locataires et amélioration des conditions de vie au sein de la résidence. Promouvoir le lien social par des actions d'animation et de convivialité.

Manifestations principales

Fête des voisins, fête de quartier, galette des rois...

Syndicat des co-propriétaires de la résidence Émile-Zola

Président : François Pires
Adresse : Résidence Émile-Zola
1, rue Maurice-Berteaux - 95870 Bezons
Tél. : 06 60 95 65 39
E-mail : Francois71p@yahoo.fr

Objectif de l'association

Assurer le suivi des comptes de la co-propriété. Être le porte-parole et le lien entre le syndicat de copropriété et les résidents.



Manifestations principales

Fête des voisins. Assemblées générales.

CNL Amicale Quai Voltaire

Président : Béatrice Gillet

Siège social : 2, rue de Pontoise - 95870 Bezons

Contacts : Mme Dubourg, Mme Schmitz

E-mail : amicalequaioltaire95@gmail.com

Objectif de l'association

Gérer les intérêts des locataires, faire vivre la résidence.

Manifestation principale

Fête des voisins.

Comment vivre ensemble ? (cité Francisco-Ferrer)

Président : M. Bendjaballah

Siège social : 132, rue Jean-Jaurès - 95870 Bezons

Contact : M. Bendjaballah

Tél. : 06 92 58 11 29

Email : commentvivreensemble@hotmail.fr

Objectif de l'association

Dans le but de réunir les locataires sur des projets communs : amélioration du cadre de vie, actions de convivialité...

Mieux vivre ensemble 95 (résidence Stéphane-Hessel)

Président : Fathi Rahhal

Siège social : 83, rue Jean-Jaurès - 95870 Bezons

Contact : M. Rahhal

Tél. : 06 27 42 57 47

Email : mieuxvivreensemble95@hotmail.fr

Objectif de l'association

La solidarité, convivialité, défense des locataires.

environnement

Bezons Environnement

Présidente : Emmanuelle Wicquart
 Siège social : 26, rue Edgar-Quinet - 95870 Bezons
 Contact : Emmanuelle Wicquart
 Email : Bezons_environnement@yahoo.fr
 Site : <http://arbresdebezons.canalblog.com>

Objectif de l'association

Promouvoir toutes actions et démarches susceptibles d'assurer la protection de l'environnement, du cadre de vie et du développement durable sur la commune de Bezons.

MDB : Mieux se déplacer à bicyclette (antenne Bezons-Argenteuil)

Responsable locale : Catherine Christin
 Siège social : 37, boulevard Bourdon 75004 Paris
 Antenne Bezons - Argenteuil : Catherine Christin - 154, rue Maurice-Berteaux - 95870 Bezons
 Contact : Catherine Christin - Tél : 06 12 12 97 09
 E-mail : bezons.argenteuil@mdb-idf.org
 Site Internet : www.mdb-idf.org

Objectif de l'association

Association militant pour la promotion du vélo comme moyen de transport quotidien. MDB, qui regroupe 1200 cyclistes en Île-de-France, agit pour que le vélo soit davantage pris en compte dans l'aménagement urbain.

Manifestations principales

Atelier de réparation collaboratif « les vélos sauvages » (avec l'association les Colibris), projet de vélo-école pour adultes, opérations de sensibilisation à la sécurité, stands, balades.





Le panier des saveurs - AMAP de Bezons

Président : Pierre Couloumy
 Siège social : 34, rue Daniel-Baron - 95870 Bezons
 Contact : Pierre Couloumy - Tél. : 01 34 34 08 01
 Marianne Laval - Tél. : 06 22 10 59 33
 Email : mmlaval@laposte.net

Objectif de l'association

Association pour le maintien de l'agriculture paysanne : vente de produits issus de l'agriculture biologique, soutien aux producteurs indépendants.

Manifestations principales

Foire de Bezons, manifestations locales en lien avec le soutien à l'agriculture biologique, le soutien aux associations pour le maintien de l'agriculture paysanne.

AMAP Artichauts et brocolis

Président : Pascal Nicoulau
 Siège social : 9, clos des Barentins - 95870 Bezons
 Contact : Pascal Nicoulau - Tél. : 06 27 46 54 74
 Email : amap.bezons@gmail.com
 Site Internet : artichautsetbrocolis.blogspot.fr

Objectif de l'association

Association pour le maintien d'une agriculture paysanne.

écoles

Association autonome de parents d'élèves (AAPE/UNAape de Bezons) - École Karl-Marx

Contact : Pascal Beyria - Tél. : 06 60 11 99 31
 E-mail : aapebezons@gmail.com
 Site : <http://unaape-bezons.asso-web.com>

Objectif de l'association

Regrouper les parents d'élèves ayant la volonté de rester indépendants et autonomes politiquement, syndicalement et religieusement pour les enfants.

Coordination FCPE Bezons

Présidente : Paula Da Silva
 Coordinatrice locale : Marie Delavoix
 2-6, rue des Marronniers - 95870 Bezons
 Contact : Marie Delavoix - Tél. : 06 11 44 96 89
 E-mail : fcpepvcbezons@gmail.com
 Site Internet : <http://fcpebezons.over-blog.com>

Objectif de l'association

La FCPE est présente dans l'ensemble des groupes scolaires de la ville, elle participe à la vie scolaire pour défendre l'intérêt des enfants et représenter les parents. Les principes de son action sont la défense de l'école publique, laïque et gratuite, la qualité de l'enseignement et la réussite de tous les élèves.

Parents d'Élèves de l'Enseignement Public (PEEP)

Présidente : Sandrine Debain
 24, rue Marie-Garreau - 95870 Bezons
 Contact : Sandrine Debain - Tél. : 06 80 65 01 27
 E-mail : pEEPbezons@yahoo.fr
 Site Internet : www.bezons.peep.asso.fr
 facebook groupe : PEEP BEZONS

Objectif de l'association

Parent d'élèves de l'enseignement public, défenseurs d'une scolarisation dans les meilleures conditions. Informer les parents, défendre leurs droits et rétablir le lien avec les acteurs de l'école.

Manifestations principales

Conseils et fêtes d'école, réunions, foire de Bezons, loto.

syndicats

Union locale CGT Bezons

Secrétaire général : Sébastien Velasco
 20, boulevard Gabriel-Péri - 95870 Bezons
 Contact : Sébastien Velasco
 Tél. : 09 62 18 32 01
 E-mail : ulcgt.bezons@orange.fr
 Site Internet : cgtbezons.over-blog.com

Objectif de l'association

L'union locale impulse et coordonne l'activité de la CGT dans son secteur. Elle est le lieu privilégié où les syndicats et sections syndicales des petites, moyennes et grandes entreprises des secteurs privés, publics et nationalisés, peuvent définir et préciser leurs objectifs communs, épauler mutuellement leurs actions, donner toute leur efficacité aux luttes professionnelles et d'ensemble.

Manifestations principales

Stand foire de Bezons et initiatives diverses selon l'actualité.

Union syndicale locale des retraités CGT de Bezons

20, boulevard Gabriel-Péri - 95870 Bezons
 Président : M. Gurrera François
 Contacts : MM. Gurrera - Randria - Blondet - Arremes - Bestch
 Tél. : 09 62 18 32 01
 E-mail : usl.retraites.cgt-bezons@orange.fr
 Site Internet : cgtbezons.over-blog.com

Objectif de l'association

Étude et défense des intérêts économiques, matériels et moraux, collectifs et individuels des travailleurs salariés, en situation d'inactivité professionnelle, retraités de droits ou dérivés, prêtrétraités, chômeurs âgés.

Manifestations principales

Activités syndicales locales de défense des droits des retraités, sorties amicales récréatives et culturelles, banquet annuel...



Associations

Union Locale CFDT

14, rue de la Liberté - 95870 Bezons

Tél. : 01 30 76 11 29

Permanence juridique : mardi de 17 h à 19 h.

En cas d'urgence appeler le 01 30 32 61 57

commerce

Association Des Commerçants de Bezons (ADCB)

Président : Tony Ramos

85, rue Édouard-Vaillant - 95870 Bezons

Contact : Tony Ramos - Tél. : 06 73 50 16 32

Objectif de l'association

- Le regroupement des commerçants de Bezons.
- Promouvoir, favoriser, coordonner les actions entreprises en vue de dynamiser le commerce de Bezons et ses commerçants.
- Organiser et participer à des manifestations commerciales, festives et culturelles.
- Assurer la représentation auprès des pouvoirs publics, des autorités constituées, des services administratifs départementaux et régionaux.
- Percevoir tout fonds provenant des cotisations, donations, subventions et toutes autres ressources autorisées par les textes législatifs et réglementaires.

Manifestations principales

Pâques, fête des mères, des pères, stand de la foire de Bezons, animations de Noël, Saint-Valentin.

formation

IFECAP

Président : Pascal Yebka

22, boulevard Gabriel-Péri - 95870 Bezons

Contact : Anne-Marie Paille (directrice)

Tél. : 01 30 76 33 26

E-mail : accueil@ifecap.com

Objectif de l'association

Centre de formation spécialisé en sécurité privée. Centre d'insertion des demandeurs d'emploi jeunes et adultes.

EDM (Emploi Développement Métier)

Président : Serge Hermann

Siège social : 1, rue Jean-Carasso, domaine de Bezons sur Seine - 95870 Bezons

Contact : Patrick Page

Tél. : 01 39 96 08 90

E-mail : info@edm-asso.net

Site Internet : www.edm-asso.net

Objectif de l'association

Accompagnement vers l'emploi, formation professionnelle, réinsertion professionnelle.

Manifestations principales

Participation ANRU et insertion territoire Rives de Seine (Conseil Général 95).





à

l'image de la commune, le guide pratique vit et évolue. Afin de nous aider à le compléter et à l'améliorer, nous vous remercions de bien vouloir remplir ce coupon si vous constatez une erreur, une omission ou encore une mention périmée...

N'hésitez pas également à nous faire connaître votre avis sur ce guide pratique de Bezons.

Retournez ce coupon à l'adresse suivante :

Mairie de Bezons - Direction de la communication
Rue de la Mairie - CS 30 122 - 95875 Bezons cedex

... ou faites-nous part de vos suggestions :

- par téléphone au 01 34 26 50 64 ■ par fax au 01 34 26 50 57
- par e-mail : communication@mairie-bezons.fr

guide pratique de bezons, édition 2014-2015

Expéditeur :

Téléphone :

J'ai constaté :

une erreur page concernant

une mention périmée page concernant

une omission page concernant

La correction à apporter est la suivante :

.....
.....

Remarques et suggestions :

.....
.....
.....





Action sociale	67	École de musique		Médiathèque	76
Agenda 21	34	et de danse	77	Naissance	20
Aide aux victimes	26	Écrivain public	41, 47	Numéros utiles	4
Amicales de locataires	114	EDF	4	Objets encombrants	38
Anciens combattants	23, 108	Église	47	Ordures ménagères	38
Arts plastiques	77, 110	Élections	14, 21	Papiers officiels	22
Assistants maternelles	51	Élus	14, 16, 17	Passoport	24
Associations culturelles	109	Emploi	30	Petite enfance	50
Associations de loisirs	112	Enfance	56	Pharmacies	66
Associations d'entraide		Espace jeunes	57	Piscine	81, 82, 83, 94
et de défense	104	État civil	20	PMI	51
Associations sportives	88	Foyer-résidence		Pôle emploi	31
Caisse d'Allocations familiales		personnes âgées	70	Police	4, 27, 41
(CAF)	45, 66, 68	GDF	4	Pompiers	4, 27, 41
Caisse des écoles	54	Générale des Eaux	4	Poste	27
Carte nationale d'identité	22	Gymnases		Préfecture	25
Centres de loisirs primaires	57	et salles de sport	86, 87	Quartiers	16, 44
Centre municipal de santé	62	Halte-garderie	50	Quotient familial	54
Centres de loisirs maternels	56	Handicap	67	Restaurant	
Centres sociaux	45	Hôpital	62	personnes âgées	71
Cinéma : Écrans Eluard	78	Impôts	27	Restaurants scolaires	54
Cimetières	20	Infirmiers	63, 65	Retraite	72
CIO	31	Insertion	67	Retraités (service aux)	70
Cliniques	62	Internet	42	RSA	67
Collecte sélective	38	Jardins publics	33	Santé	62
Collèges	53	Jeunesse	57	Scolaire	52
Commissariat	4, 27, 41	Journaux municipaux	42, 43	Sécurité sociale (CPAM)	66, 68
Communauté d'agglomération		Jumelage	111	Site Internet	42
Argenteuil-Bezons	18	Laboratoires	63, 64	Solidarité	68, 104
Communication	42	Logement	33, 70	Solidarité internationale	69
Conseil municipal	14	Loisirs	80	Sports	79
Conseiller général	17	Lycées	53	Stades	83, 86
Crèches	50	Maire	14	Syndicats	121
Culture	76	Mairie	19	Théâtre Paul-Eluard	78
Décès	20	Maison de la citoyenneté	41	Transports	40
Déchetterie	38	Maison des projets	32	Tramway	40
Démocratie participative	18, 114	Maisons de quartier	45, 46	Tribunal	26
Dentistes	63, 64, 65	Marché	39	Urbanisme	31
Député	17	Marriage	20	Urgences	4, 27
Écoles	52	Médecins	62, 64		



SERVICES FUNÉRAIRES

- ORGANISATION D'OBSÈQUES
- PRÉVOYANCE
- MONUMENTS

Mieux vous accompagner,
c'est notre première volonté.

PFG Services Funéraires
65, rue Henri Barbusse
à ARGENTEUIL
01 34 34 39 40

31 23
OBSÈQUES
APPEL GRATUIT, 24/7 24H/24H*
www.pfg.fr

* Appel gratuit depuis une ligne fixe de l'opérateur historique - Hab. 12-15-001

Votre partenaire pour la gestion globale de vos équipements électriques

Ineo ISI, filiale de Cofely Ineo, Groupe GDF SUEZ, développe pour vous des solutions innovantes dans les secteurs de l'industrie, des services et des infrastructures, sur toute l'île de France.



Industrie

Installation électrique, automatisation, instrumentation, contrôle commande, robotisation, maintenance industrielle et protection des sites.



Services

Maintenance électrique, maintenance multi-technique et télésurveillance de bâtiments publics, tertiaires et industriels.



Infrastructures

Conception, construction et exploitation de l'éclairage public et de la signalisation lumineuse tricolore.

cofelyineo-gdfsuez.com

Votre Agence locale **Ineo ISI**
Agence d'Argenteuil
17 boulevard de la Résistance
95100 Argenteuil

COFELY INEO
GDF SUEZ

© 2011 GDF SUEZ. Cofely est membre du Groupe GDF SUEZ de l'énergie des clients de GDF SUEZ Energie Services. Cofely est une filiale de Cofely Ineo, filiale de GDF SUEZ.

MARCHE DE BEZONS

Plus de 100
commerçants
à votre service

JEUDI & DIMANCHE MATIN



“Le Choix Funéraire”

Une large gamme de monuments et de motifs exclusifs “Le Choix Funéraire” ou d’un monument de création personnalisé.

3371 € TTC*

Modèle MEMPHIS
en granit Helenium



1243 € TTC*

Modèle AP25
en granit Zinnia



1890 € TTC*

avec motif inclus
(Valeur 320 € TTC)

Modèle REINOSA
en granit Jelena



*Prix TTC : hors semelle, hors pose et hors gravure.
Modèles déposés. Visuels non contractuels.



La Chambre Funéraire
de Bezons vous accueille,
face au cimetière.



Assistance aux démarches
administratives
Chambre funéraire
Déplacement à domicile
Prévoyance obsèques

**Permanence 7/7 jours
24h/24**

01 39 82 69 11



**Pompes Funèbres
CALAS**

16, rue du Cimetière
95870 BEZONS

Remise de 10% sur présentation de ce magazine